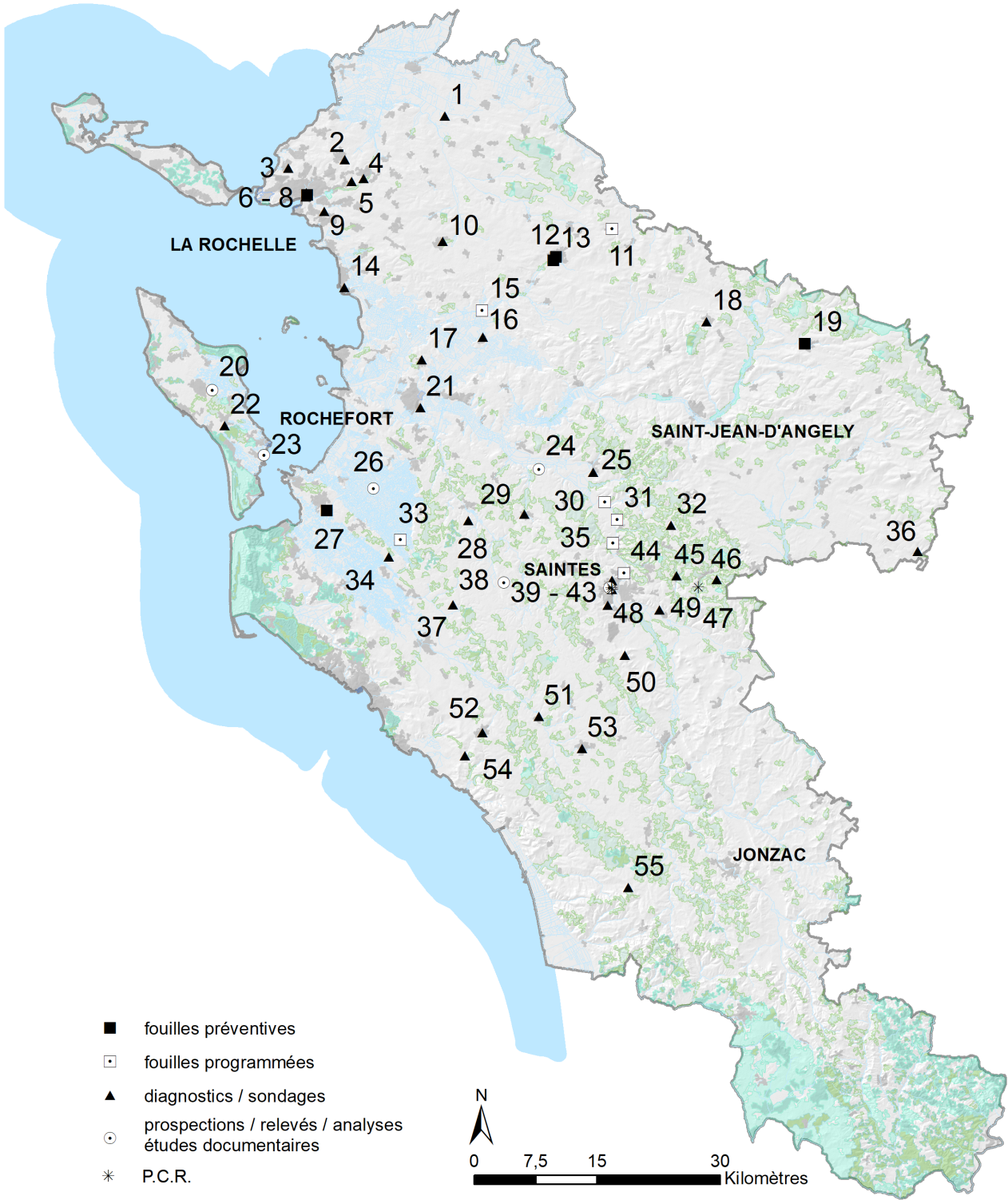


NOUVELLE-AQUITAINE
CHARENTE-MARITIME

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN
SCIENTIFIQUE

2018



N°Nat.						N°	P.
206933	AIGREFEUILLE-D'AUNIS	Place de la République	Robin Karine	COL	OPD	10	
206697	ARCES-SUR-GIRONDE	Église Saint-Martin	Trézéguet Céline	COL	OPD	54	
206826	AULNAY-DE-SAINTONGE	Église Saint-Pierre	Chauveau Céline	EP	FP	19	
206862	AYTRÉ	Boulevard des Cottes Mailles	Soler Ludovic	COL	OPD	9	
206765	BREUIL-MAGNÉ	Route de Loiré-les-Marais	Bakkal-Lagarde Marie-Claude	INRAP	OPD	17	
206771	CHANIER	Chemin de la Tonnelle	Vacher Stéphane	INRAP	OPD	49	
206878	LA CHAPELLE-DES-POTS	Chemin de la Gagnerie	Vacher Stéphane	INRAP	OPD	45	
207120	LE CHÂTEAU-D'OLÉRON	Ors, la Grosse Pierre	Soler Ludovic	COL	PRT	23	
206934	CHÂTELAILLON-PLAGE	3 chemin des Hautes Terres d'Angoute	Gissinger Bastien	COL	OPD	14	
206791	CONSAC	Abords de l'église Saint-Pierre	Trézéguet Céline	COL	OPD	55	
206807	CORME-ROYAL	Église Saint-Nazaire	Chargé Estelle	BEN	RA	38	
206917	COZES	La Citadelle	Vacher Stéphane	INRAP	OPD	52	
206871	DOLUS-D'OLÉRON	Matha, nouveau cimetière	Trézéguet Céline	COL	OPD	22	
206913	DOMPIERRE-SUR-MER	Liaison routière RN 11 - RD 108	Trézéguet Céline	COL	OPD	5	
204604	DOMPIERRE-SUR-MER	Fiefs de Cheusse et de la Garenne	Maitay Christophe	INRAP	OPD	4	
206755	LE DOUHET	La Grand Font	Gissinger Bastien	COL	OPD	32	
206806	GEAY	Église Saint-Vivien	Javel Jean-Baptiste	SUP	RA	24	
206854	GÉMOZAC	Abords de l'église Saint-Pierre et de la mairie	Trézéguet Céline	COL	OPD	53	
206912	L'HOUMEAU	ZAC de Monsidun, Coeur de Boeuf et le Chêne	Gissinger Bastien	COL	OPD	3	
206762	LOULAY	La montagne	Beausoleil Jean-Michel	INRAP	OPD	18	
206938	MARENNES	La Marquina	Tendron Graziella	COL	FP	27	
206937	MURON	La Poule Blanche	Vacher Stéphane	COL	OPD	16	
207154	MURON	Treize Oeufs	Vacher Stéphane	COL	FPR	15	
206529	NEUVICQ-LE-CHÂTEAU	Les Suberlures	Leconte Sonia	INRAP	OPD	36	
206732	NUAILLÉ-D'AUNIS	Route de Parçay	Vacher Stéphane	INRAP	OPD	1	
206341	PORT-D'ENVAUX	Fleuve Charente, épave du Priouté	Moyat Philippe	BEN	FPR	35	
206792	PRÉGUILLAC	La Paquellerie	Gissinger Bastien	COL	OPD	50	
206759	ROCHEFORT	Stelia Aérospace - ZAC de l'Arsenal	Gissinger Bastien	COL	OPD	21	
206939	LA ROCHELLE	Quais Duperré, Maubec et Durand	Gissinger Bastien	COL	OPD	6	
206775	LA ROCHELLE	Couvent des Augustins	Gissinger Bastien	COL	FP	7	
206861	LA ROCHELLE	Parvis de la Cathédrale Saint-Louis, place de Verdun	Gissinger Bastien	COL	OPD	8	
206936	SABLONCEAUX	88 rue de la Mairie	Vacher Stéphane	INRAP	OPD	37	
206745	SAINT-ANDRÉ-DE-LIDON	Abords de l'église Saint-André	Trézéguet Céline	COL	OPD	51	
206782	SAINT-BRIS-DES-BOIS	Pied-Rôti	Bakkal-Lagarde Marie-Claude	INRAP	OPD	47	
206355	SAINT-CÉSAIRE	La Roche à Pierrot	Crèvecoeur Isabelle	CNRS	PCR	46	
206952	SAINT-PORCHAIRE	Église Saint-Porchaire	Guillin Sylvain	INRAP	OPD	29	
206841	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS	Le Bourg nord	Maurel Léopold	MC	FPR	11	
206828	SAINT-SAVINIEN	4 chemin de la Prée Montalet	Duprat Philippe	BEN	SD	25	
206817	SAINT-SORNIN	Carrière Gratte Chat	Vacher Stéphane	INRAP	OPD	34	
206849	SAINT-SORNIN	La Tour de Broue	Normand Eric	MC	FPR	33	
206910?	SAINT-VAIZE	Port La Pierre	Chaussade Hélène	BEN	FPR	31	
206790	SAINT-XANDRE	ZAC Fief des Dompierrès	Soler Ludovic	COL	OPD	2	
206437	SAINTE-GEMME	Fief du Lion	Soler Ludovic	COL	OPD	28	
206812	SAINTES	Rue du Lycée Agricole	Leconte Sonia	INRAP	OPD	39	
206840	SAINTES	Église Saint-Eutrope	Montigny Adrien	INRAP	OPD	40	
206903?	SAINTES	ZAC des Charriers	Soler Ludovic	COL	OPD	48	
206768	SAINTES	Rempart antique	Mathé Vivien	SUP	PRS	41	
206847	SAINTES	Église et prieuré Saint-Eutrope	Gensbeitel Christian	SUP	PCR	42	
206324	SAINTES	Limites et Périphéries de Saintes Antique	Baigl Jean-Philippe	INRAP	PCR	43	
206808	SURGÈRES	Rues Barrabin et de la Binetterie	Vacher Catherine	INRAP	FP	12	
206829	SURGÈRES	Rue de la Chapelle	Farago Bernard	INRAP	FP	13	

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME	BILAN SCIENTIFIQUE			
Travaux et recherches archéologiques de terrain	2	0	1	8

Moyen Âge,
Époque contemporaine

AIGREFEUILLE-D'AUNIS Place de la République

Le projet de réhabilitation de la place de la République et de réfections des voiries départementales localisé en centre bourg a nécessité la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive prescrit suite à un arrêt de chantier du au creusement pour une réserve d'eau pluviale qui a détruit 136 m² du cœur du cimetière moderne.

Le diagnostic, réalisé par le service d'archéologie de la Charente-Maritime, a permis de documenter le centre historique de cette commune. Pour certaines les données archéologiques sont inédites, pour d'autres elles sont confortées par les plans anciens à notre disposition. Il a ainsi été possible d'identifier 4 phases d'occupation comprises entre les XIIe/XVe s et le XIXe s.

■ Phase 1 – Un premier cimetière paroissial et des constructions aux XIIe/XVe siècles

Les sondages réalisés au sud de l'église permettent de documenter l'occupation de ce secteur ente le XIIe et les XVe/XVIe s.

La présence d'un premier cimetière est maintenant avérée au sud de l'église. Si ce dernier est contemporain de la première phase de construction de l'église, ce qui semble probable, il pourrait alors être présent dès le XIIe s. Il s'agirait alors du premier cimetière paroissial.

Les sépultures mises au jour dans les sondages 8, 10 et 11 permettent d'en préciser les contours. Directement creusées dans le substrat, les fosses accueillent des défunts orientés O/E, tête à l'ouest. Si l'emprise exacte du cimetière ne peut être précisée, les données acquises au cours du diagnostic permettent toutefois d'estimer qu'il s'étendrait sur 28,50 m depuis la nef de l'église jusqu'au groupe de sépultures de la tranchée 9 et sur minimum 23 m de large, soit au moins 655 m². La découverte fortuite d'une sépulture en coffre de pierres, au cours de travaux en 1983, étend même

cette emprise au niveau du parvis de l'église, soit à l'ouest.

Une construction est avérée durant cette phase sans qu'il soit possible de préciser la relation chronologique avec les sépultures. Le mur M168, correspond à un mur porteur séparant deux espaces excavés dans le substrat calcaire. Les remblais présents de part et d'autre du mur confirment en effet l'existence de pièces enterrées de type cave. La qualité de la construction, avec de belles pierres de taille, et la largeur du mur laisse supposer la présence d'un rez-de-chaussée. Il est toutefois difficile de préciser la nature de cette construction. Il pourrait autant s'agir d'un bâtiment privé, accolé ou à proximité de l'église, que d'un bâtiment à associer à l'église. Le mobilier issu des remblais présents dans les pièces enterrées permet une attribution chronologique au XVe s.

■ Phase 2 – Un fossé défensif inédit antérieur (?) au XVe siècle

Un imposant fossé, St 92, a pu être identifié au niveau des sondages 8 et 9, soit dans le tiers nord de la place actuelle. Son tracé pourrait reprendre une délimitation déjà existante comme celle du cimetière paroissial, au sud de l'église, même si aucun vestige s'y rapportant n'a été identifié.

Ces dimensions (9,16 m d'ouverture pour une profondeur minimale de 2,70 m) en font un fossé d'enceinte jusque-là inédit. Il est implanté de 21,50 à 28 m au sud de l'église dans une orientation est/ouest. Bien que son profil n'ait pas pu être observé dans sa totalité, il semble correspondre à un profil en V asymétrique qui dispose d'une partie centrale sur-creusée en U. Le mur de contre-escarpe sur la bordure sud, semble confirmer le caractère défensif de l'ouvrage. La datation s'appuie sur la découverte d'un pot globulaire de petite taille de type 13.6 attribuable au XVe s. provenant du comblement le plus profond

atteint (US 832). Le creusement de cet ouvrage est au mieux contemporain de cette céramique, mais plus probablement antérieur.

Ce fossé défensif pourrait traduire la nécessité de défendre/protéger l'église et peut-être d'autres constructions au nord. Coïncidant avec les troubles relatifs à la Guerre de Cent ans (1337-1453), l'Aunis et la Saintonge constituent une région frontalière entre les Français au nord et les Gascons dépendant du roi d'Angleterre au sud qui voit la mise en place de dispositifs défensifs dans de nombreuses agglomérations.

L'espace délimité par ce fossé n'est ici pas connu, mais l'observation du plan terrier de 1787 apporte peut-être quelques indications. Les planches assemblées permettent une relecture du bourg d'Aigrefeuille. Ainsi, sur la planche XXXII est mentionné le « Tennement du Château d'Aigrefeuille ». Il pourrait s'agir de l'ensemble de maisons ou propriétés qui figurent sur la planche autour de l'église plutôt que de terres ou bâtiments tenus d'un seigneur. En effet, d'autres « Tennements » sont mentionnés sur les planches limitrophes et se rapportent à des groupes de constructions et/ou des terres. Toutefois cette mention est probablement à considérer ici. Ce plan terrier renseigne également sur la présence, à 120 m au nord-est de l'église, d'une vaste propriété « l'Hôtel Noble de la Brande » et de ces « Prèsclosures ». Celle-ci s'organise en plusieurs corps de bâtiments (bâtiment résidentiel, bâtiments d'exploitations...) répartis autour d'une vaste cour. On pourra également mentionner deux constructions circulaires, dont l'une doit être une fuie ou un colombier en raison de son important diamètre. L'autre pourrait correspondre à une tour de moulin. En l'absence d'une recherche documentaire, nous ne disposons d'aucun élément pour préciser la date d'implantation de ce domaine. La supposition qu'il puisse succéder à des constructions plus anciennes est bien évidemment tentante. C'est dans le tournant du XIIIe s. qu'Aigrefeuille devient une châtellenie seigneuriale qui appartient à Guillaume Maingot, sire de Surgères. La présence d'une propriété construite pourrait donc s'envisager, même si cette dernière n'a jamais été identifiée. La question d'une châtellenie à partir du XIIIe et donc antérieure à l'Hôtel Noble de la Brande du XVIIIe demeure jusque-là notre seule hypothèse.

Le creusement d'un fossé défensif aussi puissant avant ou dans le courant du XVe s. pourrait alors se justifier. Il assurerait non seulement la protection de l'église paroissiale mais peut-être aussi celle d'une propriété, symbole d'un lieu de pouvoir plus anciennement ancré.

L'emprise de cette enceinte demeure délicate à restituer. Mais là encore le plan terrier de 1787 et le cadastre napoléonien de 1839 permettent d'avancer une hypothèse. C'est d'abord la disposition des îlots construits à l'ouest et à l'est de l'église et des rues qui les bordent qui apportent des pistes de réflexions. Leurs formes arrondies pourraient traduire ici le respect d'un

tracé plus ancien. Ainsi, les chemins « d'Aigrefeuille à Virson » à l'est et « du Prieuré » à l'ouest pourraient correspondre à l'espace de circulation qui bordait alors l'extérieur du fossé St 92. Dans cette configuration, l'enceinte se développerait vers le nord. La matérialisation, sur le cadastre de 1839, de limites parcellaires, au sud de l'Hôtel Noble de la Brande, sous la forme de fossés, pour certains de grandes dimensions est peut-être à considérer ici. Cette enceinte pouvait-elle s'étendre jusqu'à l'emplacement de ce domaine ? Qu'est ce qui justifierait qu'elle s'étende bien au-delà de l'église paroissiale ? Ainsi ce diagnostic lève le voile sur une période historique d'Aigrefeuille encore méconnue. Seules des recherches historiques et documentaires permettraient ici de préciser le tracé de ce fossé défensif inédit.

■ Phase 3 : Le déplacement du cimetière paroissial vers le sud, à partir des XVIe/ XVIIe siècles

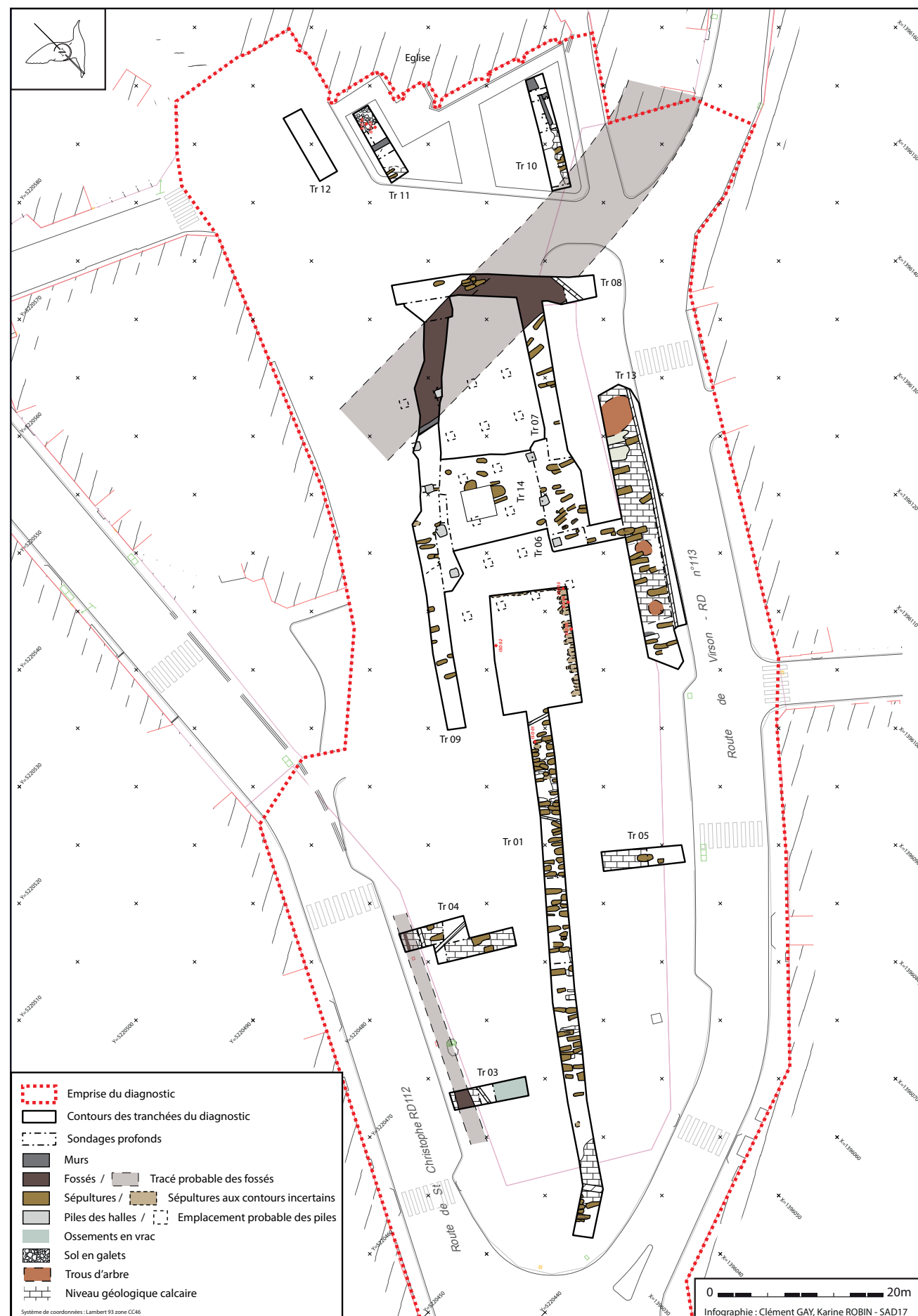
L'espace délimité par le fossé St 92 fait l'objet d'un remblaiement important qui de fait condamne l'usage de cet espace comme cimetière. Le plan terrier de 1787 montre d'ailleurs une zone vierge de toute construction et certainement à usage de place.

Parallèlement le fossé fait l'objet d'un comblement progressif durant le XVIIIe s. Il n'est plus visible sur le plan terrier de 1787. Le mur de contre-escarpe est conservé et matérialise d'ailleurs la limite septentrionale du cimetière paroissial. En superposant le tracé du fossé St 92 au plan terrier de 1787, on constate que la limite du cimetière respecte parfaitement la paroi externe du fossé.

Le cimetière va occuper tout l'espace compris au sud. Ce dernier est alors délimité par un petit fossé sur son côté ouest, formant une pointe au sud pour en matérialiser l'extrémité sud-est. Le cimetière, de forme ovale, se développe alors sur une centaine de mètres et maximum 50 m de large, soit près de 5 000 m².

Les sondages ont permis d'identifier 212 sépultures. La densité de sépultures est très variable entre l'axe central nord/sud du cimetière et les zones latérales. Le secteur le moins dense est le tiers ouest. Le sondage 1, correspondant au terrassement destructif, montre une stratigraphie complexe avec de nombreux creusements successifs. Ainsi, plusieurs niveaux d'inhumations sont préservés ici, ce qui est moins vrai sur les abords du cimetière. Il est probable que plus d'un millier de sépultures soient encore conservées sous la place actuelle.

En l'absence de fouille systématique des sépultures, la datation s'appuie sur une poignée de céramique et une petite gourde des XVe/XVIe s. Ainsi, il est fort probable que ce cimetière se développe parallèlement ou immédiatement après le creusement du fossé défensif St 92, soit dans le courant des XVe/XVIe s. Il sera en usage jusqu'en 1830, date de la création du nouveau cimetière par la commune.



AIGREFEUILLE-D'AUNIS, place de la République, plan général des tranchées et des vestiges mis au jour (DAO : C. Gay, K. Robin)

■ Phase 4 : La restructuration du centre-bourg – XIXe siècle

En 1830, la commune décide de déplacer le cimetière paroissial à son emplacement actuel. Ainsi, le plan cadastral de 1839 montre le réaménagement du centre-bourg et l'« effacement » du cimetière.

Un nivellement important est réalisé avec certainement la destruction de nombreuses tombes. Ce dernier est assez inégal, puisque des niveaux de sépultures sont vite atteints dans le tiers nord du cimetière par exemple. Les coupes visibles dans le sondage 1, et les autres sondages, montrent que des inhumations n'ont pas été affectées par cette « purge ». Un remblaiement général est réalisé sur l'arasement des sépultures les plus anciennes afin de rehausser

ou de maintenir un niveau de circulation cohérent avec les rues alentour. Le petit fossé à l'ouest est également comblé et lui aussi est effacé.

Ces travaux permettent d'aménager cet espace en place et d'y construire la halle destinée à accueillir les foires aux bestiaux. Cette dernière est d'ailleurs représentée sur le plan de 1839. La place est alors entourée de marronniers, et la circulation périphérique y est maintenue par les rues.

Robin Karine

■ Robin, 2019
 ■ Robin K. : Aigrefeuille-D'Aunis, (Charente-Maritime), place de la République, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD 17, 2019, 209 p.

Moyen Âge

ARCES-SUR-GIRONDE Église Saint-Martin

Le vaste projet de restauration de l'église Saint-Martin (inscrite aux Monuments historiques) a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le service d'archéologie départementale. L'emprise de cette intervention, d'une superficie de 289 m², était concentrée sur les flancs sud et est de l'édifice, ainsi qu'à l'intérieur du bras sud du transept.

Héritière d'une riche histoire architecturale, l'église Saint-Martin est perchée sur un promontoire rocheux qui domine le village, située sur un chemin qui mène à l'église de Talmont-sur-Gironde. Sa position géographique ne l'a pourtant pas épargnée de diverses interventions et dégradations qui ont malheureusement détruit de précieuses données archéologiques. Les interventions destructrices les plus récentes ont consisté en l'ouverture de sondages géotechniques au pied des chapelles gothiques sud et nord. Ces derniers ont emporté les informations ponctuelles sur la stratigraphie (fig.1).

Malgré ces écueils, les investigations ont montré que le cimetière s'étendait sur tout le pourtour du bâtiment religieux ; près d'une quinzaine d'inhumations ont été identifiées, parmi lesquelles se comptent quelques-unes typologiquement médiévales. Les sondages ouverts au chevet de l'église ont mis à nu les fondations maçonnées des murs des chapelles gothiques et de l'abside du chœur roman. Elles s'avèrent peu profondes car le toit calcaire n'est pas très loin, assurant une bonne assise à cette partie de l'édifice. Les sépultures ici présentes sont partiellement installées dans l'épaisseur des fondations, déterminant ainsi un terminus *post quem* (fig.2).

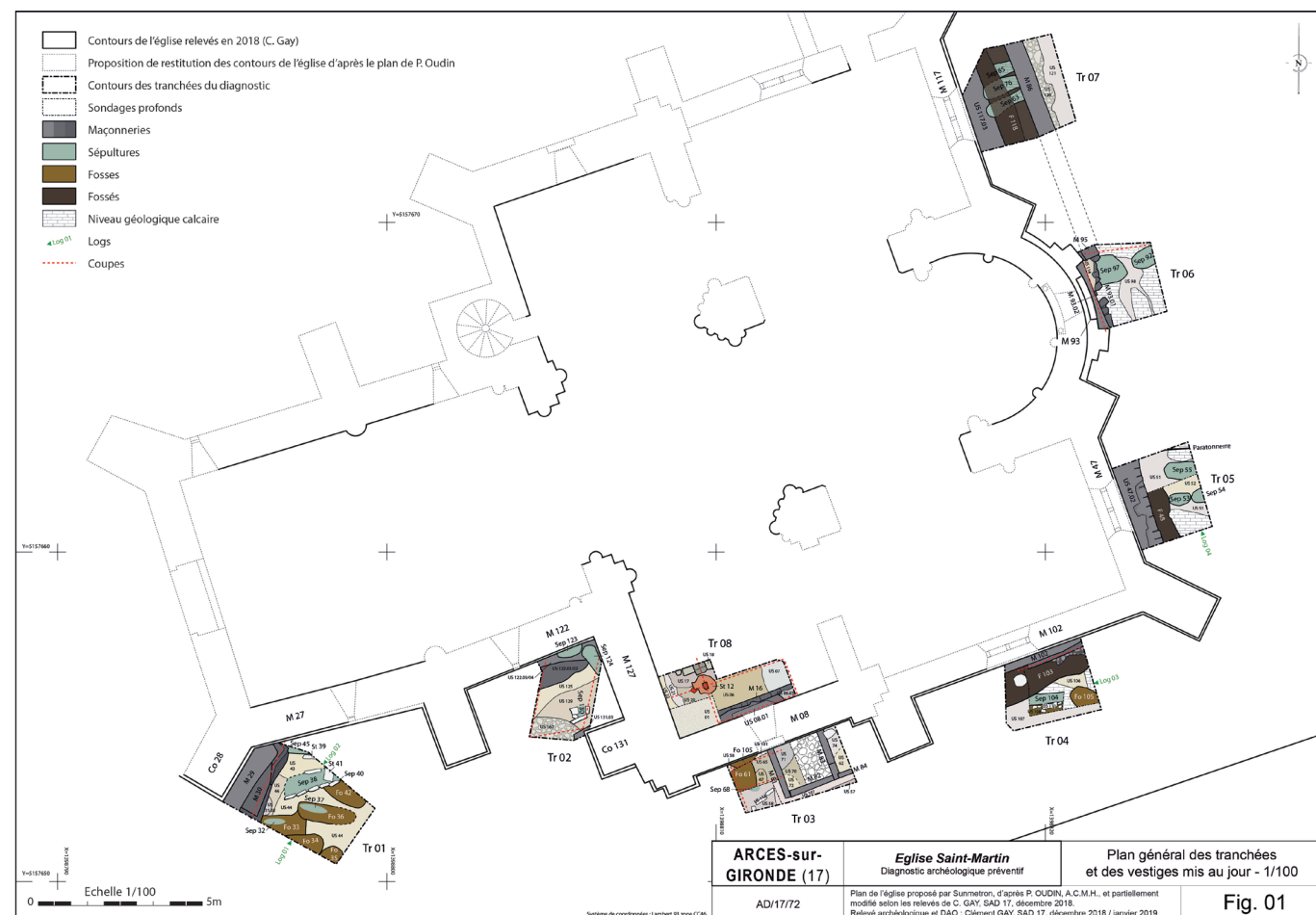
La question se pose alors de savoir si, lorsque le cadastre napoléonien est dressé en 1833, cette partie du cimetière n'était pas déjà désaffectée car, d'une

part, ce document ne symbolise pas les inhumations dans ce secteur et, d'autre part, un croquis de 1840 ne représente pas les sépultures. Sur ce même dessin figure un mur aujourd'hui disparu mais retrouvé lors de l'investigation. Son rôle n'est pas compris, mais peut-être fonctionnait-il avec l'ouverture ménagée dans l'abside du chevet aujourd'hui rebouchée ?

La tranchée ouverte à l'intérieur du bras sud du transept a partiellement répondu aux questionnements qui ont motivé sa réalisation : l'aspect très accidenté du sol de l'église est dû à de nombreuses anfractuosités imputables à la présence de très nombreuses fosses, dont les fonctions ne sont pas comprises. Il est aussi apparu que ces affaissements ne sont pas récents et qu'on a tenté d'y pallier en comblant les dépressions par du remblai. Ces irrégularités du sous-sol menacent aujourd'hui plus que jamais la stabilité de l'ensemble de l'édifice.

Ce sondage intérieur a révélé l'existence d'un arc ménagé dans l'épaisseur du mur, un accès autrefois certainement couvert d'une structure en bois, bouché à l'époque moderne. La voûte créée par cet arc couvrirait un nombre impressionnant d'ossements humains pris dans très peu de sédiment : il peut s'agir d'un espace dédié au dépôt d'ossements humains, comme une crypte ossuaire. Ainsi, la nature très instable du terrain à l'intérieur de l'église trouve une seconde explication. Mais la découverte d'un tel aménagement ouvre la voie à de nombreux autres questionnements, notamment sur son ampleur et sa date de construction, sa fréquentation, tout en incluant la problématique de la circulation et de l'articulation dans ce secteur de l'édifice entre les espaces intérieur et extérieur.

Un sondage a été ouvert à l'extérieur au revers du mur dans lequel était percé cet arc, dans l'espoir de



ARCES-SUR-GIRONDE, abords de l'église Saint-Martin, fig.1, plan général des tranchées et des vestiges mis au jour – 1/100 (DAO : C. Gay)

mieux comprendre son aménagement. C'était sans compter sur la présence de toilettes maçonnées avec soin, construites exactement à cet emplacement au début du XXe s.

Enfin, il est intéressant de constater que des indices d'une occupation anthropique antérieure à la construction de l'église romane ont fait surface. Il ne s'agit que de fragments de tuiles romaines ou de tessons de céramique antique, voire alto-médiévale. Ce fait ne constitue pas en soi une surprise, car le site de Barzan, connu pour son théâtre et son agglomération antique, est implantée à 2 km au sud-ouest à vol d'oiseau. Il n'a en revanche pas été possible d'attester l'existence d'un édifice antérieur à l'emplacement même de l'église Saint-Martin.

Trézéguet Céline



ARCES-SUR-GIRONDE, abords de l'église Saint-Martin, fig.2, cliché des sondages ouverts au chevet de l'église sur lequel se distinguent le substrat calcaire et l'arase du mur (cliché : M. Lebreton)

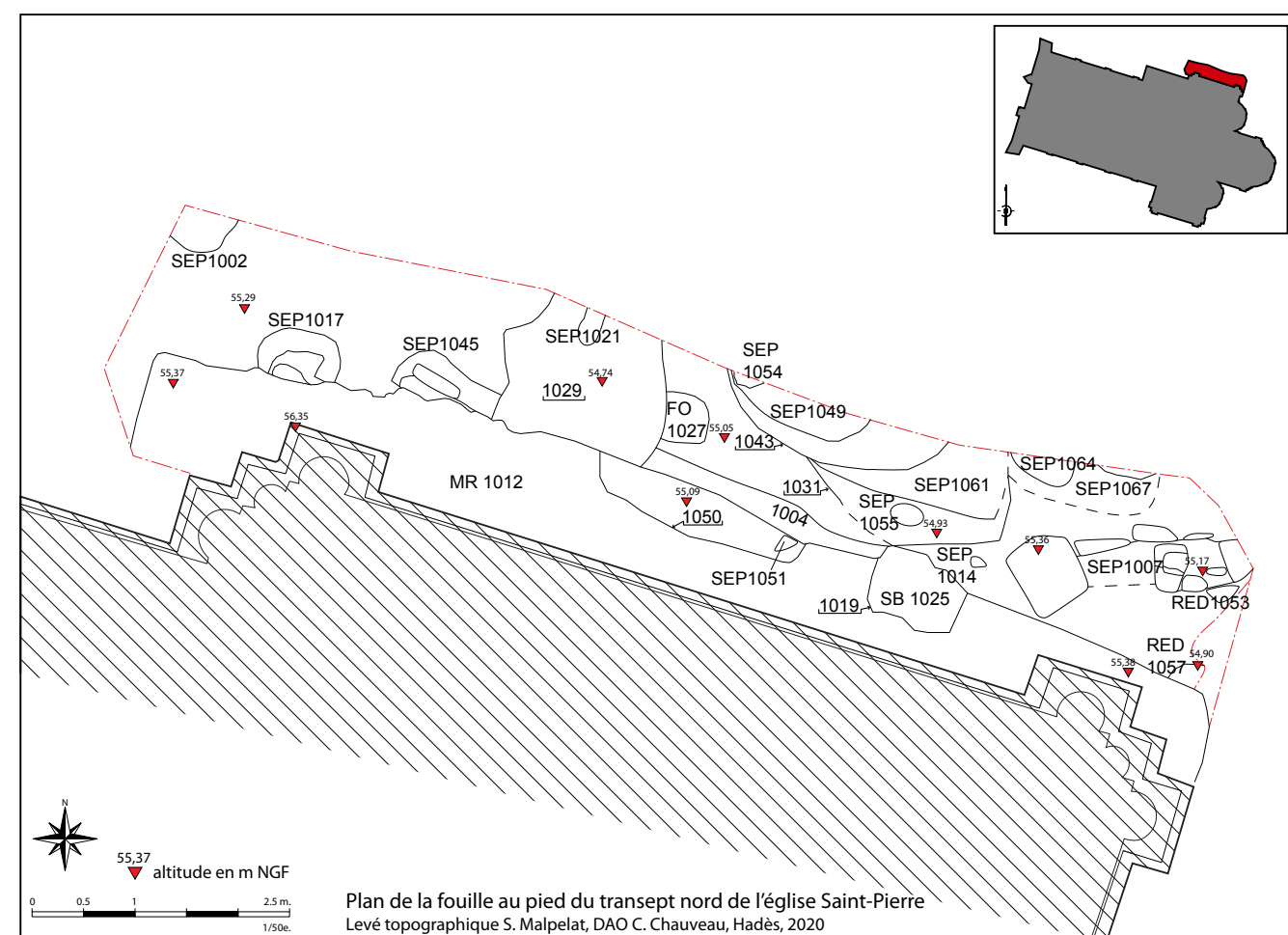
- Trézéguet, Lebreton, Lopes, 2019
- Trézéguet C., Lebreton M. et Lopes R. : *Arces-sur-Gironde, Abords de l'église Saint-Martin*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2019, 227 p.

Moyen Âge,
 Temps modernes

AULNAY-DE-SAINTONGE Église Saint-Pierre

La fouille réalisée en 2018 au pied du transept nord de l'église Saint-Pierre d'Aulnay s'inscrit dans le programme de restauration de l'édifice, porté par la commune et mené par l'architecte en chef des Monuments Historiques, Philippe Villeneuve. L'emprise de la fouille couvre une superficie de 20 m², ouverte en amont de la reprise en sous-œuvre du transept. Ces recherches font suite à trois diagnostics menés autour de l'église, deux portant sur la parcelle orientale et un directement sur les abords de l'édifice. Chacun de ces travaux a montré la présence de nombreuses sépultures en sarcophage, coffres de bois ou pierres ou en pleine terre. Si la densité des inhumations est à noter, la datation de l'ensemble restait très vague, entre le VIe et le XII-XIIIe s., avec quelques indices sur la fin du Moyen Âge. En parallèle, depuis le XIXe s., des stèles funéraires romaines ont été découvertes, indiquant la présence d'une nécropole de cette époque, probablement en lien avec le temple ou le camp

militaire situé dans les environs de l'église. La fouille de 2018 livre treize sépultures et trois réductions. Aucune inhumation découverte n'a lieu en sarcophage mais une tombe en coffre de pierre est dégagée, ainsi que plusieurs individus probablement en coffres de bois, calés avec des pierres. Des sépultures en pleine terre sont également identifiées, certaines avec des calages de pierre également. La découverte des sépultures s'est accompagnée d'une étude anthropologique. À l'exception de l'observation du massif de fondation, la fouille n'a pas livré d'éléments sur l'église Saint-Pierre. Cet édifice du XIIe s., dont la datation fait débat depuis le XIXe s., est connu pour être un chef-d'œuvre de l'art roman, classé d'ailleurs au patrimoine mondial de l'Unesco au titre des chemins de Compostelle. Le riche programme sculpté ornant ses portails et ses chapiteaux témoignent de motifs originaux et montre une grande maîtrise technique. L'édifice actuel remplace une construction antérieure, mentionnée



au XIe s. La légère différence d'orientation entre les sépultures observées lors de la fouille et l'église en place pourrait d'ailleurs résulter d'un alignement sur le bâtiment ancien. Bien que de superficie réduite, la fouille du pied du transept nord a permis de distinguer quatre phases d'évolution des abords de l'édifice. Une première phase couvre les inhumations du haut Moyen Âge. Grâce à plusieurs datations radiocarbone, cinq sépultures allant du VIe s. au début du XIe s. ont pu être identifiées. Elles confirment l'ancienneté du cimetière, pressentie dans les travaux précédents. L'église Saint-Pierre actuelle est ensuite construite (phase 2), recoupant notamment trois sépultures et une réduction. Aucun niveau funéraire ne peut être associé à cette construction. La datation d'une dernière sépulture de

l'époque moderne/début de l'époque contemporaine, installée dans les fondations de l'église, témoigne de la perdurance des inhumations autour de l'édifice (phase 3) même si aucun indice issu de la fouille n'a pu nous renseigner sur les pratiques du bas moyen âge. La dépose du dallage supérieur installé au XIXe s. a permis l'observation des pierres tombales utilisées en remploi et renseigne sur l'occupation contemporaine du site (phase 4).

Chauveau Céline

- Chauveau, 2020
- Chauveau C. : *Aulnay-de-Saintonge, Eglise Saint-Pierre, fouilles au pied du transept nord*, rapport de fouille préventive, Bordeaux, Hadès, 2020.

Néolithique

AYTRÉ Boulevard des Cottés Mailles, phase 01

Le projet de création d'une aire de de transport multimodal et d'un boulevard reliant la route nationale 137 au boulevard Jean Moulin à La Rochelle a conduit les services de l'État à prescrire une première phase de diagnostic archéologique. En effet, le projet routier, large en moyenne de 40 m et long de 2,5 km au total, se développe sur un promontoire étroit dessiné par et dominant les marais de Tasdon et la rivière La Moulinette. Cette configuration et la surface concernée (plus de 12 hectares) représente un environnement très favorable à l'installation humaine qui plus est dans un environnement archéologique déjà très dense.

Deux découvertes majeures ont été faites lors de cette opération archéologique : une portion d'enceinte attribuable au Néolithique moyen dont seulement trois exemplaires ont été reconnus depuis 2008 entre la Bretagne et le Toulousain. La présence d'une palissade interne et de plusieurs aménagements sur poteaux

laissent présager une forte densité d'occupation à cette époque et la perspective d'en obtenir une vision à une échelle rarement observée. L'autre découverte revêt un caractère très marquant pour l'histoire locale puisqu'il s'agit d'un événement historique régional majeur, à savoir la mise en évidence d'une portion des contrevallations réalisées par l'armée royale de Louis XIII lors du Grand Siège de La Rochelle dirigé par Richelieu en 1627-1628. Un des fortins portant les canons dirigés sur la ville protestante et relié au fort de la Moulinette par le fossé d'enceinte fut mis également au jour.

Soler Ludovic

- Soler, 2018
- Soler L. : *Aytré. Découverte d'une nouvelle enceinte du Néolithique Moyen et de vestiges des fortifications du Grand Siège de La Rochelle, boulevard des Cottés Mailles, phase 01*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2018, Vol. 1., 54 p., Vol. 2., 173 p.

Néolithique final,

Âge du Bronze ancien

BREUIL-MAGNÉ Route de Loiré-les-Marais, Pré Robion

Cette opération de diagnostic archéologique a permis de découvrir les marges d'un site du Néolithique final-Bronze ancien dont le centre se situe sur la colline où est construit le bourg. À l'ouest de l'emprise, des traces de paléosol résiduel, parfois piégé dans des structures, ont été perçues, accompagnées d'éléments matériels emprisonnés dans des colluvions. L'étude

géomorphologique réalisée par G. Dandurand a contribué à la compréhension de la taphonomie du site.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

- Bakkal-Lagarde, 2018
- Bakkal-Lagarde M.-C. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Breuil-Magné, Route de Loiré-les-Marais, Pré Robion*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 62 p.

Premier âge du Fer

CHANIERS Chemin de la Tonnelle

L'intervention rue de la Tonnelle à Chaniers sur la parcelle au contact nord de la fouille menée par E. Galtié en 2009 a permis de mettre en évidence la continuité du site d'habitat du premier âge du Fer reconnu lors de cette dernière intervention.

S'il est trop tôt pour aborder l'organisation spatiale de cette occupation, il apparaît nettement que le maillage en structures de cette dernière est plus dense sur notre emprise qu'elle ne l'était sur celle de la fouille de 2009. Les structures apparaissent à une profondeur moyenne comprise entre 25 et 40 cm et présente des creusements bien marqués et lisibles au niveau du substrat calcaire. L'organisation des trous de poteaux observés lors de notre reconnaissance, apparaît suffisamment lâche pour envisager une phase d'occupation relativement courte et donc une lecture des bâtiments aisée à l'issue d'un décapage, avec pas ou peu de recoupement entre eux. Au vu de la dispersion du nombre de trous de poteaux, leur nombre peut être cependant important.

À la suite de cette première intervention, l'ensemble semble être de nature comparable au site de Longèves « Les Grand Champs » (Vacher, 2019). Si l'on compare ces deux occupations et plus largement les autres sites d'habitat de plein air de cette période de la région (Maitay, 2014), on notera à Chaniers, au-delà de la présence de bâtiments quadrangulaires, tranchée 1, la présence de fosses oblongues associées à des trous de poteaux pouvant marquer des entrées, celle d'indices de palissade pouvant délimiter l'occupation et celle de trous de poteaux disposés en courbe marquant de potentiels bâtiments circulaires. L'ensemble de ces indices, s'ils se confirmaient, permet d'envisager que

l'occupation de la rue de La Tonnelle puisse établir dans l'avenir une nouvelle référence incontournable pour les habitats du premier âge du Fer en Poitou-Charentes.

Au niveau du mobilier céramique, même si lors de notre intervention il est apparu en quantité relativement restreinte, une intervention de fouille devrait permettre de préciser la datation et apporter de nouveaux éléments de référence, à l'image du vase à enduction rouge que nous avons mis au jour. Bien évidemment, le volume du corpus présent sur le site dépend de la présence ou de l'absence de fosses dépotoir comme toujours sur ce type d'occupation. Mais ici, à l'exemple de la fosse 69, de petits aménagements peuvent livrer des ensembles importants y compris en macro restes, à l'image des graines que nous avons identifiées lors de tamisages dans le comblement de cette fosse.

Le site offre donc l'opportunité de préciser nos connaissances régionales sur les occupations du premier âge du Fer en bordure d'un fleuve navigable dès les périodes anciennes, la Charente, et dans un contexte d'enclos funéraires qui restent pour leur plus grande part à dater.

Vacher Stéphane

- Vacher, 2018
- Vacher S. : *Chaniers, chemin de la Tonnelle, Charente-Maritime, Nouvelle-Aquitaine*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 66 p.
- Maitay, 2014
- Maitay C. : « Les occupations rurales du premier âge du Fer dans le centre-ouest de la Gaule. Essai de synthèse des données récentes », *Aquitania*, 30, 2014, pp. 11-35.
- Vacher, 2019
- Vacher S. (dir.) : *Bâtiments naviforme et circulaires : nouvelles données sur l'habitat protohistorique en Aunis, Longèves, rue des Grands Champs*, rapport de fouille d'archéologie préventive, Poitiers, Inrap, 2019, 334 p.

Bas Moyen Âge,

Temps modernes

LA CHAPELLE-DES-POTS Chemin de La Gagnerie

L'intervention menée sur le projet du chemin de La Gagnerie a permis la découverte de carrières d'extraction de pierre à bâtir, en calcaire du Coniacien. Par contre, aucune structure en relation avec la forte activité potière, qui s'est développée sur la commune entre les XIIe et XIXe s, n'a été mise au jour. La présence de cette activité à proximité des parcelles sondées était cependant marquée par de très nombreux tessons de céramique, de ratés de cuisson, de tuiles et de parois de four qui sont répartis aussi bien dans le comblement des carrières que dans les niveaux de terre végétale sur l'ensemble de l'emprise.

Le mobilier collecté appartient à une fourchette chronologique qui s'inscrit entre les XIIIe et XIXe s. La datation du mobilier céramique issu des niveaux les plus bas du comblement des carrières permet d'envisager un début de comblement dans des fourchettes qui s'inscrivent entre le XIIIe et le XVIIe s. pour la structure 3 ou entre le XIVe et le XVe s. pour la structure 5.

Vacher Stéphane

- Vacher, 2018
- Vacher S. : *La Chapelle-des-Pots, chemin de La Gagnerie, Charente-Maritime, Nouvelle-Aquitaine*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 59 p.

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON

Ors

Le Site d'Ors est identifié dès le XIXe s. à travers la présence reconnue par le docteur Pineau d'un dolmen en limite d'estran et de nombreux ramassages, à marée basse, de mobilier archéologique néolithique sur l'estran témoignant d'une occupation type habitat relativement dense.

Les interventions sur l'estran deviennent importantes à partir des années 1960 au cours desquelles de nombreuses collections de mobiliers archéologiques se sont constituées ou enrichies. La lecture topographique des lieux laisse également entrevoir les stigmates de fouilles clandestines alors que celles de Michel Rouvreau et Roger Joussaume font office d'interventions pionnières en la matière pour la région (1968 à 1970). À cette occasion, est mise au jour une petite série de foyers et de structures en creux réalisées dans le substrat calcaire et aménagées de structures en pierre sèche.

Elles témoignent de l'existence de constructions alors inédites et d'un cadre stratigraphique exceptionnel pour le Néolithique régional (0,50 m). Leurs fonctions, densité, répartition, origine chronologique précise et durée d'existence restent à définir. Côté terre et dans les années 1990, les travaux menés par L. Laporte mettent en évidence la préservation de l'enveloppe tumulaire du dolmen d'Ors et d'un niveau d'occupation antérieur attribuable au Néolithique moyen (Laporte, 1992).

Enfin, une intervention mise en place dans le cadre de l'archéologie préventive est réalisée en octobre 2015. Celle-ci permet de confirmer et préciser les contours du tumulus et surtout de constater, sur la partie terrestre, de la persistance des niveaux archéologiques observés sur l'estran ainsi que la présence également de structures aménagées en pierre sèche, d'un talus en appui sur le tumulus et d'un possible fossé d'enceinte (Soler, 2015).

C'est dans ce contexte qu'une demande de sondages fut déposée auprès du DRASSM en 2017. Ce travail avait permis d'estimer l'emprise conservée du site, de positionner les opérations menées dans les années 1960-70, de définir l'état d'érosion de la stratigraphie du site, et de retrouver des structures creusées dans la roche avec aménagement en pierre sèche. La campagne de 2018 avait pour objectif de caractériser une de ces structures et d'étudier ses abords. Il a pu être mis en évidence la présence d'une enceinte néolithique avec niveau de sol conservé, structuration de l'espace par des constructions en pierre sèche, zone de foyer, trous de poteau et aménagements périphériques au fossé d'enceinte. Le travail de fouille fut doublé d'une prospection géophysique sur l'estran qui a permis d'estimer la densité de structures présentes et surtout d'appuyer l'hypothèse d'une vaste enceinte à fossés multiples s'étendant sur l'estran et en lien avec les vestiges mis au jour côté terre. La quasi-totalité du mobilier recueillis à l'issue des opérations de 2015, 2017 et 2018 est à ce jour étudié et reflète une occupation au cours du seul néolithique récent (Peu-richardien maritime).

Cette opération est menée parallèlement à des campagnes de prospections pédestres sur estran et s'inscrit dans une compréhension de l'occupation de l'actuel territoire insulaire au cours du Néolithique et de la Protohistoire et de l'évolution du trait de côte, ainsi que dans une perspective de surveillance et caractérisation des sites archéologiques littoraux.

Soler Ludovic

- Soler, 2019
- Soler L. : *Le site d'Ors au Château d'Oléron, fouille sur estran d'une occupation néolithique*, rapport de fouille programmée, La Rochelle, département de la Charente-Maritime, 2019, 185 p.

CHÂTELLAILLON-PLAGE

3, Chemin des Hautes Terres d'Angoute

Ce projet de construction d'une maison individuelle se situe dans une zone archéologiquement très sensible, connue depuis les années 1970. Les fouilles partielles réalisées à cette époque avaient révélé la présence d'une nécropole mérovingienne s'étendant sur une surface assez vaste sur la colline d'Angoute, seule point haut de la commune. C'est là que l'occupation humaine s'est développée dès l'Antiquité.

Cette zone funéraire, bordée par une zone d'ensilage probablement légèrement postérieure apparemment liée au site castral, a été repérée à plusieurs reprises dans les dernières années. Des opérations ponctuelles réalisées par l'association Archéaunis sur le côté oriental de la rue qui surplombe la parcelle diagnostiquée ont par exemple apporté des données complémentaires sur l'étendue de la nécropole ainsi

que sur une seconde zone de sarcophage. L'espace funéraire a en effet perduré aux siècles suivants en raison de l'implantation d'un prieuré dédié à Saint-Romard. Ses restes subsistent à quelques centaines de mètres de la zone, et un site castral, siège d'une seigneurie, y est aussi connu bien qu'ayant disparu à cause du recul de la côte. Plus récemment, un site de l'Âge du Bronze a été mis au jour à proximité.

Enfin, une occupation antique est envisageable car les fouilles de la nécropole mérovingienne avaient mis en évidence une implantation autour d'un bâtiment gallo-romain, ainsi qu'une voie antique (cette dernière fut repérée lors d'un diagnostic de l'Inrap en 2003) qui traverse le sommet de la colline d'Angoute.

La parcelle diagnostiquée se trouve donc en contrebas de ce promontoire, riche en vestiges

Haut Moyen Âge

CONSAC

Abords de l'église Saint-Pierre

Le projet de restauration de l'église Saint-Pierre intégrant la réhabilitation de la place attenante et de ses abords a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le service d'archéologie départementale. L'emprise de cette intervention, d'une superficie de 2 569 m², qui englobait l'intégralité de la place de l'église, est implantée en plein cœur du bourg.

Le diagnostic a permis de mieux cerner l'occupation anthropique autour de l'édifice de culte. Il est ainsi apparu d'une part que le cimetière – probablement médiéval et moderne – était plutôt concentré dans un secteur assez restreint situé le long du mur gouttereau nord de l'église, et de façon plus « lâche » au pied du chevet et du côté sud du bâtiment.

Le décapage mécanique a en effet révélé la présence, sur le flanc nord de l'édifice, d'un important niveau d'inhumations accumulant de nombreuses sépultures en fosses en contenant souple et/ou périssable, affleurant presque directement sous le couvert végétal naturel. De plus, au moins une large fosse encaissée dans le substrat et renfermant de nombreuses inhumations sur une épaisseur stratigraphique puissante a été identifiée, confirmant la destination funéraire intense et prolongée du secteur.

Les sépultures ne sont pas non plus totalement absentes sur le côté sud du bâtiment, bien qu'elles y soient très peu nombreuses : cinq sépultures en fosse ont été identifiées dont une au pied du mur gouttereau sud. Par ailleurs, deux sépultures en sarcophage ont été dégagées, ainsi qu'une en coffre en pierre à alvéole céphalique. Ces dernières attestent la longévité du cimetière, et pourraient faire écho à la borne miliaire remployée en sarcophage exposée à côté de l'église et connue dès le XVIIIe s.

En revanche, les remblais qui composaient la sédimentation de ce côté de l'église ne contenaient

antique et alto-médiévaux et bordée en son côté nord par un marais côtier. L'attente concernant cette opération concernait d'éventuels vestiges antiques ou protohistoriques liés à l'exploitation du marais, tels que des sites à sels ou des habitats.

Le diagnostic réalisé n'a cependant livré aucun vestige à l'exception d'un drain grossier potentiellement antique en bordure de marais, résultant d'un aménagement de la zone paludicole.

Gissingier Bastien

- Gissingier, 2018
- Gissingier B., Malingre R. : *Châtelailon-Plage. Chemin des Hautes Terres d'Angoute*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2018, 52 p.

pas, au contraire de ce qui a été observé sur le flanc nord du bâtiment, des restes d'ossements humains épars, témoignages récurrents de l'existence d'un cimetière ancien et déplacé à une époque relativement récente.

Deux des inhumations en fosse mises au jour peuvent être rattachées à la période la plus ancienne de l'occupation anthropique établie lors des investigations. En outre, les sépultures en sarcophage et en coffre en pierre peuvent quant à elles être attribuées à l'époque médiévale. Enfin, au moins une inhumation en fosse semble avoir été installée à une époque plus récente, entre la fin du Moyen Âge et l'époque moderne.

L'espace situé au sud de l'église n'était donc vraisemblablement pas occupé par un cimetière, mais de nombreux vestiges témoignant de la présence d'un habitat remontant, d'après le mobilier piégé dans leurs comblements, à une période antérieure aux premières mentions de l'église. Ainsi s'égrènent fosses plus ou moins larges, fossés, silos, ou encore trous de poteaux et probables foyers.

Ces aménagements anciens ont par la suite été recouverts par au moins un bâtiment dont les fondations ont été dégagées sur une quinzaine de cm de profondeur. Absent du cadastre napoléonien, ce ou ces bâtiments ont été édifiés à une date incertaine, estimée au cours du Moyen Âge. Le lien stratigraphique qui devait exister entre lui et le mur gouttereau sud de l'église a été irrémédiablement détruit par le creusement d'une des fosses sépulcrales évoquées plus haut, installée probablement entre la fin du Moyen Âge et l'époque moderne.

Les investigations ont aussi permis de mettre au jour un large et profond fossé, situé à 7 m au sud de l'église, et ayant certainement constitué une limite de clôture ou de délimitation de l'enceinte religieuse aménagée



CONSAC, abords de l'église Saint-Pierre, vue d'une sépulture en fosse et des fragments de sculptures encastrés dans le mur de la sacristie (cliché : C. Trézéguet)

au cours de l'époque médiévale et entretenue jusqu'à l'époque moderne. Bien qu'il n'ait été observé que dans un seul sondage, il traduit cependant l'importance de l'établissement religieux.

Enfin, l'étude du bâti, réalisée par le cabinet d'architecte en charge du projet de rénovation de l'église, montre que des incertitudes quant au phasage de l'édifice demeurent. Les observations très partielles des fondations de l'église n'ont apporté que très peu d'éléments complémentaires. Le mur gouttereau nord est érigé au XVIe s. sur un épais massif de fondation débordant, qui a par la suite été perturbé par l'installation de sépultures en fosse. Le mur sud du chevet, daté du XIIe s., est lui aussi érigé sur des fondations débordantes de facture assez semblable, qui pourraient avoir été établies en deux temps. s.

Enfin, le mur oriental du chevet plat, repris au XVe s., semble s'appuyer sur un massif construit d'orientation différente, constituant peut-être les vestiges d'un bâtiment antérieur. Sur ce dernier s'appuie la sacristie, qui a la particularité d'abriter dans ses murs deux fragments de deux statues distinctes, pourtant présentées assemblées comme formant une seule entité (voir fig.).

Trézéguet Céline

- Trézéguet, 2018
- Trézéguet C. avec la collaboration de Lebreton M. et Lopes R. : CONSAC, «Abords de l'église Saint-Pierre» Les traces d'habitat ancien & le cimetière médiéval et moderne, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2018, 228 p.

Moyen Âge

CORME-ROYAL Église Saint-Nazaire

Dans le cadre du 177e congrès archéologique de France, la question des circulations monastiques médiévales était posée, mais la complexité de l'ensemble prieuré-église de Corme-Royal nous a encouragé à explorer d'autres axes thématiques, notamment sur la chronologie générale des élévations. L'église est aussi célébrée depuis le XIXe s. pour la composition sculptée de sa façade occidentale, que nous avons pu étudier en détail dans le cadre de sujets de thèse en cours.

Une analyse des élévations extérieures a été privilégiée afin d'appréhender la construction de l'édifice dans son ensemble, différencier les multiples remaniements et son fonctionnement avec le prieuré adjacent. Elle a permis de cerner les nombreuses modifications apportées à l'église et ainsi mettre en valeur les parties anciennes qui sont concentrées depuis la façade occidentale, jusqu'aux premières

travées du mur sud du chevet. L'étude des élévations depuis le prieuré indique qu'une circulation de l'église vers l'emplacement du prieuré actuel a été mise en place dès les périodes les plus anciennes de la construction.

Chargé Estelle
et Javel Jean-Baptiste

- Chargé, Javel, 2020
- Chargé E. et Javel J.-B. : « Le prieuré de Corme-Royal et son église » in Chr. Gensbeitel (Coord.) *Monuments de Charente-Maritime, Monastères en Saintonge, actes du congrès archéologique de France, Saintes, 7 au 11 juin 2018*, Paris, Société française d'archéologie, 2020.

Haut Moyen Âge

COZES La Citadelle

Le diagnostic mené sur l'emprise du futur projet de lotissement a permis d'identifier plusieurs indices de sites. L'occupation protohistorique est marquée par quelques structures ayant livré un corpus mobilier restreint qui ne permet pas une sériation chronologique fine, ainsi qu'un fossé qui correspond très certainement au côté ouest de l'établissement rural identifié en 2003 par C. Vallet à l'est de notre emprise.

Les traces d'occupation historique s'étendent sur l'ensemble de la partie est des terrains concernés par le diagnostic. Une partie d'entre eux, des fossés et un bâtiment aux murs de 70 cm de large et dont la seule façade reconnue dans son intégralité à une longueur de 13 m, reste mal calés chronologiquement. Les autres traces d'aménagement appartiennent à l'indice de site le plus remarquable présent sur l'emprise. Il concerne la période du haut Moyen Âge et correspond à une occupation carolingienne caractérisée par des fosses, des trous de poteaux et des sépultures. Le mobilier y est rare à l'exception de celui issu de la métallurgie du fer, plus de 17 kg d'artefacts collectés, qui, lui, abonde en particulier dans trois fosses. La diversité des restes mis au jour pour cette dernière activité, semble indiquer que l'ensemble de la chaîne opératoire, réduction du minerai, épuration et élaboration, était pratiqué sur le site en périphérie du bourg ancien de Cozes.

Bien qu'aucun bas-fourneau n'ait été reconnu, le gisement pourrait correspondre à un petit site

de production en marge d'un habitat rural groupé. L'ensemble des structures métallurgiques pourrait être reconnu lors d'un décapage extensif, qu'il s'agisse des bas-fourneaux, des foyers liés à l'épuration des loupes de métal ou au travail d'élaboration des outils (forge), des zones de préparation du minerai (lavage, grillage, tri et concassage), du combustible (charbonnage), de préparation des fours (extraction d'argile) et enfin, les zones de rejets de type ferriers, en fosse ou en aire ouverte. Là où les zones d'approvisionnement en minerai, qui ne peuvent se situer sur l'emprise au vu de son contexte géologique, seraient à rechercher.

Même si ce type de site se multiplie ces dernières années, aucune implantation de cette nature attribuée au haut Moyen Âge n'a été fouillée dans le Centre-ouest. Les sites comparables et synchrones sont localisés en Loire-Atlantique à Paulx, La Charouillère et à La Chevrolière, Tournebride. Le premier a livré des vestiges de forge du haut Moyen Âge, le second des bas-fourneaux datés des VIIe-IXe s.

Vacher Stéphane

- Vacher, 2019
- Vacher S. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Cozes, La Citadelle, Une occupation médiévale liée à la métallurgie du fer*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2019, 67 p.

Protohistoire,
Antiquité,

DOLUS-D'OLÉRON Matha

Moyen Âge

■ Les traces ténues d'une occupation alto-médiévale

Le projet de création d'un nouveau cimetière sur une parcelle excentrée de la commune a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le service d'archéologie départementale. L'emprise de cette intervention, d'une superficie de 9 000 m², se situe en limite urbanisée à l'arrière d'une zone d'activité commerciale et face aux locaux des services techniques de la ville, sur une parcelle appartenant à la municipalité. Après avoir accueilli la culture de la vigne, elle est libre de toute plantation depuis plusieurs décennies.

Des découvertes archéologiques faites à proximité immédiate de ces terrains dans la seconde moitié du XIXe s., puis dans les années 1990, leur conféraient un potentiel archéologique fort. En effet, des restes

de maçonneries, des bassins vraisemblablement aménagés à l'époque gallo-romaine recouverts d'enduit hydraulique, ainsi qu'une importante quantité de mobilier antique, avaient été retrouvés.

Les sondages ouverts cette année n'ont retrouvé aucun des vestiges évoqués ci-dessus. Ils ont révélé la présence de nombreuses structures fossoyées (fossés et fosses) sur l'ensemble de l'emprise du projet dont la plupart n'a malheureusement pas pu être datée, faute de mobilier. Souvent perturbés par l'installation à l'époque contemporaine de profonds drains ou de fosses dépotoirs, certaines structures n'ont pas révélé leur fonction. Les cartes anciennes ne sont d'aucun recours, car rien ne figure à l'endroit de la parcelle actuelle. Une seule grande fosse, à vocation indéterminée, renfermait du mobilier clairement rattaché à l'époque protohistorique (sans plus de



DOLUS-D'OLÉRON, Matha,
vue générale du secteur alto-médiéval (cliché : C. Trézéguet)

dernière semble isolée et ne paraît pas avoir fait l'objet d'un traitement spécial. Sa présence ne trouve donc pas d'explication satisfaisante.

Il est néanmoins rapidement apparu que les franges d'une occupation anthropique se dénotaient clairement dans les tranchées les plus méridionales où des ensembles de trous de poteaux et de fosses dépotoir comblées au haut Moyen Âge (VIIIe-Xe s.) ont été identifiés (fig.2 et 3). À proximité directe de ces aménagements ont été dégagées des fondations maçonnées que l'on hésite à attribuer à l'époque antique ou alto-médiévale.

Ainsi, les vestiges témoignant de l'existence à Matha d'une exploitation agricole antique n'ont pas été identifiés. En revanche, le fait que des bâtiments sur poteaux datant du haut Moyen Âge soient aménagés dans des niveaux recelant du mobilier protohistorique, voire néolithique, témoigne de l'omniprésence humaine dans le secteur sur une période très longue. Il est cependant regrettable qu'aucun lien n'ait pu être établi entre l'établissement antique et les vestiges plus tardifs mis au jour.

Trézéguet Céline

- Trézéguet, 2018
- Trézéguet C. : *Dolus d'Oléron «Matha» Les traces ténues d'une occupation alto-médiévale*, rapport de diagnostic archéologique, SAD de la Charente-Maritime, La Rochelle, 2018, 199 p.

précision possible). Le mobilier antique, éparé et généralement conservé dans des remblais, est réparti sur la quasi-totalité de la parcelle. Sa présence atteste donc de la présence humaine à l'époque gallo-romaine dans un périmètre proche.

La présence d'une sépulture (fig.1), dont là encore la datation n'a pas pu être établie, étonne. Cette

Protohistoire,
Temps modernes,

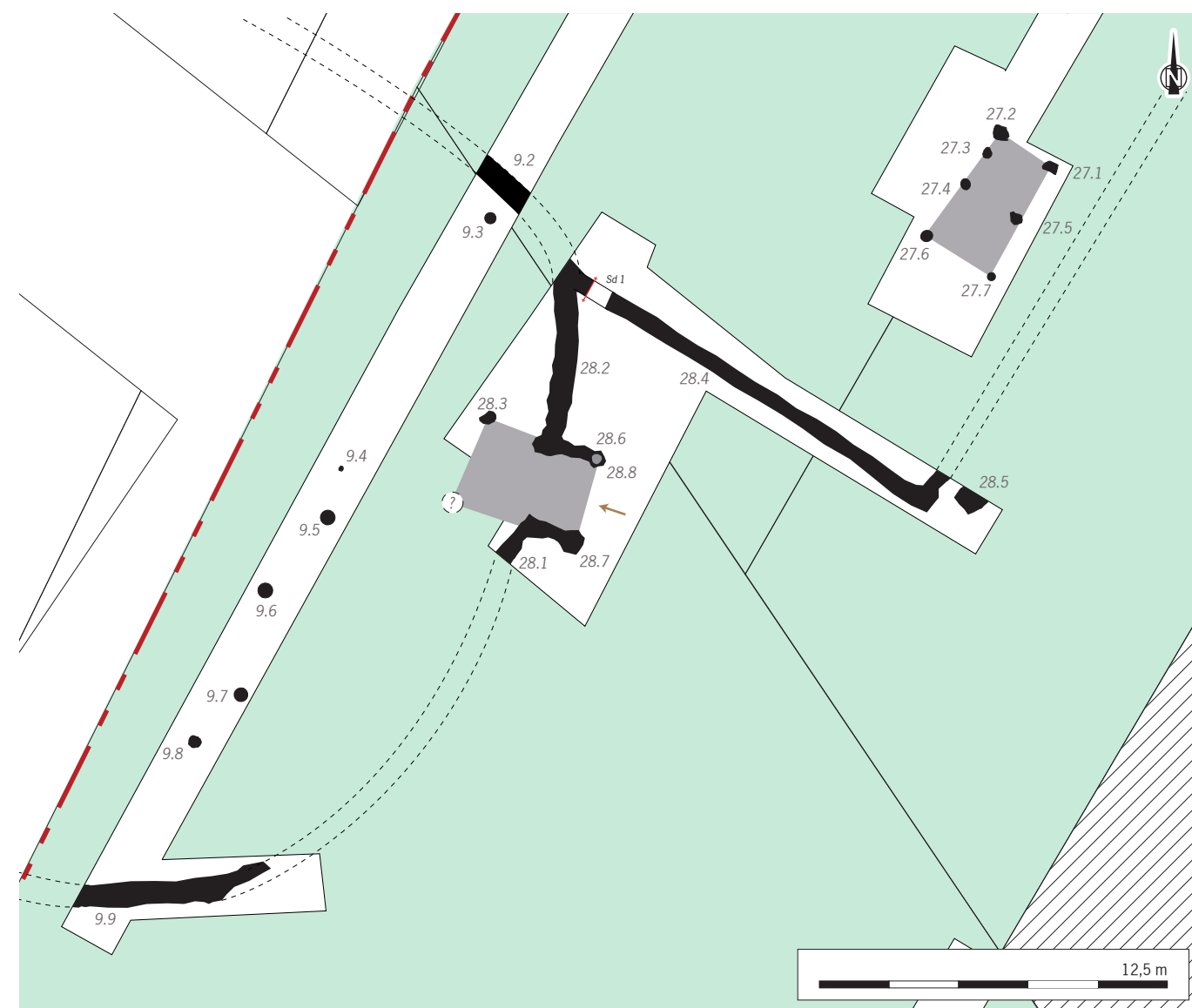
DOMPIERRE-SUR-MER Fiefs de Cheusse et de la Garenne, phase 3

Époque contemporaine

Le projet de construction d'une ZAC économique de plusieurs hectares a déclenché la prescription en 2008 d'une série de diagnostics archéologiques. L'emprise des travaux d'évaluation de cette troisième phase de diagnostic couvre une superficie d'un peu moins de 13 hectares. Les cent vingt-huit tranchées ouvertes représentent une superficie cumulée de 8 773,5 m², soit 7,10 % de la superficie accessible. Elles ont permis d'observer la stratigraphie générale de l'emprise et de mettre en évidence plusieurs phases d'occupation humaine (Maitay, 2019).

La première, datée du premier âge du Fer, se concentre dans le secteur C, c'est-à-dire dans la partie orientale de l'emprise, et correspond à la suite de l'enclos palissadé du premier âge du Fer des Drouillards fouillé en 2009 (Maitay, 2012). La tranchée de fondation de palissade a pu être suivie sur plusieurs mètres de longueur, son tracé portant la superficie totale de l'enclos à environ 1 800 m². Elle est interrompue par un système d'entrée à porche de bois, disposé face à un premier et visiblement construit suivant les

mêmes modalités architecturales. L'intérieur de la portion orientale de l'enclos est occupé par une série de fosses et de trous de poteaux. L'un de ces trous de poteaux a fourni une datation radiométrique sur charbons de bois comprise entre 918 et 811 av. J.-C., couvrant ainsi la phase ultime de l'âge du Bronze final (Bronze final IIIb) et le début de la phase ancienne du premier âge du Fer (Hallstatt C1). Une seconde tranchée de fondation, elle aussi peut-être palissadée, pourrait appartenir à un deuxième enclos qui viendrait prendre appui contre le premier, mais le décapage partiel de cette structure ne permet pas d'aller plus loin dans sa datation ni son interprétation. À quelques mètres plus au nord, un bâtiment quadrangulaire à au moins six poteaux porteurs possède une superficie et des proportions parfaitement compatibles avec celles en vigueur au premier âge du Fer. Plus au nord, une structure rectiligne d'orientation sud-est/nord-ouest s'apparente à une tranchée de fondation arasée mais son fonctionnement à l'âge du Fer n'est pas assuré. L'état de conservation de ces structures est très



DOMPIERRE-SUR-MER,
fiefs de Cheusse et de La Garenne, plan des vestiges protohistoriques mis au jour dans le secteur C.
L'emprise des bâtiments sur poteaux de bois est matérialisée en grisé (DAO : B. Larmignat et C. Maitay).

satisfaisant malgré une couverture sédimentaire peu épaisse et des pratiques aratoires assez destructives. Bien que numériquement modeste, le mobilier céramique est homogène et bien conservé.

Une seconde phase d'occupation, couvrant cette fois-ci certainement plusieurs siècles, rassemble des tronçons de fossés rectilignes et d'orientations différentes correspondant probablement pour la majorité d'entre eux à des anciens fossés parcellaires. Les quelques tessons de céramique et fragments de tuiles découverts dans les comblements assurent un fonctionnement et un abandon de ces structures fossoyées entre l'époque moderne et le XIXe s. Enfin, pendant l'occupation allemande, un câble de télécommunication ou d'alimentation électrique reliant le bourg de Dompiere et une batterie anti-aérienne

construite sur le remblai du canal de Rompsay, traverse l'emprise selon une orientation sud-est/nord-ouest.

Les informations récoltées au cours de ce diagnostic, même s'il s'agit surtout de données spatiales, très peu de sondages ayant pu être réalisés au cours de cette opération, confirment une nouvelle fois le fort potentiel archéologique de ce secteur du plateau aunisien. L'essentiel des structures archéologiques et des mobiliers mis au jour se concentre dans le secteur C, à l'est de l'emprise. La mise au jour d'une partie du tracé de la portion orientale de l'enclos palissadé des Drouillards, ainsi que la découverte d'un nouveau dispositif d'entrée, d'au moins un bâtiment à poteaux porteurs et d'un probable second enclos constitue une formidable opportunité d'étudier les modalités de fonctionnement d'un habitat rural du premier âge du Fer. Si ce type de site est désormais mieux connu

dans la région (Maitay, sous presse), la possibilité d'en fouiller un dans son intégralité constitue une chance unique, tant en Charente-Maritime que dans l'ouest de la France.

Maitay Christophe

- Maitay, 2012
- Maitay C. : « Un exemple d'occupation rurale du premier âge du Fer dans le Centre-Ouest de la France : la ferme des Drouillards à Dompierre-sur-Mer, Charente-Maritime », *Bulletin de l'Association des archéologues du Poitou-Charentes*, 41, 2012, pp. 9-17.

Protohistoire,
Temps modernes

DOMPIERRE-SUR-MER Liaison routière RN 11-RD 108

Le projet de création d'un nouveau tracé routier a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le service d'archéologie départementale, sur une emprise totale de près de 9 ha. Dans les 57 tranchées ouvertes, très peu de structures anthropiques ont été identifiées et le mobilier archéologique s'est révélé indigent. De nombreuses traces témoignent de l'omniprésence d'activités agricoles, comme des marques de labours, des fossés parcellaires ou encore des probables fosses de plantation. En revanche, le mobilier archéologique, prélevé majoritairement hors contexte ou plus rarement au sein même d'un aménagement, couvre une fourchette chronologique très large attestant une présence humaine, même anecdotique, sur une période par conséquent très étendue.

En effet, les tessons les plus anciens remontent au plus tôt à la Protohistoire ancienne (sans caractérisation plus poussée possible), d'autres comme des fragments de *terra nigra* ou une pièce de monnaie, appartiennent à l'époque gallo-romaine. Enfin, les rares vestiges de bâti doivent quant à eux remonter, au mieux, à la période moderne.

Plusieurs opérations de diagnostic se sont déroulées dans le secteur et comme ce fut le cas lors de cette opération, très peu de vestiges furent découverts. La très faible épaisseur stratigraphique combinée à la longue exploitation agricole de ces terres doivent avoir

- Maitay, 2019
- Maitay C., avec la coll. de Bakkal-Lagarde M.-C., Bernard R. et Larmignat B. : *Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer, Charente-Maritime, Dompierre-sur-Mer, Fief de la Garenne – Phase 3. Un habitat palissadé du premier âge du Fer et des réseaux fossoyés d'époques moderne et contemporaine*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2019, 70 p.
- Maitay, sous presse
- Maitay C. : « Vivre à la campagne au premier âge du Fer. Enclos palissadés et structures d'habitat dans le centre-ouest de la France », in Maitay C., Marcigny C. et Riquier V. dir., *Les formes de l'habitat du premier âge du Fer en Europe de l'Ouest. Actes de la table-ronde organisée à l'École de Louvre (Paris, 31 mars 2017)*, Paris, Inrap-CNRS éditions (coll. Recherches archéologiques, 20), 30 p.

participé à la destruction et à l'effacement d'éventuelles traces d'occupation anthropique.

Des doutes persistent néanmoins pour les aménagements indéniablement anthropiques découverts au centre géographique de l'emprise du projet : un grand fossé vierge en mobilier peut être compris soit comme un fossé d'enclos potentiellement ancien, soit comme un canal de drainage relativement récent comme il en existe à quelques mètres de là (et toujours en fonction).

En outre, le comblement d'une large fosse a livré du mobilier protohistorique très homogène, mais son positionnement complètement isolé ne permet pas d'en comprendre le rôle.

Bien que les structures tout comme le mobilier soit rare, il est toutefois certain que l'homme a ici laissé une trace de son passage. La portion de maçonnerie ayant appartenu à une construction probablement moderne en témoigne. En revanche, rien ne peut être mis en relation avec l'occupation rurale du premier âge du Fer découverte au lieu-dit des Drouillards, à quelques centaines de mètres au nord-est de l'emprise.

Trézéguet Céline

- Trézéguet, 2018
- Trézéguet C. : *Dompierre-sur-Mer « Liaison routière RN 11-RD 108 »*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2018, 130 p.

LE DOUHET La Grand Font

Cette petite opération réalisée en janvier 2018 a permis de révéler l'environnement archéologique direct de la source de la « Grand Font » de l'aqueduc de Saintes, au Douhet.

Ce captage antique constituait l'un des apports principaux en eau à destination de Saintes, l'antique *Mediolanum Santonum*, par le biais d'un aqueduc. Malgré les espoirs qui accompagnaient la réalisation de cette opération, seuls des épandages et quelques fosses modernes se trouvaient à proximité de l'entrée, et aucune structure n'a été identifiée sur la moitié nord. Les résultats semblent ainsi indiquer l'absence d'aménagements anciens en rapport avec cette source, hormis le puits/*norja* bien connu et actuellement visible. Contre toute attente, les abords et notamment les parties hautes de la parcelle semblent vides de toutes activités anthropiques. Néanmoins, l'absence totale de mobilier, contrastant grandement avec les

descriptions des niveaux fouillés par J.-L. Hillairet au-devant de l'escalier d'accès, tout au sud, de toutes natures et périodes confondues, suscite quelques interrogations. En effet, il n'est pas impossible que des aménagements soient directement mis en œuvre dans le rocher affleurant mais la nature variable de ce dernier, la végétation, les labours et la faible épaisseur de terre le surmontant par endroit ne permet pas d'appréhender ce type de structure.

Gissinger Bastien

- Gissinger, 2018
- Gissinger B., avec la coll. de Dieu Y. : *LE DOUHET, La Grand Font. Les abords d'un captage antique de source*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2018, 49 p.
- Hillairet, 2014
- Hillairet J.-L. : « Les aqueducs de Saintes. Les trois sources », *Les cahiers de l'aqueduc*, (L'aqueduc de Saintes, mémoire et recherches), 4, Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime, 2014, pp. 32-40.

Moyen Âge

GEAY L'église Saint-Vivien

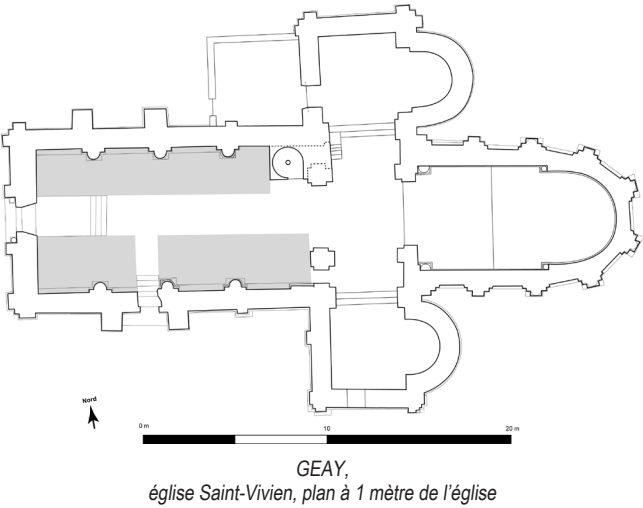
Anciennement sous le vocable de Notre-Dame, l'église Saint-Vivien de Geay représente probablement le reliquat d'un ancien monastère Casadéen cité à partir de 1178. Du petit établissement, situé favorablement sur les hauteurs du bord de la Charente, ne reste que son église. Classée au titre des Monuments Historiques le 29 janvier 1907 notamment par l'action de l'architecte des M.H. Albert Ballu, quelques notices ont pu mettre en avant la singularité de l'église et de son chevet à pan coupé et composé d'une ornementation architectonique très fournie ; le site n'a cependant jamais fait l'objet d'une étude complète et détaillée. D'apparence homogène, l'église Saint-Vivien est un parfait exemple d'édifice où s'entremêlent des restaurations anciennes rendant difficile la lecture et la compréhension de la mise en œuvre de ses différentes parties.

À l'occasion du 177^e congrès Archéologique de France, une campagne de relevés topographique et photogrammétrique est menée afin de documenter l'édifice et ses différents réaménagements. Cette première étude est en partie publiée dans les actes du congrès archéologiques, *Monastères en Saintonge*, coordonnés par Christian Gensbeitel et à paraître en 2020. À l'avenir, des prospections géophysiques pourraient aider à la localisation de l'établissement monastique et l'étude du site participera à le replacer

au sein d'un réseau monastique et territorial, riche en Saintonge.

Javel Jean-Baptiste
et Chargé Estelle

- Chargé, Javel, 2020
- Chargé E. et Javel J.-B. : « Le prieuré de Corne-Royal et son église » in Chr. Gensbeitel (Coord.) *Monuments de Charente-Maritime, Monastères en Saintonge, actes du congrès archéologique de France, Saintes, 7 au 11 juin 2018*, Paris, Société française d'archéologie, 2020.



GEMOZAC

Les abords de l'église Saint-Pierre et de la mairie

■ Les traces évocatrices d'un riche passé urbain

Le projet d'aménagement des abords de l'église Saint-Pierre couplé à celui de restauration de l'église elle-même, a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le service d'archéologie départementale. L'emprise de cette intervention, d'une superficie de 2 000 m², qui englobait différents espaces publics autour de la mairie et de l'église, est implantée en plein cœur du bourg.

Les nombreuses tranchées réparties autour des deux bâtiments et sur les places publiques attenantes ont mis en évidence la permanence de l'occupation humaine du secteur depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours (fig. 1). Ainsi, une occupation s'est matérialisée à travers la présence de plusieurs fondations maçonnées, de niveaux de sol parfois intacts, de mobilier (dont un balsamaire) et d'éléments architectoniques réemployés. De l'implantation des vestiges maçonnés a été retracé un quadrillage urbain régulier correspondant vraisemblablement à une organisation planifiée du tissu urbain.

Sans hiatus, alors que les vestiges gallo-romains étaient pour certains encore visibles, s'est installée une nécropole mérovingienne qui a aujourd'hui livré une vingtaine de sarcophages monolithes taillés dans du calcaire local (fig. 2). Cette zone funéraire s'est probablement agrégée autour d'un établissement de culte païen préexistant, lieu sur lequel a été érigée plus tard l'église Saint-Pierre. L'Antiquité tardive transparaît à travers le mobilier céramique, notamment un tesson de DSP frappé d'une figure de cerf. Il en est de même pour la haute époque médiévale, qui a également livré de la céramique.

En parallèle à l'érection de l'église, entre la fin du XIe s. et le siècle suivant, des bâtiments profanes sont construits. Certains d'entre eux, profondément fondés, semblent avoir été entretenus jusqu'à ce que le secteur soit complètement rasé dans la seconde moitié du XIXe s. pour laisser place à un projet d'aménagement du centre bourg, avec la construction de l'hôtel de ville que l'on connaît aujourd'hui. D'autres bâtiments ont été construits au cours de l'époque médiévale, voire moderne pour les plus récents. Les espaces intérieurs qu'ils constituent ont conservés les niveaux liés à la construction (probables niveaux de chantier), à l'occupation, à l'abandon et à la démolition et s'y succèdent en effet de façon chronologique, sans perturbation extérieure, depuis au moins le haut Moyen Âge (fig. 3).

L'église porte sur ses murs les différentes modifications imputables à sa longue histoire. Il a été montré que sa façade, reconstruite au moins à deux reprises, n'a pas été tronquée au XIXe s. comme il était communément admis. En outre, il semblerait que le mur gouttereau nord de la nef, remonté au XIXe s., repose sur les fondations médiévales. Ailleurs, l'étroitesse des sondages ou la présence de vestiges en place n'a pas permis d'observer pleinement les fondations et les niveaux liés à la construction du bâtiment.

Ces observations rudimentaires nécessiteraient d'être amplifiées par une véritable lecture archéologique du bâti.

Un témoignage du XVIIIe s. évoque la difficulté d'accéder à l'église à cause de l'accumulation de sépultures tout autour de l'édifice. L'élévation dressée par Claude Masse à la même époque en atteste : des monticules de terre cachent le bas des murs. L'ensemble sera arasé au cours du XIXe s. lors de la translation du cimetière dans un autre secteur de la ville : cet arasement explique pourquoi les sarcophages mérovingiens affleurent directement sous le sol de circulation actuel. Les traces d'un tel amoncellement sont toutefois conservées au chevet de l'église où des niveaux de sépultures en fosses, en contenant souple et/ou périssable, et des niveaux de terre de cimetière atteignent jusqu'à 1,75 m de profondeur. Les sépultures les plus anciennes, les plus profondément enfouies n'ont pas été datées, mais les premiers niveaux de sépultures conservées en place appartiennent à l'époque moderne ; les inhumations se sont alors faites en fosses, dans des contenants de type linceul et cercueil (des clous et des épingles ont souvent été retrouvés autour des squelettes).

À l'arrière du bâtiment de la mairie, un sondage atteignant 1,70 m de profondeur n'a pas atteint le substrat, mais a révélé la présence de plusieurs niveaux de remblais stériles. La question se pose de savoir s'il s'agit là de comblements d'un puissant fossé qui aurait pu délimiter l'emprise de l'ancien château qui se dressait dans le bourg, ou d'un secteur qui était, comme le montre le cadastre napoléonien, en eau. Non loin de là, un mur parcellaire qui figure sur le cadastre napoléonien, épierré, a été identifié.

Les nombreux sondages ouverts autour de la mairie et de l'église Saint-Pierre ont révélé la longévité et la complexité de l'occupation anthropique dans le secteur. Il a pu être clairement et matériellement prouvé que la présence humaine s'est ici manifestée au moins dès l'époque antique, et qu'elle s'est maintenue, sans hiatus, jusqu'à aujourd'hui. Elle a par ailleurs marqué



GÉMOZAC, les abords de l'église Saint-Pierre et de la mairie, fig.1, plan général des tranchées et des vestiges mis au jour – 1/250 (cliché : C. Gay)



GÉMOZAC, les abords de l'église Saint-Pierre et de la mairie, fig.2, vue zénithale de la tranchée Tr. 01 au pied du mur gouttereau nord de l'église (cliché : C. Trézéguet)

de son empreinte le développement du tissu urbain, mais a aussi guidé l'installation de l'église à cet endroit précis. Le mobilier archéologique, en contexte, est très présent et l'ensemble des vestiges est dans un très bon état de conservation.

Trézéguet Céline

- Trézéguet, Berthelon, Lopes, 2018
- Trézéguet C., Berthelon A. et Lopes R. : *Gémozac Abords de l'église Saint-Pierre. Les traces évocatrices d'un riche passé urbain*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2018, 300 p.



GÉMOZAC, les abords de l'église Saint-Pierre et de la mairie, fig.3, vue générale de la tranchée Tr. 06 depuis l'est, sur le parvis de la mairie (cliché : C. Trézéguet)

Protohistoire,
Antiquité

L'HOUMEAU ZAC de Monsidun, Cœur de Bœuf et le Chêne, tranche 1

Le secteur de L'Houmeau *Monsidun* avait, en octobre 2008, livré de nombreux vestiges lors de la fouille de L'Inrap, qui révélait près d'un millénaire d'occupation entre les IIe et Xe s. Elle avait en effet mis en évidence un bâti antique à vocation viticole, des espaces d'inhumations antiques et médiévaux ainsi qu'un habitat du haut Moyen Âge.

L'emprise du diagnostic réalisé en septembre 2018, de l'autre côté de la route communale bordant la zone déjà fouillée laissait présager une densité de structures plus importante.

La réalisation de 29 tranchées n'a cependant pas révélé les vestiges escomptés, bien que quelques 75 structures aient été recensées. Celles-ci correspondent pour l'essentiel à des vestiges parcellaires de datation indéterminée, sinon à des structures liées à l'exploitation du terroir (zones boisées, cultivées et labourées, plantations).

Une première occupation dont subsistent d'éphémères traces se dessine à la période protohistorique avec deux structures de combustion (vidanges de fours, foyer). Le mobilier récolté dans leurs US respectives comprend de la céramique, du matériel lithique, des restes de faune et de malacofaune ainsi que de la terre cuite (dont un morceau de torchis potentiel), traces en filigrane de la présence santone en ces lieux.

Le creusement d'un puits creusé dans la tranchée 04, interrompu après 1,24 m de profondeur pourrait être rattaché à la période antique, peut-être en liaison avec la *pars agraria* de la villa gallo-romaine située non loin. Des structures liées à la mise en culture de ces terres (bâtiment vinicole) ont en effet été découvertes dans la fouille réalisée par l'Inrap (mentionnée au-dessus).

Deux sections de fossés viennent de même structurer une partie de ce domaine, au cours de la

période médiévale puis moderne. Ces différentes structures évoquent des limites parcellaires.

Cette rationalisation de l'espace rural a été perturbée par le travail de la terre sur une période plus récente qui en a probablement fait disparaître la majorité. Les traces de charrue révélées dans la tranchée 21 font état de l'exploitation agricole sur ce territoire. De même, la présence de bosquets, haies ou d'arbres isolés dans cette zone a pu conduire à confondre leurs négatifs avec des structures telles que des fosses. L'empreinte de leurs systèmes racinaires n'a pu être détectée que par le test de certaines d'entre elles parmi les plus caractéristiques.

La question de l'exploitation de cette zone se pose aussi pour les deux concentrations de trous de poteaux

trouvées dans les tranchées 01 et 24. Totalisant respectivement 30 (Tr. 01) et 11 TP (Tr. 24) alignés en rangée, ces deux ensembles posent question. Font-ils partie d'une plantation?

Gissinger Bastien

- Cornec, Lavoix, Leroy, 2016
- Cornec T., Lavoix G., Leroy F. : *Des viticulteurs de l'Antiquité aux agriculteurs du Moyen Âge : un millénaire d'occupation à Monsidun*, rapport de fouille préventive, Poitiers, Inrap, 2016, 5 vol.
- Gissinger et alii, 2018
- Gissinger B. (dir.), Malingre R. Royer A. : *L'Houmeau, ZAC de Monsidun, Cœur de Bœuf et le Chêne, tranche 1*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2018, 116 p.

LOULAY La Montagne

L'emprise du projet est localisée au sud du bourg, dans un environnement périurbain à dominante rurale. Elle représente une surface de 1,7 ha, mais la surface réellement accessible à la réalisation de ce diagnostic est de 1,6 ha environ.

Neuf sondages d'une superficie cumulée de 1 663,83 m² ont été creusés (soit 9,91 % de la surface). Les colluvionnements de pente et les dépôts alluvionnaires du fond de vallon se sont révélés pauvres en témoins

directs et indirects d'activités. Les sondages ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne dans les parcelles étudiées.

Beausoleil Jean-Michel

- Beausoleil, 2018
- Beausoleil J.-M. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Loulay, la Montagne*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 32 p.

Protohistoire,
Antiquité,

MARENNES La Marquina

Haut Moyen Âge,
Époque moderne

Ces fouilles ont été réalisées dans le cadre du projet d'aménagement d'un éco-quartier par la ville de Marennes.

L'opération, qui a fait suite à un diagnostic archéologique, a porté sur une surface de 7 593 m², sur les parcelles AX 27p, 28 et 29, localisées à l'est du bourg actuel.

Elles ont permis de mettre au jour des vestiges de la Protohistoire à l'Époque moderne concentrés dans la partie méridionale de l'emprise.

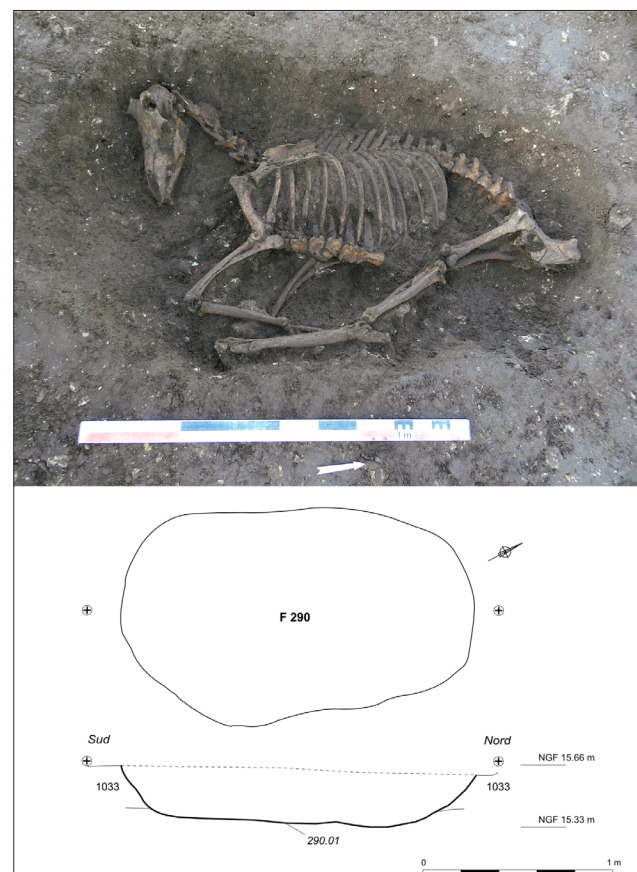
Des indices d'occupations protohistoriques se rapportant au Bronze ancien, au premier âge du Fer et à l'extrême fin de l'âge du Fer, ont été identifiés. S'il est impossible de caractériser ces occupations, en raison de l'arasement des structures et de la rareté du mobilier, la répartition spatiale des faits qui leur sont attribués permet de les situer dans la partie méridionale de l'emprise, et non au nord comme cela avait été pressenti.

L'Antiquité est la période la mieux documentée, à travers un bâtiment maçonné observé sur près

de 400 m², dans l'angle sud-ouest du site. Construit au cours du Haut-Empire, peut-être dès l'époque augustéenne, ce bâtiment n'a pu être appréhendé que très sommairement, son plan étant incomplet et son état de conservation médiocre. Toutefois, certains éléments – enduits peints et fragments de *tubuli* traduisant l'existence d'une ou plusieurs pièces chauffées – renvoient à un probable habitat rural prospère.

La vocation domestique du site devient funéraire au fil des siècles. Deux inhumations humaines sont installées dans l'emprise du bâtiment à la charnière du Haut et du Bas-Empire, suivies de sépultures accueillant les dépouilles de deux cerfs, enfouis avec soin au sein du même espace (voir fig.). Les observations ostéologiques réalisées permettent de restituer un système de harnachement qui suggère une pratique de la chasse « à l'appelant ».

L'occupation du site se poursuit au cours du haut Moyen Âge. La vocation funéraire apparaît alors prédominante, bien que l'ensemble funéraire



MARENNES, La Marquina, sépulture de cerf F290
(Relevé et cliché : M.-C. Arqué. Mise au net : J. Mousset, J. Moquel)

appréhendé soit restreint. Les sépultures de quatre sujets adultes et deux immatures sont progressivement installées durant un intervalle couvrant le Ve au VIIIe s.

L'orientation est/ouest, tête à l'ouest, est privilégiée, conformément à une pratique répandue en Gaule à partir du VIe s. Les sépultures sont de deux types : en pleine terre avec couverture et/ou enveloppe souple et avec coffrage en bois, illustrant ainsi la variété typologique et l'hétérogénéité des gestes funéraires en usage au cours du haut Moyen Âge.

Si l'occupation du site entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge semble continue, une interruption intervient avec le Moyen Âge classique. Il faut attendre l'Époque moderne pour assister à un renouveau de l'implantation humaine. Les vestiges attribués à cette période restent toutefois très lacunaires et sont principalement documentés par un fossé dont le comblement a livré un mobilier céramique des XVIe-XVIIe s, trois monnaies, la première émise sous François Ier, les deux autres antérieures à 1640, un fragment de tuyau de pipe en usage à partir du XVIe s., ainsi que de petites balles en plomb et des clous de fers à cheval postérieurs au XIVe s.

Tendron Graziella
et Mousset Julie

- Tendron, Mousset, 2020
- Tendron G. et Mousset J. (dir.) : *Marennnes (17), La Marquina. Occupations protohistorique, antique, alto-médiévale et moderne*, rapport final de fouille préventive, Limoges, Éveha – Études et valorisations archéologiques, 2020.

Temps modernes

MURON La Poule Blanche

Ce diagnostic a permis l'identification de 23 fosses d'extraction de marne dont la longueur varie de 1,80 m à plus de 10 m. La profondeur de ces aménagements varie en fonction de la puissance du niveau de marne qui recouvre les formations calcaires, les plus importantes ayant plus de 1,10 m d'épaisseur. Le matériau extrait a pu être utilisé pour la fabrication de mortier de terre ou pour celle de chaux. Les quelques éléments céramiques présents dans les comblements permettent de dater leur activité lors d'une phase qui s'étend du XVIIe au XVIIIe s.

Les autres structures présentes sur l'emprise, fossés et trous de poteaux, n'ont pas fourni d'élément de datation, à l'exception d'un tesson protohistorique ubiquiste. Elles pourraient marquer la limite orientale d'une occupation ancienne qui s'étend en direction du marais.

Vacher Stéphane

- Vacher, 2019
- Vcher S. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Muron, La Poule Blanche, Les carrières de la Poule Blanche*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2019, 42p.

Néolithique

MURON Treize Œufs

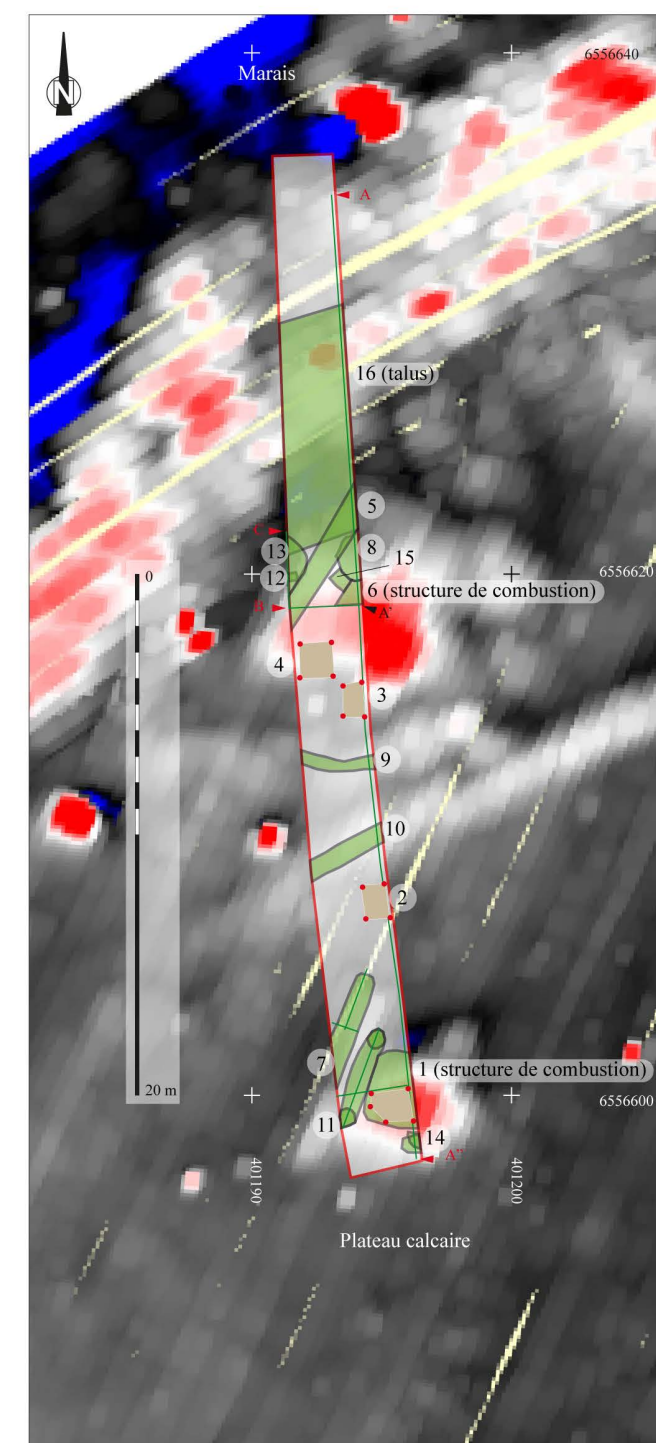
Deux sondages sur le site de Treize Œufs ont été réalisés dans le cadre du PCR « Dynamique d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer » (Mathé, Ard, 2016, 2017, 2018, 2019), ils avaient différents objectifs.

Le premier était de tester des anomalies à forte réponse magnétique localisées lors de la prospection de 2016 et pouvant correspondre à l'emplacement de fours de saunier. L'anomalie localisée à l'emplacement d'une ancienne limite parcellaire dans les 16 m² du sondage 1 n'a livré qu'un leurre moderne comme nous le pressentions, les autres, identifiées dans les 131 m² du sondage 2, correspondent à des aménagements liés à l'activité des sauniers gaulois (fig. 1). On mentionnera la présence de deux fours, structures 1 et 6. Le premier correspond à un four de sauniers accompagné de ses structures annexes, la structure 7 correspondant à une fosse oblongue imperméabilisée, certainement pour recevoir un liquide, les structures 11 et 14 marquent quant à elles les tranchées de fondation d'un aménagement couvrant le four. Le second four, enfoui plus profondément, présentait différents états de fonctionnement. Il a été testé plus ponctuellement et il ne peut actuellement être attribué à une pratique précise. On notera aussi la présence de trois fossés, structures 5, 9 et 10, dont la fonction ne peut être définie au vu de la taille du sondage réalisé, la présence de fosses, structures 8, 12, 13 et 15, de concentrations particulières de mobilier, structures 2, 3 et 4 et d'une très probable digue ou talus, structure 16, mise en place pour protéger les fours des inondations fluviomarine.

La confrontation des résultats des prospections géophysiques avec ceux issus des sondages archéologiques démontrent donc la complémentarité de ces deux approches, notamment pour identifier l'emplacement de structures sous les dépôts de briquetage et la géométrie des dépôts associés aux sites de production de sel.

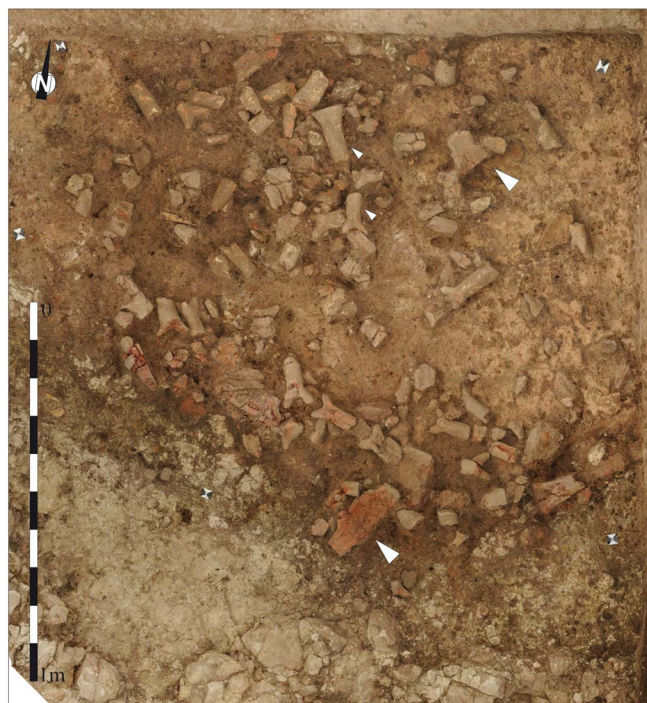
Le second objectif de l'intervention était de reconnaître localement la stratigraphie de la berge du marais et d'observer dans ce contexte, la distribution et la puissance stratigraphique des rejets de briquetage, afin d'établir une nouvelle coupe stratigraphique de référence et d'apporter de nouvelles données sur le colmatage du marais de Rochefort.

La coupe est du sondage, qui s'étend de l'extrémité du plateau calcaire jusqu'au marais, est comparable à celles relevées lors de l'intervention menée sur le site des Pierres Closes à Saint-Laurent-de-la-Prée (Vacher, 2017), avec des fours positionnés en limite du plateau calcaire et des niveaux de briquetage s'étendant dans le marais où ils sont recouverts pour partie par des dépôts fluvio-marins. On notera aussi que les niveaux



- structure
- cadre des relevés photo plan des structures 1 à 4 avec les points de calage reportés sur les photos.
- Axe de coupe relevée
- "A" point définissant la localisation de coupe
- emprise de la tranchée

MURON, Treize Œufs, fig.1, plan des structures du sondage 2 sur les résultats de la prospection géophysique (topo : V. Miaillhe, DAO : S. Vacher, géophysique : F. Lévêque, V. Mathé).



MURON, Treize Oeufs,
fig.2, photo plan du niveau de pilettes dans la structure 1,
les petites flèches indiquent la seule pilette entière,
les grandes flèches, des fragments de pilette en T
(photoplan : V. Miaillhe, clihé : S. Vacher)

de briquetage ont été perturbés par de très nombreuses bioturbations, lors de phénomènes climatiques mais aussi lors de la gestion des déchets par les sauniers eux-mêmes sur le site. L'attribution chronologique du mobilier dans cette stratigraphie peut donc être plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord.

La collecte de mobilier en contexte bien documenté correspondait au dernier objectif de notre projet. L'intervention a permis recueillir plus de 3000 restes de briquetage pour un poids de plus de 56 kg. Cette série regroupe des éléments appartenant aux deux grands couples de mobilier technologique de la région, pilettes à tête plate et godets d'une part et pilettes trifurquées et augets à tronc prismatique, d'autre part. Mais on notera aussi la présence de barres, de pilettes fourchues, de pilettes en T massives, de pilettes quadrifurquées massives, de pilettes portant des traces de réparation et de très nombreux nodules d'argiles cuites. Malgré la fouille du four 1 (fig. 2), seule une pilette entière a pu être restituée, sa taille s'inscrit dans celles reconnues jusqu'à présent dans la région.

En ce qui concerne la datation, la céramique commune (étude G. Landreau) présente dans les niveaux de briquetage est attribuable à La Tène C (vers -250 à -150 av. J.-C.).

Les résultats de la datation 14C (Beta 511984,) réalisée sur des charbons de bois collectés dans la surface de la zone rubéfiée établissant le fond de la

structure 1 sont les suivants : à 95,4% de probabilité 361 - 168 cal av. J.-C. (2310 -2117 cal BP), à 68,2% de probabilité 354 - 291 / 232 - 193 av. J.-C. (2303 - 2240 / 2181 - 2142 cal BP), âge radiocarbone conventionnel 2180 +/- 30 BP.

La datation 14C (Beta 511985) réalisée sur des charbons de bois collectés dans la surface de la zone rubéfiée établissant le fond de la structure 6 a donné pour résultat à 95,4% de probabilité 403 – 352 / 297 – 228 / 221 – 211 cal av. J.-C. (2352 – 2301 / 2246 – 2177 / 2170 - 2160 cal BP), à 68,2% de probabilité 399 – 358 / 275 – 259 cal av. J.-C. (2348 – 2307 / 2224 -2208 cal BP), âge radiocarbone conventionnel 2280 +/- 30 BP.

Ces deux datations 14C présentent une fourchette chronologique plus importante et plus ancienne que celle obtenue par l'étude du mobilier céramique. Mais le prélèvement des charbons de bois dans le niveau supérieur de la sole de ces deux structures peut marquer une phase ancienne de leur utilisation. C'est le cas de la structure 6 en particulier où la stratigraphie montre des phases d'utilisations postérieures (Vacher, 2019).

Enfin, on mentionnera et regrettera l'absence de possibilité d'intervention sur le site de Treize Œufs en 2019 et 2020 au moins. La poursuite de cette opération aurait permis de finir la fouille des deux fours commencée en 2018 et d'aboutir leur étude.

Vacher Stéphane

- Mathé, Ard, 2016
- Mathé V., Ard V. dir. : *Rapport 2016 du PCR « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer »*, rapport de PCR 2016, Poitiers, DRAC-SRA, 214 p.
- Mathé, Ard, 2017
- Mathé V., Ard V. dir. : *Rapport 2017 du PCR « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer »*, rapport de PCR 2017, Poitiers, DRAC-SRA, 160 p.
- Mathé, Ard, 2018
- Mathé V., Ard V. dir. : *Rapport 2018 du PCR « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer »*, rapport de PCR 2018, Poitiers, DRAC-SRA, 58 p.
- Mathé, Ard, 2019
- Mathé V., Ard V. dir. : *Rapport 2019 du PCR « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer »*, rapport de PCR 2019, Poitiers, DRAC-SRA, 177 p.
- Vacher et al., 2017
- Vacher S. (dir.) : *Les occupations entre terre et marais sur la presqu'île des Pierres Closes à Saint-Laurent-de-la-Prée (17). Route impériale, extension du golf, phases 1 et 2*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2017.
- Vacher et al., 2019
- Vacher S. (dir.) : *Résultats préliminaires des premiers sondages sur l'atelier de saunier gaulois de Treize Œufs à Muron en Charente-Maritime*, rapport de sondage programmé 2018, Poitiers, DRAC-SRA, 2019.
- Vacher, Landreau, 2018
- Vacher S., Landreau G. : *Premiers sondages sur l'atelier de sauniers gaulois de Treize Œufs à Muron, fouille réalisée dans le cadre du projet collectif de recherche « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer »*, La lettre d'Archéaunis, numéro 49-2018-2, p.15 à 28, La Rochelle, 2018.

Temps modernes

NEUVICQ-LE-CHÂTEAU Les Suberlures

Le diagnostic archéologique réalisé au sud du bourg ne témoigne d'aucun vestige à l'exception d'un fossé de parcellaire orienté nord/sud. Situé en rupture de pente au-dessus d'un petit vallon parcouru par un cours d'eau, le fossé ne peut être daté avec certitude faute d'éléments. Un seul tesson, appartenant aux productions du Limousin des XIVe -XVIe s., lui était associé. Ce fossé n'est pas visible sur le cadastre napoléonien.

Bien que les découvertes archéologiques soient encore ténues sur ce secteur de la commune, les quelques indices déjà référencés permettent d'envisager une fréquentation pérenne des lieux de la période néolithique à la période moderne.

Leconte Sonia

- Leconte, 2018
- Leconte S. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Neuvicq-le-Château, Les Suberlures*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 31p.

Protohistoire, Antiquité

NUAILLÉ-D'AUNIS Chemin de Parçay

L'emprise diagnostiquée a livré des indices de sites qui appartiennent à deux phases. La plus ancienne se rattache à la Protohistoire, les structures, fosses et trous de poteaux se répartissent avec un maillage large, elles ne peuvent être calées précisément au vu du mobilier céramique mis au jour, seul un tesson permettant une attribution au début de cette période.

Le second indice de site marque l'épicentre d'une occupation antique qui se concentre dans la partie ouest de l'emprise à proximité du marais sous une faible couverture végétale. Elle regroupe un ensemble de murs, fossés, fosses, structures de combustion, trous de poteaux, carrière et une potentielle sépulture non datée à ce stade d'intervention. Ces aménagements sont scellés par un niveau de terre noire riche en mobilier distribué lors de l'occupation et/ou lors de la phase de destruction du site. Aucun niveau de sol parfaitement conservé n'a été mis en évidence même s'ils sont présents sous une forme arasée, hérissés, ou déstructurée entre certains murs.

L'implantation correspond à une villa dont le mobilier céramique caractérise la seconde moitié du II s. ap. J.-C. La présence de quelques éléments augusto-tibériens pourrait indiquer une mise en place

plus ancienne qui n'a pas été caractérisée par des structures à ce stade de l'intervention. Le mobilier abondant est à l'image de celui que l'on trouve sur ce type d'implantation avec, outre de la céramique, la présence d'éléments lithiques, de mobilier métalliques, de monnaie, de verres, d'enduits peints, de graines et de la faune terrestre et marine, coquillages et poissons.

Une intervention de fouille sur ce site permettrait de mieux caractériser les occupations antiques présentes sur la bande littorale en Aunis et établirait une nouvelle référence à comparer, entre autres, avec les occupations mises au jour à Aytré, ZAC de Bongraine (Hanry, 2005) et l'Houmeau, Monsidun (Cornec, 2016).

Vacher Stéphane

- Vacher, 2018
- Vacher S. : *Nuillé-d'Aunis, chemin de Parçay, Charente-Maritime, Nouvelle-Aquitaine*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 94 p.
- Cornec, 2016
- Cornec T. dir. : *Des viticulteurs de l'Antiquité aux agriculteurs du Moyen-âge : un millénaire d'occupation à Monsidun (L'Houmeau 17)*, rapport d'opération de fouille préventive, Poitiers, Inrap, 2016.
- Hanry, 2005
- Hanry A. dir. : *La villa viticole de la ZAC de Bongraine à Aytré (17)*, rapport d'opération de fouille préventive, Poitiers, Inrap, 2005.

PORT-D'ENVAUX Le Priouté, fleuve Charente

Le site immergé du Priouté se trouve dans le fleuve Charente à seulement 4 km en amont de la zone portuaire de Taillebourg – Port-d'Envaux. À ce jour, trois épaves assemblées (EP1, EP2, EP3) et une pirogue monoxyle, toutes datées du haut Moyen Âge, sont recensées au Priouté. La campagne 2018 a concerné le début de la fouille de l'épave EP3.

Localisée grâce aux prospections en couloir de la campagne 2014, l'épave du Priouté EP3 est située près de la rive gauche de la Charente à 175 m en aval d'EP2 et 230 m en aval d'EP1. Dans ce secteur, la bathymétrie réalisée en 2013 montre l'existence d'un haut-fond sans doute d'origine anthropique sur lequel se trouve l'épave.

À première vue, les quelques vestiges dégagés et visibles de son architecture et de sa forme semblent confirmer une similitude de construction avec les épaves EP1 et EP2. L'épave repose sur son flanc bâbord poupe face au courant, les éléments dégagés du sédiment argileux sont très érodés et semblent être tous en chêne. Seule une partie du flanc tribord est visible avec quelques bordages conservés au niveau des extrémités de l'embarcation. On observe également quelques couples encore en place. L'étrave et le seul bouchain monoxyle de transition conservé sont très similaires à EP1 et EP2.

Les trois embarcations du Priouté sont de construction à franc-bord, cependant, contrairement aux deux autres épaves (EP1 et EP2), les éléments visibles du flanc d'EP3 diffèrent, car ils sont constitués d'une alternance de bordages plats d'une largeur moyenne de 25 cm pour 4 cm d'épaisseur, et de bordages plus étroits et bombés, d'une largeur moyenne de 10 cm pour 9 cm d'épaisseur pouvant probablement faire office de lisses ? Tout comme sur EP1 et EP2 ils sont maintenus sur les couples à l'aide de chevilles et sont d'un diamètre identique de 3 cm aucune épave n'a été observée.

Nous avons quelques éléments de réponse sur la construction de ces trois embarcations contemporaines les unes des autres, même si leurs dimensions diffèrent

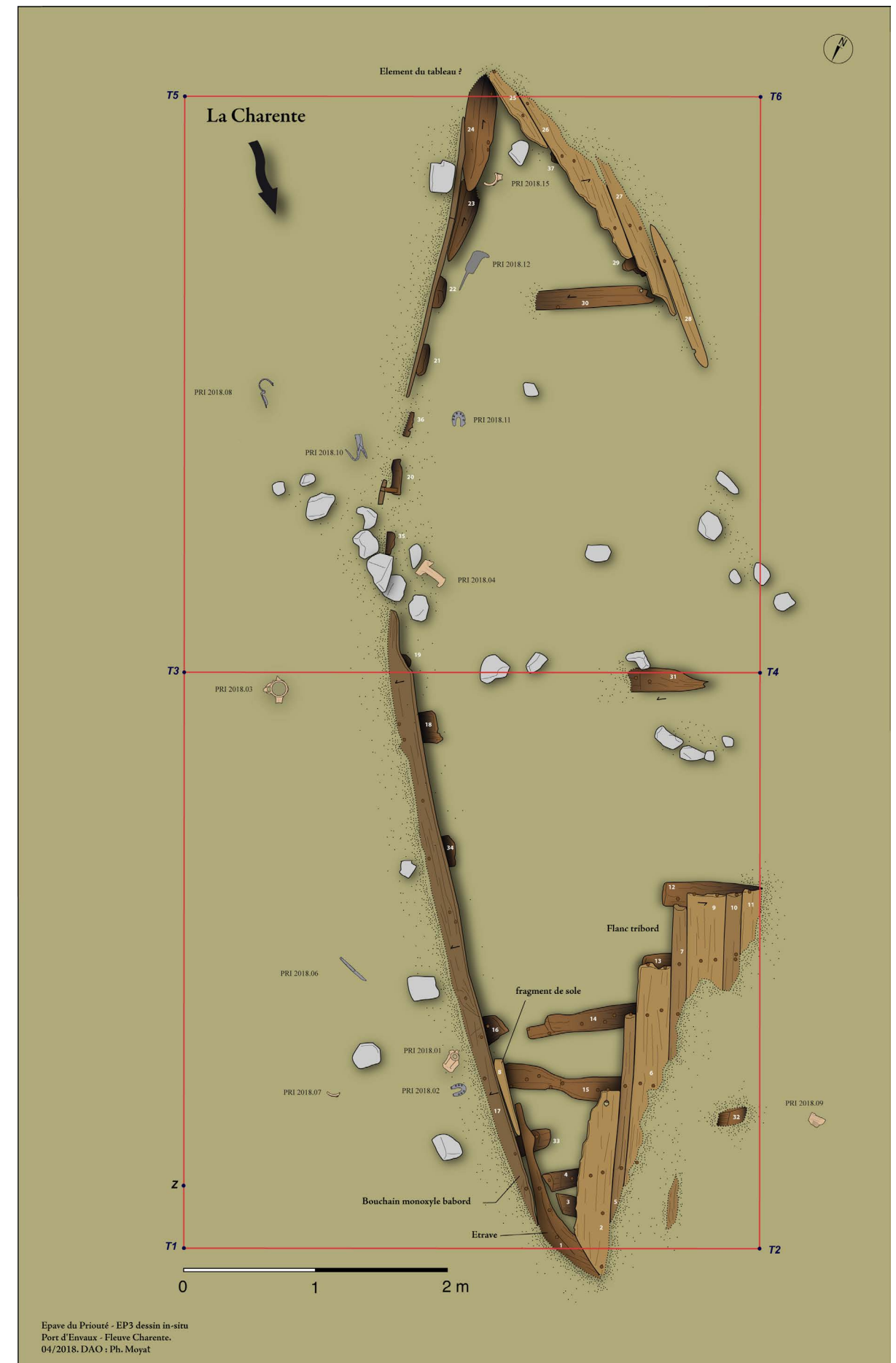
(6,5 m de long pour EP1 contre 9,1 m pour EP2 et 8,5 m visibles pour EP3).

Une datation 14C a été faite en 2014 sur un couple, côté proue, à tribord. Elle donne en âge calibré une fourchette comprise entre 662 et 770 ap. J.-C. (Poz-64857 : 1295 ± 30 BP). L'épave a donc été construite entre le milieu du VIII^e et la fin du VIII^e s. Rappelons que les deux autres embarcations assemblées et la pirogue monoxyle conservées sur le même site sont proches chronologiquement (EP1 : 680-874 cal AD ; EP2 : 601-771 cal AD et 650-671 cal AD ; pirogue P1 : 779-971 cal AD). Les prélèvements pour datation par dendrochronologie effectués par C. Lavier en 2014 et 2015 sont toujours en cours d'analyse, une datation début VIII^e s. semblerait se préciser.

La campagne 2018 a permis de commencer le relevé de l'épave 3. Pour le moment seul le plan des vestiges in-situ conservés d'EP3 dans son environnement a été effectué. Géographiquement proche d'EP1 et d'EP2, sa datation et les premières observations effectuées sur les parties visibles montrent que ces trois bateaux sont sans doute contemporains et de même conception navale. Les formes des trois embarcations avec une étrave et une sole presque plate ne laissent aucun doute sur leur milieu d'évolution et leurs fonctions. On peut penser qu'elles n'étaient pas uniquement destinées à naviguer sur le fleuve, et qu'elles pouvaient également avoir été conçues pour naviguer dans l'estuaire, voire pour longer la côte Atlantique. L'étude complète de cette troisième embarcation apportera sans aucun doute des compléments pour la compréhension des deux autres et enrichiront utilement un corpus très faible en nombre d'épaves fluviales d'époque mérovingienne pour tous les cours d'eau français.

Moyat Philippe

- Moyat, Mariotti, Normand, 2018
- Moyat P., Mariotti J.-F., Normand E. : *Fouille programmée du Priouté 2018, EP3, commune de Port-D'Envaux (Charente-Maritime) – Fleuve Charente*, rapport de fouille programmée subaquatique, Poitiers, DRAC-SRA, 2018, 99 p.



Epave du Priouté - EP3 dessin in-situ
Port d'Envaux - Fleuve Charente.
04/2018. DAO : Ph. Moyat

PORT-D'ENVAUX, Le Priouté, épave du Priouté, EP3, dessin in situ (DAO : Ph. Moyat)

PREGUILLAC
La Paquellerie

En raison de la proximité d'une enceinte néolithique, d'un site de l'âge du Fer et d'un site d'habitat et de stockage altomédiéval, un aménagement prévu sur 14 000 m² a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique en vue de la création d'un lotissement communal.

Treize tranchées ont ainsi été ouvertes au printemps 2018. Aucune structure ne peut se rapporter aux sites d'époque néolithique, âge du Fer et altomédiévale observés par les investigations alentours précédentes.

L'essentiel des structures a été repéré sur les franges ouest de l'emprise. Tous les aménagements ayant permis une datation se sont révélés au plus tôt de la fin du Moyen Âge, modernes pour la plupart (XVIIIe s.). La zone a certes livré quelques trous de poteaux, mais il est difficile de les rattacher à un type de construction en particulier.

Quelques fosses-dépotoir, mais surtout les nombreuses fosses d'extraction, indiquent une activité caractéristique de la périphérie d'un bourg médiéval/

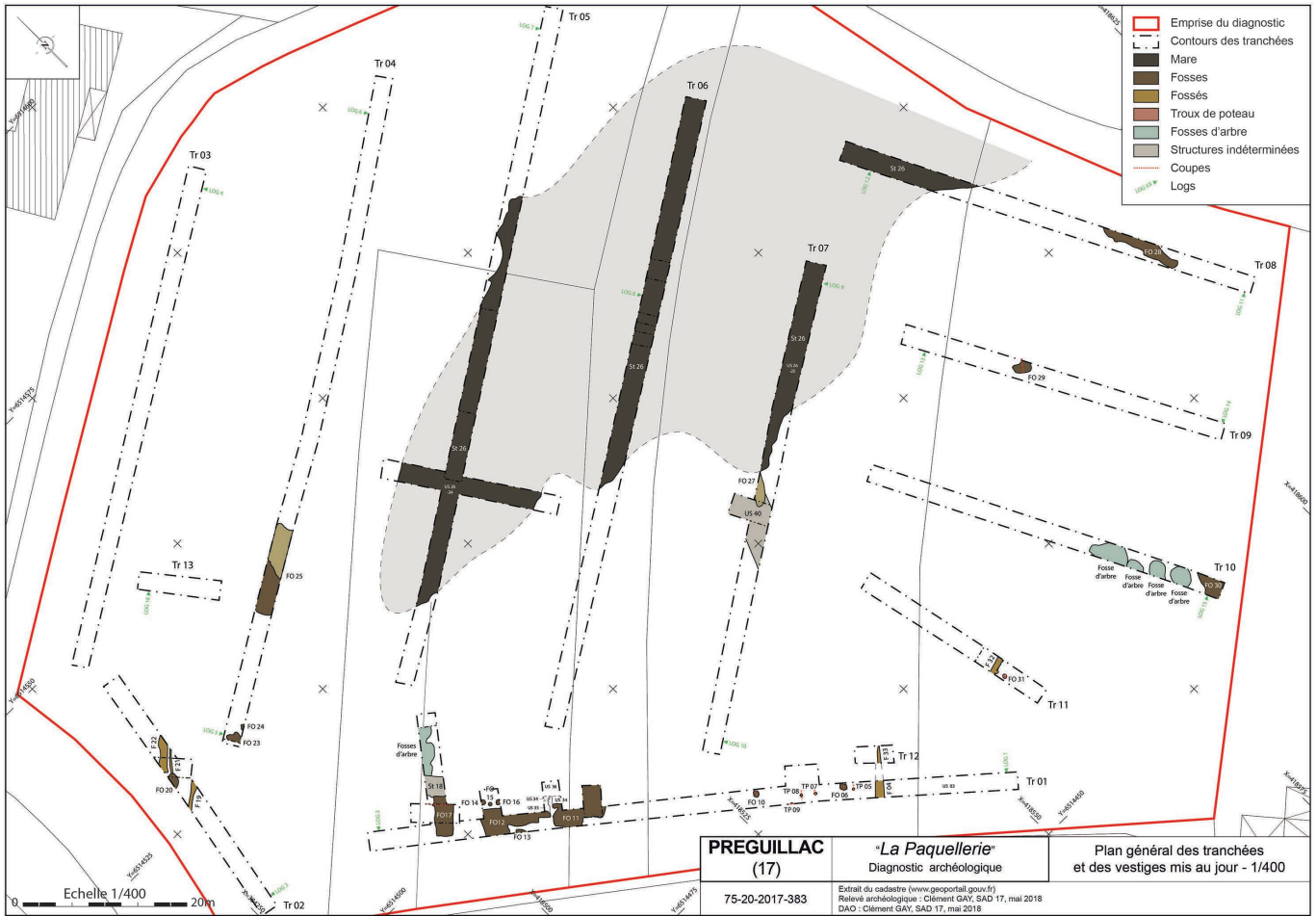
moderne. Quelques fossés parcellaires complètent le panel de structures rencontré.

Une vaste zone dépressionnaire a été comblée par des sédiments très organiques et évoquent une zone humide, de type mare. Couvrant près de 20 % de la surface du diagnostic, elle pose question. Elle semble comblée pour l'essentiel alors qu'aucune installation humaine n'est établie à proximité, si l'on en croit l'absence de matériel, hormis dans les couches superficielles.

Le terrain porte les stigmates d'une érosion forte qui, au-delà des quelques mètres en limite d'emprise, a fait disparaître toutes les structures peu profondes éventuelles, ne laissant subsister que les fosses d'extraction.

Gissinger Bastien

- Gissinger, 2018
- Gissinger B. : *Preguillac, La Paquellerie, les abords d'un bourg médiéval et moderne*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2018, 77 p.



PREGUILLAC, La Paquellerie, plan général des structures et vestiges (DAO : C. Gay).

ROCHEFORT
Stélia aerospace, ancien arsenal

Ce diagnostic a concerné les abords non-bâti de l'un des bâtiments de l'entreprise Stelia, situé dans la zone de l'arsenal au sud-est de Rochefort.

Quatre tranchées ont ainsi permis de mettre en relief différents vestiges, dont les bords d'une cale sèche et une rampe liée au bord d'un bassin d'échouage.

Un sol de pavés a été mis au jour dans la partie sud de l'emprise, lié à la circulation autour des cales et drainé par deux caniveaux qui bordent la structure. En partie sud, un épais massif de béton pourrait être interprété comme le support pour la voie ferrée visible sur les photographies aériennes des années 1950.

À proximité du pont du Parcq, franchissant le chenal du même nom, un niveau de calcaire, plus tard rechargé par un sol de béton en pente douce a été

identifié comme la rampe nord d'un bassin d'échouage, représenté sur le plan de 1885 ainsi que sur les documents ultérieurs, et comblé au cours du XXe s.

Ce diagnostic n'a pas livré d'éléments inattendus par rapport à ce que les plans d'archives permettaient de supposer. En revanche, il permet d'évaluer le degré de conservation plutôt bon des niveaux d'aménagement modernes et récents de l'arsenal.

Gissinger Bastien

- Gissinger, 2018
- Gissinger, B. : *Rochefort, Stelia aerospace. Ancien Arsenal*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2018, 62 p.

LA ROCHELLE
Quais Maubec, Duperré et Durand,
réhabilitation du Vieux-port

L'opération de diagnostic de la tranche 2 du Vieux-Port en vue de son réaménagement a livré des éléments archéologiques nombreux. Ici se trouve parfaitement illustré l'intérêt de corréler étroitement documentation historique et vestiges. En effet, sans la lecture approfondie des sources historiques, l'intérêt des découvertes aurait sans doute été considérablement atténué, alors qu'à l'inverse, l'archéologie éclaire et corrige, complète formidablement les données des archives, en particulier cartographiques.

Les entités archéologiques sont nombreuses, pour une surface par endroits supposée perturbée par les réseaux et surtout l'aménagement du port au XIXe siècle, surtout au regard de la faible superficie ouverte (3 %). Mais les profondeurs importantes, malgré les contraintes techniques et logistiques induisant l'indispensable sécurisation des espaces de travail, ont livré des séquences stratigraphiques importantes.

Sur les quais du Port, les niveaux médiévaux se rencontrent entre 1,50 m et 2 m de profondeur, jamais au-dessus. Ils affleurent davantage autour du canal Maubec, par exemple dans la tranchée 15.

La plus grande partie des vestiges découverts est cependant attribuable aux périodes modernes.

Les aménagements liés à l'hydraulique, à la gestion du canal Maubec, de son débit, à l'amélioration du Port, par exemple son désenvasement, étaient connus et accessibles (galeries voûtées canalisant la Verdrière, galerie des chasses, pont-écluse). Moins connue était la date de comblement des douves de la Verdrière



LA ROCHELLE, Quais Maubec, Duperré et Durand, la maçonnerie M144, élément de porte fortifiée, servant de paroi de cave, tranchée 03 (Cliché : B. Gissinger).

(XIIIe-XIVe s.), ou la succession des niveaux de port entre le Moyen Âge et nos jours. Des constructions inconnues sont apparues (tranchée 06, 07), attribuables à la période moderne. Elles empiétaient sur l'espace portuaire gagné sur l'ancien canal de la Verdrière, devenant souterrain au XVIIIe s.

On connaît mieux également l'aspect des quais Maubec au XVIIIe s., avec un mur de soutènement massif mis au jour, et les tranchées de fondation des quais du XIXe s. sur le quai Durand.

La langue de terre et le bâtiment qui y était construit, appelé « La poterie », ont été totalement détruits par les

travaux liés à la construction de la galerie des chasses au XIXe s.

La question des fortifications est également mieux cernée grâce à cette opération. Le rempart et son tracé est appréhendé quai Durand, indiquant la présence d'un décrochement par rapport au tracé supposé de cette partie du rempart du tout début du XIIIe s. enserrant le faubourg Saint-Nicolas. La position d'une tour, probable élément de la « porte de Fer » permettant de communiquer entre le quartier du Perrot et le Port dès le XIIIe s., a été partiellement repéré, à un emplacement où elle servait de paroi à une cave.

Sur le canal de la Verdière, comblé au XIIIe-XIVe s., une portion de courtine quasiment exempte de fondation reliait manifestement l'enceinte du Perrot à la tour de la Gourbeille du XIIe s.

La présence de l'habitat civil est partout attestée. Les pâtés de maison, détruits vers le milieu du XVIIIe s., sont bâtis dès le XVIe s. contre le mur du rempart de l'enceinte du Perrot. Des maisons encadrant l'accès est du pont Saint-Sauveur ont été mises au jour quai Durand. L'une est dotée d'une cheminée. L'autre d'un escalier à vis permettant l'accès à un espace qui servit de forge durant la période moderne. Un chaudronnier est déjà mentionné au XVIe s. dans cette maison d'après les sources, ce qui permet d'envisager une

réelle continuité de l'activité artisanale. En 1740, le pont est détruit de même que les maisons attenantes et de nouveaux quais sont construits.

Une autre maison est bâtie, sur les fondations de l'ancienne chapelle Saint-Michel de l'église Saint-Sauveur, de l'autre côté du pont, dès la fin du XVIe s. Reprise au XVIIe s., la maison est détruite au début du XXe s. L'archéologie a permis de préciser l'enchaînement de ces étapes, tout en démontrant que dès l'origine de l'église gothique, succédant à un édifice roman dont subsistent des restes maçonnés en position secondaire, la rue bordait cette chapelle, servant de parvis tout en permettant l'accès au pont.

L'ensemble de ces éléments mis bout à bout ne permet pourtant que de soulever un tout petit angle du voile qui recouvre l'histoire de ce quartier emblématique rochelais.

Gissinger Bastien

- Gissinger, 2018
- Gissinger B. : *La Rochelle, Réhabilitation du Vieux-Port. Quais Maubec, Duperré, et Durand*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2019, 368 p.
- Gissinger, Moreau, Normand, Pouponnot, 2017
- Gissinger B., Moreau M., Normand E., Pouponnot: G., et alii : *La Rochelle : quels chantiers !*, catalogue de l'exposition présentée au Musée des Beaux-Arts de la Rochelle, La Crèche, La Geste éditions, 2017, 230 p.

Période récente

LA ROCHELLE 5, rue des Augustins

Dans le cadre d'un projet d'aménagement immobilier au sein de la cour Saint-Michel jouxtant l'ancien couvent des Augustins, une emprise de 295 m² a fait l'objet d'une prescription. Le diagnostic avait été réalisé en 2016 sur toute l'emprise du couvent, démontrant la présence d'éléments médiévaux denses sous l'actuel complexe moderne remontant au XVIIe s.

La fouille s'est déroulée dans un contexte contraint et exigu, au cœur de l'hyper-centre historique rochelais, et de la première enceinte médiévale du XIIe s. L'intervention a été réalisée par une équipe de 8 archéologues au sein d'une cour accessible par un couloir aux dimensions réduites. L'extraction et l'évacuation des sédiments se sont donc révélés être des opérations délicates. L'utilisation même d'un engin mécanique, bien que de petit tonnage, était problématique dans la mesure où elle devait intervenir sur un terrain parsemé de caves et de voûtes, dont certaines n'étaient pas connues.

La fouille a livré les restes, imposants et massifs, d'une maison d'habitation médiévale dont le mobilier a permis de recaler la construction autour du XIVe s. Les dimensions totales sont inconnues car seule une portion de la maison est effectivement présente sur l'emprise. La largeur des maçonneries, de plus d'1 m

en général, permet d'envisager la présence d'espaces voûtés en rez-de-chaussée, reposant eux-mêmes en un endroit sur une cave encore accessible.

Les façades adjacentes conservent les traces des étages de cette construction, qui mesurait près de 12 m de hauteur et comprenait trois niveaux. L'ensemble était en premier lieu composé d'un corps de logis au nord, qui donnait sur la rue, probablement située au même emplacement qu'aujourd'hui. Une cour s'étendait tout de suite au sud, et la présence d'un corps de logis au sud de la parcelle, reliée par des extensions gagnant peu à peu sur l'espace de la cour - subdivisée de nombreuses fois - est attestée en limite d'emprise.

Des constructions en terre et bois viennent s'accoler, notamment au début de période moderne, alors que les espaces intérieurs sont à leur tour subdivisés. La maison initiale, vaste et probablement élitaires, semble alors séparée en lots distincts. De nouvelles ouvertures sont créées pour l'accès aux espaces de cour, qui voient la création de deux latrines distinctes, l'une fouillée, l'autre délaissée pour des raisons de sécurité suite à l'effondrement partiel d'une voûte au décapage.

Un incendie ravage partiellement les lieux dans les dernières décennies du XVIIe s., laissant des traces sur un sol de probable cuisine pavé en galets, et sur les

sols de cour alentours. À partir de là, le délabrement gagne les lieux qui, au XVIIIe s, nécessitent des réparations parfois importantes d'après les inventaires après-décès. Au XIXe s. ils deviennent progressivement insalubres et sont abandonnés quelques temps avant leur destruction et remplacement par l'édifice actuel en 1898.

Le mobilier témoigne lui aussi d'un habitat médiéval aisé, peut-être aristocratique, et d'une mutation sociale progressive des occupants, illustrée par le

morcellement des espaces intérieurs et extérieurs. Cette construction a ainsi pu être appréhendée de sa création à sa destruction, sur près de six siècles.

Gissinger Bastien

- Gissinger, 2016
- Gissinger B. : *La Rochelle, Ancien couvent des Augustins ; 5, rue des Augustins*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2016, 266 p.



LA ROCHELLE, 5 rue des Augustins,
vue partielle de la fouille en cours d'exploration (cliché : B. Gissinger)

LA ROCHELLE Place de Verdun, parvis de la Cathédrale Saint-Louis

Cette opération, réduite en surface (570 m² prescrits), s'est révélé de manière attendue fort riche en vestiges archéologiques.

Elle a été menée au mois de juin 2018 et concernait deux emprises, au-devant du parvis et au chevet de la Cathédrale Saint-Louis, édifice dont la construction débuta au XVIII^e s.

L'opération a permis de mettre au jour plusieurs des constructions et édifices emblématiques de l'histoire rochelaise présents dans ce secteur.

Une longue tranchée a été implantée au-devant de la totalité de la façade nord dans la première zone.

En premier lieu, des éléments découverts se rapportent manifestement aux comblements d'un fossé médiéval (XIV^e-XV^e s.), que nous interprétons comme la défense sud du château Vauclair, remblayée progressivement après sa destruction partielle.

Les comblements de ces vestiges médiévaux ont été percés par l'installation des puissantes fondations appartenant à un grand édifice de plan octogonal. Deux angles en ont été mis au jour de même que l'intégralité du mur sud, de 23,5 m de largeur. Le bâtiment est sans conteste identifiable au Grand Temple protestant, bâti au tout début du XVII^e s. Aucun élément d'élévation ne subsiste. Les maçonneries, de 2,4 m d'épaisseur en moyenne, permettent d'y asseoir des élévations connues pour être monté à 10 m de hauteur. Elles devaient reposer sur le rocher.

Les témoignages de l'époque correspondant à l'église romane ne sont connus, au sein des sondages, que par la présence d'une sépulture dont l'altimétrie et la position interdisent d'y voir autre chose qu'une tombe de son cimetière.

L'église gothique proprement dite, dont ne subsiste actuellement que le clocher, a laissé des restes d'un porche d'entrée, sous la forme d'un épais mur grandement récupéré.

Le sol de l'édifice, de la nef en l'occurrence, a été excavé par rapport aux niveaux de cimetière antérieurs. Un dallage de calcaire a été posé, dont il subsiste quelques éléments. Ils recouvrent immédiatement au moins une sépulture, interprétée comme appartenant à l'état roman de l'église. Cette hypothèse implique que l'édifice a été reconstruit, et que son plan a été légèrement modifié.

Dans les ruines de l'édifice de style gothique, détruit en 1568, on continua d'inhumer. Une sépulture en place et des restes de nombreuses autres, remaniées par les travaux de construction de la Cathédrale actuelle, ont été relevés.

Une fosse, apparemment assez vaste et profonde, résulte de la récupération de pierres des murs de l'église du XV^e s. Mais cette excavation a manifestement servi dans un second temps de fosse en rapport avec le

gâchage du mortier. De la chaux presque pure est restée accrochée aux parois et on imagine que la proximité avec le chantier au XVIII^e s. avait une réelle cohérence.

Dans une phase ultime d'utilisation, la fosse servit de dépotoir et fut comblée rapidement.

Ce diagnostic a permis d'apporter un éclairage nouveau sur l'ensemble des édifices majeurs de ce secteur, en précisant et en apportant des données quant à leur position exacte et, surtout, leur chronologie. Les éléments de l'église gothique étaient par exemple tout aussi méconnus que les éléments de cimetière de l'église romane.

Gissinger Bastien

- Gissinger, 2018
- Gissinger B. : *La Rochelle, Place de Verdun, parvis de la Cathédrale Saint-Louis*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2018, 129 p.



LA ROCHELLE, Place de Verdun, la tranchée 01, devant la cathédrale.
Au premier plan (sondage profond), les comblements du fossé défensif médiéval.
Le mur est un angle du Grand Temple Protestant (cliché : B. Gissinger)

SABLONCEAUX 88 rue de la Mairie

Le diagnostic réalisé sur l'emprise de l'ancien stade a permis d'identifier, en dehors d'un fossé de parcellaire contemporain, les traces d'une occupation du Bronze ancien. La zone présentant une concentration de structures se situe dans la partie nord-est de l'emprise, sur une surface d'environ 1 250 m², 50 m de longueur pour 25 m de large, le reste de l'emprise comprenant uniquement du mobilier dispersé en stratigraphie hors aménagement perceptible.

Un ensemble de neuf structures a été identifié, il s'agit de fosses dont certaines contenaient des ensembles de mobilier conséquents. Quand le mobilier est présent, les structures apparaissent entre moins 30 cm et moins 55 cm dans un probable niveau de paléosol. Dans ce dernier, aucune trace de creusement n'est perceptible. Ce n'est que lorsque la profondeur des fosses outrepassait le paléosol qu'elles ont pu être reconnues.

Le corpus mobilier regroupe quelques pièces lithiques et un petit élément en alliage cuivreux peu parlants mais le lot de céramique forme, quant à lui, un ensemble significatif. Il regroupe 621 tessons pour un poids de 9,759 kg. Les éléments de formes et de décors, essentiellement des cordons digités, du pastillage et des impressions en « grain de café », permettent une bonne attribution chronologique, on trouvera de nombreuses correspondances, par exemple dans la série issue du site de La Palud à Saint-Léger.

Les traces d'occupation du Bronze ancien mises au jour à Sablonceaux s'inscrivent dans celles découvertes assez régulièrement lors de diagnostics dans la région

et qui peuvent être considérées comme modestes. Cependant, si ce jugement de valeur par rapport à d'autres périodes chronologiques est raisonnable, il est plus discutable au regard de la méconnaissance de l'organisation spatiale de l'habitat pour cette période dans le Centre-ouest d'une part et, d'autre part, au vu de la confrontation des résultats des diagnostics et des fouilles qui ont pu leur succéder.

On soulignera à titre d'exemple qu'en Poitou-Charentes, les quatre grands bâtiments d'habitat naviformes connus du Bronze ancien, sites de Chemin de Margite à Saint-Georges-de-Didonne (17), de Terre qui Fume à Buxerolles (86) et de la rue des Grands Champs à Longèves (17) ont tous été découverts lors de fouille à l'issue de diagnostic sur lesquels ils n'avaient pas été caractérisés ou même pressentis. Cette difficulté à bien reconnaître et préciser la nature des traces d'habitat de cette période lors des diagnostics, pourrait être liée aux traces relativement discrètes de ces occupations. Dans ce contexte, les résultats du diagnostic de Sablonceaux peuvent apparaître plus significatifs qu'il n'y paraît au premier abord. Ils sont à même de contribuer de manière pertinente à une meilleure connaissance de ces occupations anciennes.

Vacher Stéphane

- Vacher, 2019
- Vacher S. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Sablonceaux, 88 rue de la Mairie, un site du Bronze ancien rue de la Mairie à Sablonceaux*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2019, 55 p.

SAINT-ANDRÉ-DE-LIDON Abords de l'église Saint-André

Le projet de réhabilitation de la place de l'église Saint-André et de ses abords a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le service d'archéologie départementale. L'emprise de cette intervention d'une superficie de 2 360 m², qui englobait l'intégralité de la place de l'église, est implantée en plein cœur du village et aux abords directs de l'édifice religieux et du cimetière actuel.

Les investigations ont mis au jour le cimetière qui cernait l'église sur tous ses flancs. Installé à l'époque médiévale, ce dernier a été fréquenté très vraisemblablement jusqu'au moment où les tombes ont été déplacées sur une parcelle voisine au nord de l'édifice, dans le dernier quart du XIX^e s. Il y est encore en activité aujourd'hui.

L'emprise de l'espace funéraire semble avoir été très restreinte au Moyen Âge, confinée aux abords directs du bâtiment. Elle s'est ensuite un peu étendue à l'époque moderne, en particulier à l'ouest, tout en étant maintenue sur les secteurs médiévaux, en recoupant les niveaux appartenant à cette période.

Les sépultures médiévales regroupaient des inhumations en fosses en contenant souple et/ou périssable ainsi que des sépultures en coffre de pierres. Nombre d'entre elles étaient encore couvertes de leur couvercle fait de dalles calcaires. Celles d'époque moderne, installées dans des fosses, étaient placées dans des contenants souples et/ou périssables de type cercueil en bois : des clous en métal et des restes de cercueils en bois ont été retrouvés en très grand



SAINT-ANDRÉ-DE-LIDON, abords de l'église Saint-André, vue générale d'une tranchée, avec anciennes fondations et sépultures médiévales et modernes (cliché : C. Trézéguet)

nombre. Certains individus ont été inhumés avec des objets de parure religieuse, de type médaillons ou croix chrétiennes.

Les quelques vestiges maçonnés mis au jour dans les sondages, replacés dans une perspective d'étude de bâti relativement sommaire, offre une hypothèse d'évolution architecturale de l'église depuis le XIe s. jusqu'à aujourd'hui.

Ainsi, quatre grandes phases ont été déterminées au cours desquelles l'église, d'abord à nef unique et chevet à abside, se voit dotée sur son flanc sud au XIIe s. d'un bras de transept avec une crypte semi-enterrée, qui

fera jusqu'à aujourd'hui la caractéristique principale de l'édifice. Un escalier est adjoint à la nef afin d'accéder à la chapelle haute qui surmonte la crypte.

Après avoir été largement détruite au cours des guerres de religion, le chevet est repris pour devenir plat, la façade occidentale de la nef est raccourcie et reconstruite à partir de remploi et la porte du bras de transept est reprise. Les modifications internes sont aussi nombreuses, avec un rabaïssment de la chapelle haute, entraînant une importante réorganisation intérieure dont les stigmates sont encore largement visibles aujourd'hui.

Enfin, après le XVIIe s., le chevet est à nouveau repris pour adopter un plan en abside et pour lequel de très nombreux blocs de remploi ont été mobilisés, un bras nord de transept est rajouté et une sacristie est accolée au mur est du bras sud du transept.

L'opération de diagnostic aura ainsi contribué à démêler quelques nœuds historiques concernant l'évolution architecturale de l'église, tout en alimentant, à une échelle plus large, les corpus des caractéristiques architecturales des églises du territoire charentais-maritime.

Trézéguet Céline

- Trézéguet, 2018
- Trézéguet C. avec la collaboration de Dieu Y. : *Saint-André-de-Lidon «Abords de l'église Saint-André» Les édifices antérieurs et les cimetières médiéval et moderne*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2018, 126 p.

Époque contemporaine

SAINT-BRIS-DES-BOIS Pied-Rôti

Le diagnostic archéologique réalisé à Pied-Rôti au préalable à la réalisation d'une centrale photovoltaïque, a permis de s'assurer de l'absence de vestiges antérieurs à l'époque contemporaine. La couverture sédimentaire est épaisse au nord et au sud de l'emprise tandis que la partie médiane a subi l'érosion naturelle. Seuls des indices de structures creusées ont

été observés. Il s'agit de fossés parcellaires figurant sur le cadastre de 1818.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

- Bakkal-Lagarde, 2018
- Bakkal-Lagarde M.-C. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-maritime, Saint-Bris des Bois, Pied-Rôti*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 40 p.

SAINT-CÉSAIRE La Roche à Pierrot

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Crèvecoeur Isabelle

Moyen Âge

SAINT-PORCHAIRE L'église Saint-Porchaire

L'opération archéologique s'est déroulée en préalable à diverses interventions dans et autour de l'église du même nom. La commune de Saint-Porchaire a fait l'objet de nombreuses études et notamment dans les grottes alentours plutôt d'occupation préhistorique. Cet édifice cultuel date essentiellement des XIIe et XVe s. Si la façade garde sa structure romane, il s'agit dans l'ensemble d'un édifice de style gothique flamboyant.

Quatre sondages ont été mis en œuvre en deux interventions. Un sondage le long du chevet XVe s. au nord, un deuxième au sud toujours contre le chevet et deux au nord, côté presbytère, le long du mur gouttereau.

Au terme de l'intervention, il a été constaté que l'église Saint-Porchaire a tenu toutes ses promesses sur les éventuelles découvertes archéologiques qui pouvaient être attendues.

Son sous-sol est en effet riche tant en structures bâties qu'en structures fossoyées et funéraires. Ainsi, la zone de cimetière a bien été localisée autour du dernier tiers oriental de l'édifice (Sd 1, 2 et 3). Jusqu'à quatre niveaux d'inhumations ont pu être observés le long du chevet. Si ces dernières sont majoritairement postérieures au chevet XVe s., il n'en demeure pas moins que des sépultures plus anciennes ont pu être découvertes dans le sondage 2 (côté sud) et au moins une est avérée bien antérieure dans le sondage 1 puisque coupée par les fondations du chevet. Le sondage 3, au nord de la prescription, qui n'a livré qu'une sépulture, a permis cependant par cette découverte

de dire que les conventuels - aujourd'hui disparus - se seraient installés sur une (la ?) zone cimetériale. Leur niveau d'apparition est très haut puisque les premières sépultures apparaissent dès l'enlèvement de l'enrobé ou encore des cailloux côté sud. On peut raisonnablement penser qu'une puissance de 1,30 m d'inhumations est toujours en place.

Côté anciennes constructions, cette opération a mis en exergue l'existence d'un édifice antérieur très certainement préroman et qui se caractérise essentiellement par l'utilisation d'un mortier jaune/orangé dans sa mise en œuvre. Même s'il n'a pas été possible de dater ces éléments avec précision, on peut supposer qu'il s'agit des restes de l'église primitive. À cet égard, un pilier cruciforme a pu être exhumé et il s'avère qu'il a été intégré au gouttereau nord de l'édifice actuel. Il est donc fortement probable que de tels restes architecturaux demeurent encore en place sous et autour de l'église.

Enfin, le réemploi de certains éléments lapidaires - des fûts de colonne par exemple - laisse cependant planer un doute sur l'existence (sous ? autour ?) d'une construction de première importance et plus ancienne encore que l'église préromane.

Guillin Sylvain

- Guillin, 2019
- Guillin S. : *Nouvelle Aquitaine, Charente-Maritime, Saint-Porchaire, 2 rue du Presbytère*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2019, 72 p.

Antiquité romaine,
Haut Moyen Âge

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS Le bourg nord

Depuis sa découverte en 2007 à l'occasion d'un diagnostic archéologique, la villa gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois ne cesse de se révéler d'année en année. La fouille préventive de 2008 avait permis de dresser un plan général des vestiges de l'ensemble des bâtiments d'habitat et d'exploitation ; puis de déterminer la chronologie générale de l'occupation du site qui s'étend du Ier s. de notre ère jusqu'au Xe s. Une fouille programmée s'attache, depuis 2011, à étudier le bâtiment résidentiel constitué de trois ailes disposées en « U » autour d'une cour centrale. L'aile occidentale et la moitié ouest de l'aile sud ont été fouillées entre 2011 et 2015. Depuis 2016, la fouille porte sur la moitié est de l'aile sud et la partie sud de

l'aile orientale. La cour centrale et la partie nord de l'aile est ont été remblayées et mises en valeur par des plantations. Depuis 2014, l'ensemble des maçonneries et des salles dont la fouille est achevée font l'objet de restauration et d'aménagements paysagers dans un souci à la fois de protection et de mise en valeur des vestiges. En 2017 et 2018, la fouille s'est limitée à l'étude des niveaux de la fin de l'Antiquité et du début du Moyen Âge dans ce secteur sud-est du bâtiment résidentiel afin de centrer la recherche sur l'évolution de l'occupation du site au cours de cette période charnière. Les principales observations qui ressortent de ces deux dernières campagnes de fouille mettent en évidence de profonds changements intervenus dans la



SAINT-SATURNIN-DU-BOIS, le bourg nord, prise de vue vers le sud d'une partie des zones de fouille 2017-2018 (Cliché : L. Richard)

structure du bâtiment au cours du IV^e s. Plusieurs murs du bâtiment construit au II^e s. sont arasés. Certains sont reconstruits suivant la même orientation mais avec un décalage ; d'autres sont recouverts par des niveaux de sol. On note notamment l'installation d'un foyer maçonné (F 1031) sur l'arase du mur M 1062 dans l'aile sud du bâtiment. À la fin de l'Antiquité, une grande partie de ce secteur du bâtiment résidentiel est recouvert par une importante couche de remblai. La réoccupation du site durant le haut Moyen Âge se fait directement sur ces niveaux, nous n'avons pas observé de décaissement comme dans certaines salles de l'aile occidentale. Les niveaux d'occupation du haut Moyen Âge sont de ce fait difficilement perceptibles, à l'exception des structures en creux (fosses et trous de poteaux) dont la plupart sont concentrées dans des aires relativement bien délimitées. Les murs solins du haut Moyen Âge sont peu présents dans cette partie sud-est du bâtiment résidentiel. Seul le mur M 121 orienté nord/sud a été observé. Il se situe dans le prolongement du mur M 125 et se poursuit vers le sud au-delà des limites du bâtiment résidentiel en direction des bâtiments d'exploitation du secteur 4. La suite et la fin de l'étude de la transition de l'occupation entre la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge sur le bâtiment résidentiel de la villa sera réalisée dès 2019 lors d'une prochaine campagne de fouille triennale.

Richard Lucile

Bas Moyen Âge,
Temps modernes

SAINT-SAVINIEN 4 Chemin de la Prée Montalet

Suite à la découverte fortuite d'un squelette au lieu-dit La Bertammière (Saint-Savinien, partie sud), lors de l'aménagement d'une resserre au bord d'une maison du XIX^e s. et en contrebas d'un jardin, une autorisation de sondage a permis de mieux cerner la nature et la datation de la sépulture, ainsi que son contexte.

Celle-ci reposait dans le remblai (30 à 40 cm) qui recouvre à cet endroit le substrat calcaire. Ce remblai révèle, par son mobilier abondant (céramique, objets métalliques, monnaie) l'existence d'une occupation médiévale tardive (XIII^e-fin XV^e s.) à La Bertammière, dont un des éléments pourrait être une base ancienne de construction reprise dans la fondation d'un mur de la maison actuelle.

Le secteur de La Bertammière, situé non loin de la Charente entre l'abbaye des Augustins au nord et la Butte des Angléas au sud, s'inscrit dans la fourchette chronologique d'occupation de ces deux sites (XIII^e-XV^e s.). Un aveu et dénombrement du temporel du prieuré de Saint-Savinien, daté du 27

octobre 1363 et récemment redécouvert, confirme l'origine médiévale du « village de la Bertramère », précise sa structure et son importance : ce village, qui produit essentiellement du blé et du vin, est l'une des nombreuses dépendances du riche prieuré de Saint-Savinien.

Quant à la sépulture (pleine terre, orientation sud-nord, *decubitus* dorsal, bras croisés sur le ventre), elle concerne un sujet masculin plutôt âgé, qui portait à la main gauche une bague en alliage cuivreux. Elle est postérieure au remblai médiéval dans lequel elle a été aménagée. Isolée dans une zone habitée, à l'écart du cimetière chrétien le plus proche (Les Augustins), elle peut être rapprochée de plusieurs autres sépultures découvertes en 1937 à La Bertammière où les archives mentionnent la présence d'au moins une riche famille protestante au XVII^e s. On peut donc conjecturer ici la piste d'un cimetière huguenot, datable des XVI^e-XVII^e s.

Duprat Philippe

Protohistoire,
Antiquité

SAINT-SORNIN Gratte-Chat

L'intervention sur la future extension de la carrière de Saint-Sornin a permis de mettre au jour différents indices de sites.

Le plus ancien correspond à des traces d'occupation de l'âge du Bronze ancien, matérialisées par quelques rares tessons de céramiques découverts hors structures dans des niveaux de sol ancien, ils peuvent être associés à quelques pièces en silex. Ces artefacts peuvent être mis en relation avec le site 17 406 013 connu par la carte archéologique.

Le second site constitue les traces d'une occupation plus significative de type habitat du premier âge du Fer. Il est matérialisé dans la zone nord par deux bâtiments quadrangulaires dont l'un a été daté par 14C sur charbon de bois. Les autres structures associées correspondent à un fossé pouvant établir une partition interne à cette occupation et une fosse ayant livré un galet de quartzite portant des traces métalliques qui mériteraient d'être analysées. Le mobilier céramique est peu abondant comme souvent sur ce type de site, en l'absence de découverte de fosses dépotoirs. Dans la zone sud, une petite fosse située à 450 m de la zone nord a livré un vase à dépressions qui se rattache à cette période sans ambiguïté, cet aménagement est bordé par un fossé qui lui n'a pas livré de mobilier. Les autres traces potentielles rattachables à cette phase dans la zone sud, regroupent un trou de poteau et deux fossés.

Cet indice de site est à mettre en relation avec le bâtiment carré mis au jour lors d'un diagnostic en 2003 sur l'emprise de la carrière actuelle et potentiellement avec l'enclos quadrangulaire présent dans la phase

2 de l'extension de la carrière, qui présente une ouverture et a été repéré en photographie aérienne, site 17 406 006. Son attribution au premier âge du Fer est compatible avec sa morphologie, connue pour cette période par exemple sur le site d'Andilly, rue Saint-Nicolas (Vacher, 2015). L'étude de cet ensemble permettrait de reconnaître les structures d'habitat de cette période, lesquelles restent méconnues dans la région (Maitay, 2014), et d'établir leur potentielle liaison avec un secteur funéraire contemporain.

Le dernier indice de site correspond certainement à l'extrémité est de l'occupation antique détectée pour partie en 2003. Elle regroupe essentiellement des empiétements dont la fonction reste indéfinie à ce stade de reconnaissance du site et des fossés qui pourraient établir les limites est de cette occupation. On signalera aussi sur une faible surface la présence d'un niveau de sol conservé. Cet indice a livré très peu de mobilier si ce n'est des fragments de *tegulae*.

Vacher Stéphane

- Vacher, 2018
- Vacher S. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Saint-Sornin, Gratte-Chat*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 89 p.
- Vacher, 2015
- Vacher S. (dir.) : *4000 ans en bordure du marais Poitevin, le site de la rue Saint-Nicolas à Andilly (17)*, DFS de fouille, Poitiers, Inrap, 2015.
- Maitay, 2014
- Maitay C. : « Les occupations rurales du premier âge du Fer dans le centre-ouest de la Gaule. Essai de synthèse des données récentes », *Aquitania*, 30, 2014, pp. 11-35.

Moyen Âge

SAINT-SORNIN La tour de Broue

Cette campagne 2018 devait approfondir un point resté en suspens malgré l'aboutissement de la triennale 2015-2017. Il s'agissait par l'ouverture de tranchées de sondage supplémentaires de pouvoir statuer sur la fonction du bâtiment 7 qui se distingue par l'élévation d'un de ses murs et la qualité de sa construction. Sa position au sein du site confrontée à des sources historiques mentionnant une chapelle et les quelques caractéristiques architecturales observées sur la maçonnerie encore visible (étage, trace de voûte) militaient en faveur de la présence d'une chapelle-porte. Deux tranchées (1 et 8) ont été ouvertes de part et d'autre du pignon du bâtiment et deux autres (9 et 10) dans son prolongement au nord.

Il s'avère que le bâtiment 7 revêt donc un aspect monumental avec 10 m de large hors œuvre (7,10 m

dans l'œuvre) sur 17 m de longueur environ. Il est doté d'un étage qui surmonte un rez-de-chaussée voûté accessible par une grande porte d'environ 3 m. de large. La stratigraphie met bien en évidence un problème structurel qui entraîne l'effondrement de la voûte. La remise en état du bâtiment qui remplace la voûte par un plancher, voit à la fois le cloisonnement intérieur de l'édifice et l'adjonction d'un bâtiment mitoyen à l'est qui condamne la grande porte du bâtiment 7.

Ces transformations s'inscrivent pour le moment dans un large XIII^e s., période où la famille des Doué, famille héritière de *milites castri*, s'affirme en tant que seigneurs de Broue. En effet, un travail historique important réalisé par Bertrand Beauvoit a permis de retracer l'histoire du site et de ses occupants du XI^e jusqu'à la fin du XIV^e s. ce qui permet parfois de relier

les découvertes archéologiques avec le contexte historique.

Le bâtiment est bordé à l'est par un fossé et en limite de rupture de pente du promontoire ce qui le situe dans un angle de la plate-forme. Cette position particulière renforce son intérêt au sein de la basse-cour du site castral de Broue et ne contredit pas l'hypothèse d'une chapelle-porte à moins qu'il s'agisse du logis seigneurial d'autant plus que le mobilier mis au jour aux abords du bâtiment confirme le caractère élitare du secteur.

En parallèle, l'intervention de cette année a confirmé un constat de gestion différenciée des déchets selon les secteurs de la basse-cour. Les différents sondages réalisés depuis ces dernières années sur le site montrent une concentration importante de dépotoirs sur les espaces extérieurs (cours,...) tandis que les intérieurs des bâtiments sont plus ou moins exempts de ces recharges qui atteignent parfois plusieurs dizaines de centimètres de niveaux détritiques. Les différences de composition des niveaux d'occupation situés dans les tranchées 9 et 10, située à l'est du bâtiment 7, fouillées cette année, en sont un autre exemple et permettent de distinguer les intérieurs de bâtiment des espaces extérieurs. Même si l'on retrouve des couches de cendres qui caractérisent ces niveaux d'occupation, la tranchée 9 concentrent d'importants rejets de coquillages et de macro-faune alors que la tranchée 10 paraît plus homogène, cendreuse et sans rejets alimentaires, ce qui fait penser à un intérieur de bâtiment même si aucun mur n'a été retrouvé par le sondage. En revanche, le mode d'occupation de l'intérieur du bâtiment 11, accolé au bâtiment tranche par rapport à ce constat général. Les US qui caractérisent l'occupation des XIVe et début XVe s. de cet édifice sont souvent constituées de déchets alimentaires que ce soient des mammifères, oiseaux et poissons ou des coquillages. Elles se succèdent avec d'importantes recharges ce qui interroge sur sa fonction.

Les études archéozoologiques se poursuivent toujours dans le temps long. Toutefois, avec 54 kg de



SAINT-SORNIN, la Tour de Broue, bâtiment 7 – Façade extérieure et sa grande porte bouchée (cliché : E. Normand)

faune collectée pour 9500 restes étudiés, le programme d'étude archéozoologique, qui est par ailleurs un point fort du programme de fouille, commence à porter ses fruits. Les macro-restes ont quasiment tous été identifiés, il reste maintenant à exploiter les micro-restes provenant des 5 tonnes de sédiments prélevés et aujourd'hui tamisés. Ces volumes de prélèvement associés à la présence permanente d'archéozoologues sur le terrain ont permis d'établir un véritable protocole d'échantillonnage et d'évaluation des volumes de prélèvement minimum afin d'avoir des résultats fiables aussi bien au niveau qualitatif que quantitatif.

Les études de mobilier se poursuivent en exploitant les nombreuses données issues des campagnes précédentes. Ce mobilier alimente des sujets de recherches en master I et II comme pour Clara Margoto sur le petit mobilier métallique non ferreux (université de Paris-Nanterre sous la direction de Mathieu Linlaud) et Pedro Henrique Sarmento sur les objets en matières dures animales (université de Poitiers sous la direction de Nicolas Prouteau).

Normand Eric
et Champagne Alain

Haut Moyen Âge

SAINT-VAIZE Port la Pierre

Les objectifs principaux de cette campagne ont été menés à bien, les données de 2006 ont été complétées avec différents types d'enregistrement et une photogrammétrie récente.

Les observations effectuées sur la coque nous ont permis d'avancer plusieurs éléments de réponses sur la construction atypique de ce bateau.

Si l'on prend l'embarcation dans son ensemble, elle reste totalement inédite. En revanche si l'on étudie chacune des parties séparément, elle semble répondre à des traditions architecturales bien connues sur le fleuve Charente.

En effet, la partie monoxyle s'inscrit dans une très longue lignée de pirogues monoxyles qui sont très fortement représentées dans le fleuve Charente.

La partie assemblée, semble correspondre quant à elle à un autre type de construction régionale, celle de la construction à carvel, avec un assemblage du bordé à franc-bord, comparables aux épaves Port-Berteau II, EP1 de Taillebourg.

Cette partie de l'épave répond également à une construction sur sole bien connue sur le secteur.

L'assemblage de ces deux parties a été réalisé grâce à des membrures mais aussi très certainement à des gournables liant les virures à la partie monoxyle.

L'ensemble de la construction est plus complexe à interpréter, mais au vu des observations, l'hypothèse que nous trouvons la plus intéressante est celle des réparations. La pirogue monoxyle, aurait été réparée une première fois pour consolider une fissure. Ensuite, elle s'est affaiblie de telle façon à ce que le remplacement de la majeure partie de l'épave soit nécessaire. La disposition des membrures M03 et M08 est éloquente puisque M03 semble avoir été antérieure à M08, et aurait été sectionnée pour pouvoir assembler M08 à la jonction des deux parties de l'épave en renfort.

Cependant, cette interprétation n'est que théorique, et l'utilisation de matériaux de récupération, notamment d'un morceau d'une pirogue monoxyle, pour réaliser cette embarcation n'est pas impossible. Il s'agirait alors d'une embarcation de fortune. Dans un cas comme dans l'autre, c'est un choix visant à l'économie de moyens qui a été fait sur cette embarcation.

S'il s'agit d'une réparation, cela l'intégrerait dans une problématique plus large celle de la longévité des bateaux. Peut-on dire qu'un bateau réparé a eu une longue vie ou au contraire est-ce stigmatisé d'un signe de faiblesse ? Nous savons d'ores et déjà que les pirogues monoxyles présentaient souvent une faiblesse médiane. Cette embarcation ne semble pas avoir fait exception à la règle.

Ce bateau devait certainement naviguer uniquement sur le fleuve Charente, comme c'est la grande majorité

Moyen Âge

SAINT-XANDRE ZAC du Fief des Dompierres, phase 4

Le diagnostic archéologique réalisé aura permis de mettre en évidence un ancien réseau de drainage comblé pour partie à la fin du XIXe s. et au XXe s. Le principal d'entre eux est un ancien bras alimentant l'actuel marais de La Sauzaie ouvrant sur l'estuaire de la Sèvre Niortaise. Cette géographie que les axes de circulation actuels tentent d'éviter, que les réseaux de canalisations hydrographiques détournent et que l'urbanisation croissante oublie, n'en est pas moins importante pour comprendre, au moins, les installations humaines passées. Ce talweg que seules la carte IGN de 1950 et les cartes géologiques ne semblent pas avoir oublié est aujourd'hui largement comblé dans sa partie la plus en amont où se situe l'emprise de l'opération archéologique. Au cours de la fin du Moyen Âge (XIIIe –XVe s.), au moins deux bâtiments sont construits sur ses berges. La nature de ces constructions n'aura pu être définie précisément dans le cadre de ce seul diagnostic. Néanmoins, la présence de deux piles circulaires laisse émettre plusieurs hypothèses : bases de bâtiments à pilier de type grange ? ponton ? Ce dernier pourrait témoigner d'un embarcadère qui serait alors à mettre en relation avec la présence du bourg médiéval distant d'à peine 1 km et qui serait ainsi relié

des bateaux à fond plat. De plus, les pirogues monoxyles avaient surtout une fonction de petite navigation pour la traversée ou la pêche (Chapelot, Rieth, 2004). Bien que certaines pirogues avaient une capacité de charge importante, notre embarcation ne semble pas correspondre à ce genre d'utilisation. La jonction entre la partie monoxyle et la partie assemblée doit inévitablement affaiblir la coque. Il est même censé de se demander si ce bateau pouvait naviguer.

Après ces observations, selon toute vraisemblance, son lieu de construction devait être régional, mais nous ne pourrions l'affirmer qu'avec des analyses adéquates.

La cohésion de ces deux systèmes architecturaux, ne trouvera son explication que dans des analyses appropriées (dendrologiques, xylogiques, et étude du calfatage), mais aussi dans une étude hors de l'eau avec un démontage de l'épave pour en comprendre tous ces assemblages.

Chaussade Hélène

- Chapelot, Rieth, 2004
- Chapelot J., Rieth E. : « Navigation et ports fluviaux dans la moyenne Charente, de l'Antiquité tardive au XIe siècle d'après l'archéologie et les textes », in *Ports maritimes et ports fluviaux au Moyen Âge, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, Paris, publication de la Sorbonne, 2004, pp. 195-215.
- Chaussade, 2018
- Chaussade H. : *EP1 Port La Pierre, Saint-Vaize (17)*, rapport de fouille programmée subaquatique, Poitiers, DRAC-SRA, 2018, 108 p.

au réseau hydrographique le conduisant à la côte. Ceci constituerait un point important dans l'histoire du village mais aussi plus largement en termes de réseaux de circulations et d'échanges économiques du plateau aunisien. Un long bâtiment de 26 m de façade est associé à ce possible aménagement de berges. En arrière de celui-ci semble se déclinier des espaces réguliers. Il est tentant d'y voir un lieu de stockages. Les éléments archéologiques sont cependant trop faibles pour étayer cette hypothèse à ce stade de l'exploration. Enfin, l'attribution chronologique à la fin du Moyen Âge s'appuie sur le mobilier céramique constitué de fragments de cruches, de pots et pichets issus des niveaux de démolition et peut-être de radier apparaissant immédiatement sous les 0,30 m de terre végétale formant le sol actuel. Y sont associés de la faune, de la malacofaune marine et de nombreux fragments de tuiles.

Soler Ludovic

- Soler, 2018
- Soler L. : *Le Fief des Dompierres, Phase 4, Découverte d'une occupation médiévale en bord de berges, Saint-Xandre*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, département de la Charente-Maritime, 2018, 97 p.

SAINTE-GEMME

Fief du Lion

Le diagnostic archéologique réalisé dans le cadre du projet d'extension de la carrière du Fief du Lion aura permis de mettre en évidence une occupation de l'âge du Fer (1^{er} âge du Fer début de La Tène Ancienne). Le caractère funéraire de celle-ci est indiqué par la présence d'un vase à incinération contenant encore des ossements humains. Il pourrait également s'agir du lieu de crémation comme le suggère la présence de plusieurs ensembles de rejets de vases chauffés et d'argiles modelées cuites (soles ?). Bien que moins bien identifiés chronologiquement, des fossés et un trou de poteau situés à proximité immédiate de ces éléments et contenant du mobilier céramique similaire viennent compléter cette occupation. La difficulté

d'appréhender les types de structures rencontrées liée à un manque de lisibilité des structures en creux, et le caractère épars du mobilier à l'interface entre le niveau de terre végétale et le substrat argileux sous-jacent, limitent la vision globale des aménagements. Ici seul un décapage dépassant le quadrillage des tranchées de sondage permettrait d'en appréhender toute la complexité.

Soler Ludovic

- Soler, 2018
- Soler L. : *Le Fief du Lion, Une nécropole de l'âge du Fer ?, Sainte-Gemme*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, SAD de la Charente-Maritime, 2018, 111 p.

SAINTES

33, rue du Lycée agricole

L'intervention archéologique se situe aux limites nord-ouest de la ville antique d'après la répartition des vestiges antiques connus à proximité. Elle a permis la mise au jour de deux structures attribuables à la seconde moitié du I^{er} s. de notre ère. Résidant en bordure d'emprise, ces dernières correspondent à deux fosses dont la nature et la fonction restent indéterminées faute d'éléments. L'une matérialisait un creusement régulier comblé d'argile et de matériaux issus des formations alluvionnaires présentes sur ce secteur. L'autre servait de réceptacle à une amphore dépourvue de col et de fond. À l'intérieur de celle-ci

figurait une coupelle (Drag 27 de Montans), ainsi que les fragments d'un pichet (Santrot 372). L'autre partie du pichet était présente sur la partie sommitale de la fosse, au-dessus de l'amphore. Aucun ossement humain ne lui était associé. En l'absence de tout autre vestige (sépulture, murs), il est impossible de déterminer qu'il s'agisse d'un dépôt.

Leconte Sonia

- Leconte, 2018
- Leconte S. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Saintes, 33 rue du Lycée Agricole*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 36 p.

SAINTES

Église Saint-Eutrope

Ce diagnostic archéologique s'inscrit dans un vaste projet de réhabilitation et de mise en valeur de l'église Saint-Eutrope classée au titre des monuments historiques dès 1840, érigée en basilique depuis 1886 et inscrite au Patrimoine Mondial de L'Unesco. Ce projet est mené par Christophe Amiot, ACMH, et le cabinet d'architectes Sunmetron, chargés par la ville de Saintes de l'étude et du diagnostic sanitaire de l'édifice. C'est dans ce cadre que la commune de Saintes a fait une demande anticipée de diagnostic archéologique.

L'emprise de ce diagnostic correspond à l'emplacement de l'église construite dès la fin du XI^e s.

par les moines clunisiens ainsi qu'à une partie de ses abords au nord du chevet et de la nef. Cette église est érigée dans un quartier périphérique de la cité de Saintes, *Mediolanum*, à l'emplacement d'une basilique fondée dès le VI^e s. sur l'emplacement présumé du tombeau de Saint-Eutrope.

Ce diagnostic concernait une emprise de 1 782 m². L'implantation des dix-neuf sondages a été faite en fonction des questionnements des différents intervenants sur le site, et plus particulièrement des demandes du cabinet Sunmetron, et des contraintes techniques.

Les problématiques de ces différents sondages sont spécifiques à chaque secteur d'intervention. Pour des raisons techniques, ce diagnostic a été subdivisé dès la phase de terrain en trois secteurs distincts : les abords nord du chevet, la crypte et la nef.

Les dix-neuf sondages réalisés lors de ce diagnostic, représentant une surface d'environ 155 m², ont ponctuellement permis d'atteindre le terrain naturel et de mettre en évidence la présence de nombreuses structures archéologiques dont les datations s'échelonnent de l'antiquité tardive au XIX^e s. (fig.1)

■ *Les abords du chevet*

Ce secteur correspond à la portion d'emprise se développant au nord du chevet. Il s'agit actuellement d'un espace vert engazonné présentant une légère pente descendant vers la rue Saint-Eutrope. La prescription ne concerne pas la totalité de cet espace mais seulement une bande de terrain longeant le chevet, trois sondages perpendiculaires à l'église y ont été réalisés.

Du point de vue archéologique, les seules connaissances antérieures à la réalisation du diagnostic provenaient de l'iconographie concernant ce secteur, confirmée pour certains aspects par les découvertes faites dans les années 1970 et 1980.

Ces trois sondages, bien que limités, ont permis d'appréhender l'occupation de ce secteur et de répondre aux questionnements qui ont guidés leur implantation. Il n'a malheureusement pas été possible, car cela aurait été trop destructeur, d'atteindre le terrain naturel de manière à observer l'intégralité de la séquence stratigraphique.

L'un des premiers constats qui s'impose est celui d'une très bonne conservation des vestiges sur la totalité de l'emprise jusqu'au contact des fondations du chevet de Saint-Eutrope. Effectivement, il s'avère qu'à l'exception de quelques réseaux les terrassements dans ce secteur sont restés très limités et qu'aucun système de drainage de l'édifice roman n'a été fait de ce côté. Au contact de l'église, ce sont plusieurs niveaux de sépultures qui sont conservés y compris un niveau de sarcophages antérieurs à l'édifice du XI^e s. Leur présence a par ailleurs empêché de poursuivre le sondage plus profondément. En conséquence, ce diagnostic n'a pas permis de documenter les deux mètres séparant le fond du sondage 2 et le niveau de sol de la crypte.

Si la présence d'une nécropole du haut Moyen Âge était connue par l'historiographie du site et les observations réalisées en 1981, ce diagnostic permet de mieux en estimer l'étendue et l'état de conservation. En effet, les sondages 2 et 3 ont permis d'atteindre ce niveau de sarcophages parfaitement conservés à moins d'un mètre de profondeur. Leur densité apparaît également importante car, sur un même niveau, ces sarcophages ne laissent guère d'espace libre. Ainsi, sur moins de 10 m², ce sont dix sarcophages qui ont été partiellement mis au jour.

Une partie de ces sarcophages est scellée par un apport de calcaire compacté observé en partie nord du sondage 3 et peut-être dans sa partie sud. En revanche, ce niveau ne se retrouve pas sur les sarcophages perçus dans le sondage 2 situé au contact du chevet. Ce niveau est lui-même recoupé par au moins une sépulture en coffre.

Plusieurs sépultures médiévales, postérieures à la construction du chevet, ont également été mises au jour dans chacun des trois sondages. Ces dernières apparaissent à des profondeurs d'à peine 30 cm. Il s'agit tout aussi bien de sarcophages et de coffres que d'inhumations en pleine terre. Si certaines d'entre-elles ont été partiellement détruites, elles présentent globalement un bon état de conservation. S'il est difficile de proposer une estimation de leur nombre sur l'emprise de ce secteur, ce sont au moins 24 sépultures attribuables à cette phase qui ont été perçues sur 33,50 m² de sondage.

La problématique du niveau de sol durant la période médiévale est à rapprocher de celle de la base de l'élévation de l'église. L'un des questionnements était effectivement celui de l'authenticité de la banquette qui marque la base de l'élévation du chevet roman. Si celle-ci apparaît être d'origine, elle a été fortement restaurée.

■ *La crypte*

La crypte, ou église basse, a été conçue pour accueillir les pèlerins autour des reliques de Saint-Eutrope placées dans une chasse en pierre, à l'exception de son chef déposé dans un reliquaire de l'église haute.

Cette remarquable crypte de la fin du XI^e s. est divisée en trois vaisseaux par des piliers massifs. Elle comporte un déambulatoire sur lequel s'ouvre trois chapelles rayonnantes dont la chapelle d'axe romane a également été détruite au profit d'un agrandissement au XV^e s. Au XIX^e s., une nouvelle absidiole est construite au sein même de l'extension gothique en s'inspirant du plan des absides romanes voisines. Cette crypte est également dotée d'un vaste transept à absidioles orientées. Son accès actuel, résultant de la démolition de la nef, se fait par une porte percée en lieu et place d'une baie à l'extrémité nord du transept.

Actuellement dans le déambulatoire et le transept, le sol de cette crypte est constitué d'une dalle de béton dont la présence n'est sans doute pas étrangère aux importants problèmes d'humidité du lieu.

Dans ce secteur, les sondages ont été répartis dans toute la crypte à l'exception de la partie centrale du sanctuaire de façon à ne pas endommager le pavement de carreaux de terre cuite présent à cet endroit.

Les questionnements liés au projet de restauration avaient essentiellement pour but d'identifier les niveaux de sols médiévaux et la présence éventuelle de structures recouvertes par les dalles de béton. Ponctuellement ils concernaient des points particuliers tel que le tracé roman de la chapelle axiale.

L'une des données acquises durant ce diagnostic concerne la mise en évidence du substrat rocheux à très faible profondeur sous le sol actuel de la crypte. Celui-ci a été fortement décaissé et aplani pour la construction de l'édifice roman. Dans les collatéraux, ce substrat a de nouveau été entaillé à une période antérieure à des travaux attribuables au XIIIe s. Plusieurs niveaux de piétinement montrent que la circulation s'est faite, au moins de façon ponctuelle.

Les structures archéologiques se sont avérées relativement peu nombreuses mais réparties en différents points. Plusieurs sépultures ont ainsi pu être mises en évidence au niveau de la croisée et au niveau de la chapelle axiale. En ce qui concerne la croisée, l'une de ces sépultures a livré un éperon en alliage cuivreux comportant des traces de dorures. Une sépulture située dans la chapelle axiale a malheureusement été perturbée et seuls des ossements déplacés ont été mis au jour dans une fosse creusée dans le calcaire. Rappelons que la partie centrale de la crypte, ne faisant pas partie de la prescription, accueillait également au moins une tombe. C'est en effet à cet endroit que le sarcophage dit de Saint-Eutrope a été mis au jour en 1843.

Les sondages 7 et 8 n'ont pas permis de retrouver avec certitude le tracé de la chapelle axiale romane. Néanmoins, les quelques structures présentes et les différences altimétriques du niveau d'apparition du substrat permettent de supposer que ce tracé devait être proche de l'actuel notamment en ce qui concerne son extrémité orientale.

■ L'actuel parvis : la nef et ses abords

Le secteur de la nef, détruite au début du XIXe s., a fait l'objet de neuf sondages de dimensions très variables destinés à documenter au mieux cette partie de l'emprise. Ces sondages ont aussi bien été réalisés au niveau de l'actuel parvis, sondages 13 à 18, que dans « l'avant-crypte », sondages 10 à 12. Leur répartition a suivi au maximum les demandes des architectes mais diverses contraintes et questionnements archéologiques ont néanmoins participé à ce positionnement.

Les différents sondages réalisés apportent chacun leurs informations qui mises en perspective permettent de dresser un schéma général, certes incomplet, de ce secteur du site allant de périodes antérieures à la construction de la nef jusqu'aux projets de réaménagement qu'il a connu au XIXe s. Ils montrent également l'extrême sensibilité archéologique de ce secteur où des vestiges, notamment des sépultures, apparaissent immédiatement sous l'actuel revêtement de sol.

Le substrat n'a été atteint que dans les sondages réalisés à l'intérieur de « l'avant crypte ». Partout ailleurs, les sondages se sont arrêtés bien plus haut, d'environ 2 m, pour des raisons techniques ou du fait de la présence de vestiges ne pouvant être fouillés dans le cadre de ce diagnostic.

L'élément le plus ancien ayant pu être observé correspond à un mur perçu au niveau du sondage 17 et dont les caractéristiques incitent à y voir une construction de l'antiquité tardive. Aucun sol associé à ce mur n'a été observé en raison de la présence de sarcophages empêchant de mener les investigations plus profondément.

Ces trois sarcophages, orientés nord/sud et est/ouest, ont conservés leur couvercle présentant une légère bâtière. Pour ce qui a pu en être observé ils paraissent semblables aux éléments les plus anciens mis au jour au nord du chevet et qui étaient associés à du mobilier des VIIIe et IXe s.

Un deuxième ensemble de sépultures antérieures à l'église romane a été perçu au nord de la nef au niveau du sondage 15. À cet endroit deux sépultures associées à du mobilier du Xe s. ont été mises au jour. Ces sépultures anciennes sont recouvertes par des apports successifs de niveau de circulation pouvant correspondre à de la voirie comme en témoigne la présence d'ornières. Le principal intérêt de ces niveaux repose sur le fait qu'ils sont également antérieurs à la nef romane.

Toujours au nord de la nef les sondages ont livré un grand nombre de sépultures, en pleine terre, coffres ou sarcophages, médiévaux ou modernes dès 20 cm de profondeur. Leur densité témoigne de l'importance de ce cimetière qui devait occuper tout l'espace du parvis au nord de la nef. Il est même probable qu'il se développait plus au nord mais qu'il a été progressivement tronqué.

Concernant la nef romane, le diagnostic a permis de mieux appréhender son état de conservation (fig. 2). Au regard des différents sondages les maçonneries sont *a minima* conservées au niveau d'apparition de la banquette intérieure.

Le plan général de cette nef étant déjà connu par différents documents, il n'y a guère eu de surprise sur cet aspect. Les seuls éléments qui méritent d'être mentionnés concerne la porte perçue au niveau du sondage 14 ainsi que l'absence de colonne ou de pilastre dans l'angle nord-ouest. La présence d'une porte au niveau du mur nord n'est pas toujours indiquée sur les plans anciens de l'édifice.

Les sondage 13 et surtout 15 ont permis de montrer que la nef était fortement encaissée par rapport au niveau de sol extérieur notamment sur son côté nord. Au sud, l'agencement de la porte s'ouvrant vers l'espace claustral semble montrer un moindre encaissement sauf si elle s'accompagnait d'un escalier côté cloître.

Les principaux apports du diagnostic au sujet de cette nef sont sans doute les données concernant l'évolution des niveaux de sols perçus au niveau des bas-côtés ainsi que les données altimétriques collectés au niveau de « l'avant crypte ». Les bas-côtés ont en effet été fortement rehaussés sans qu'il soit encore possible de savoir si le vaisseau central a subi la même évolution. Les différents plans anciens permettant de réfléchir à l'organisation planimétrique de cette nef et à



SAINTES, église Saint-Eutrope,
fig. 1, plan de l'église Saint-Eutrope et localisation des sondages et des principales structures archéologiques (DAO : Inrap)

sa relation avec la crypte et le chevet correspondent à un état après rehaussement des sols.

La présence de sépultures attribuables à l'époque moderne n'est en rien surprenant à l'intérieur de l'église, notamment dans la nef qui accueille la paroisse. Ces sépultures, qui n'ont été que sommairement observées, présentent des états de conservation relativement bon. Pour ce qui en a été vu, il s'agit d'individus déposés tête à l'ouest dans des cercueils. Ces sépultures clairement attribuables à cette période ont été atteintes au niveau des sondages positionnés dans le collatéral sud. Les sépultures mises au jour au niveau de « l'avant-crypte » n'ayant pas pu être datées, elles n'ont pas été intégrées à cet ensemble moderne.

Plusieurs sondages ont également permis de mieux comprendre les aménagements commencés en 1853 pour créer un accès à la crypte. De nombreuses lacunes liées à son inachèvement subsistent toutefois. C'est tout particulièrement le cas de la relation directe avec la crypte. Les quelques éléments mis en évidence semblent témoigner d'une volonté de conserver un système relativement complexe pouvant s'inspirer de ce qui existait auparavant.

En conclusion, les dix-neuf sondages réalisés lors de ce diagnostic ont ponctuellement permis d'atteindre le terrain naturel et de mettre en évidence la présence de nombreuses structures archéologiques dont les datations s'échelonnent de l'antiquité tardive au XIXe s.

Des sarcophages attribués au haut Moyen Âge ont été observés en différents points de l'emprise de diagnostic. Ces données, jointes aux observations plus anciennes, témoignent de l'importance de cette nécropole d'au moins un demi hectare et qui présente un très bon état de conservation. En l'état actuel, il apparaît que sa principale source de destruction correspond à la construction de la crypte romane. Il est pour le moment impossible de savoir si cette nécropole se développait également au sud de l'église.

Le long du mur nord du chevet des sépultures en coffres et en sarcophages apparaissent sous 25 cm de terre végétale et sont présentes sur plusieurs épaisseurs. Ces sépultures appartiennent tout aussi bien à la nécropole, antérieure à la construction de l'église romane, qu'au cimetière associé à cette dernière. Leur niveau d'apparition n'a pas permis d'observer l'intégralité de la séquence stratigraphique de ce secteur. Néanmoins, l'observation de la base du mur nord du chevet a permis de constater que le niveau de sol actuel est proche de celui de l'époque romane. À noter également dans ce secteur la présence d'une imposante maçonnerie qui n'a pas pu être clairement datée mais qui est antérieure à des sépultures en coffre. Cette construction est peut-être à associer à un édifice circulaire visible sur plusieurs plans anciens.

Dans la crypte le substrat rocheux est apparu directement sous la dalle de béton qui en forme le sol actuel. Là aussi quelques fosses de sépultures ont été observées. Il convient également de mentionner la présence de nombreuses traces plus ténues témoignant



SAINTES, église Saint-Eutrope, fig. 2, sondage 17, Partie inférieure de la colonne engagée du mur gouttereau sud de la nef (Mire de 1 m) (cliché : Inrap)

de travaux effectués dans la crypte à plusieurs périodes. Divers creusements sont vraisemblablement à mettre en relation avec ces chantiers.

L'actuel parvis a bien entendu livré des vestiges de la nef disparue au début du XIXe s. Ces vestiges permettent principalement de dresser un état de la conservation des élévations arasées mais dont le plan général était connu grâce à différents documents. Ponctuellement, ces vestiges de la nef se situent à moins de 30 cm de profondeur.

Ces sondages ont permis de mieux appréhender cette nef notamment en montrant qu'elle était encaissée de près de 2 m par rapport aux niveaux extérieurs. Les sondages effectués dans le bas-côté sud ont quant à eux montré la présence d'importants remblais de l'époque moderne qui sont sans doute liés à une modification des relations entre la nef, la crypte et le chevet.

Comme bien souvent sur ce type de site, le diagnostic apporte de très nombreuses informations mais surtout de nouveaux questionnements. Ces derniers pourront difficilement trouver réponse sans de plus amples investigations archéologiques.

Montigny Adrien

- Montigny, Mialhe, Vequaud, 2019
- Montigny A., Mialhe V. et Vequaud B. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime (17), Saintes, église Saint-Eutrope*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2019, 140 p.

Bas-Empire

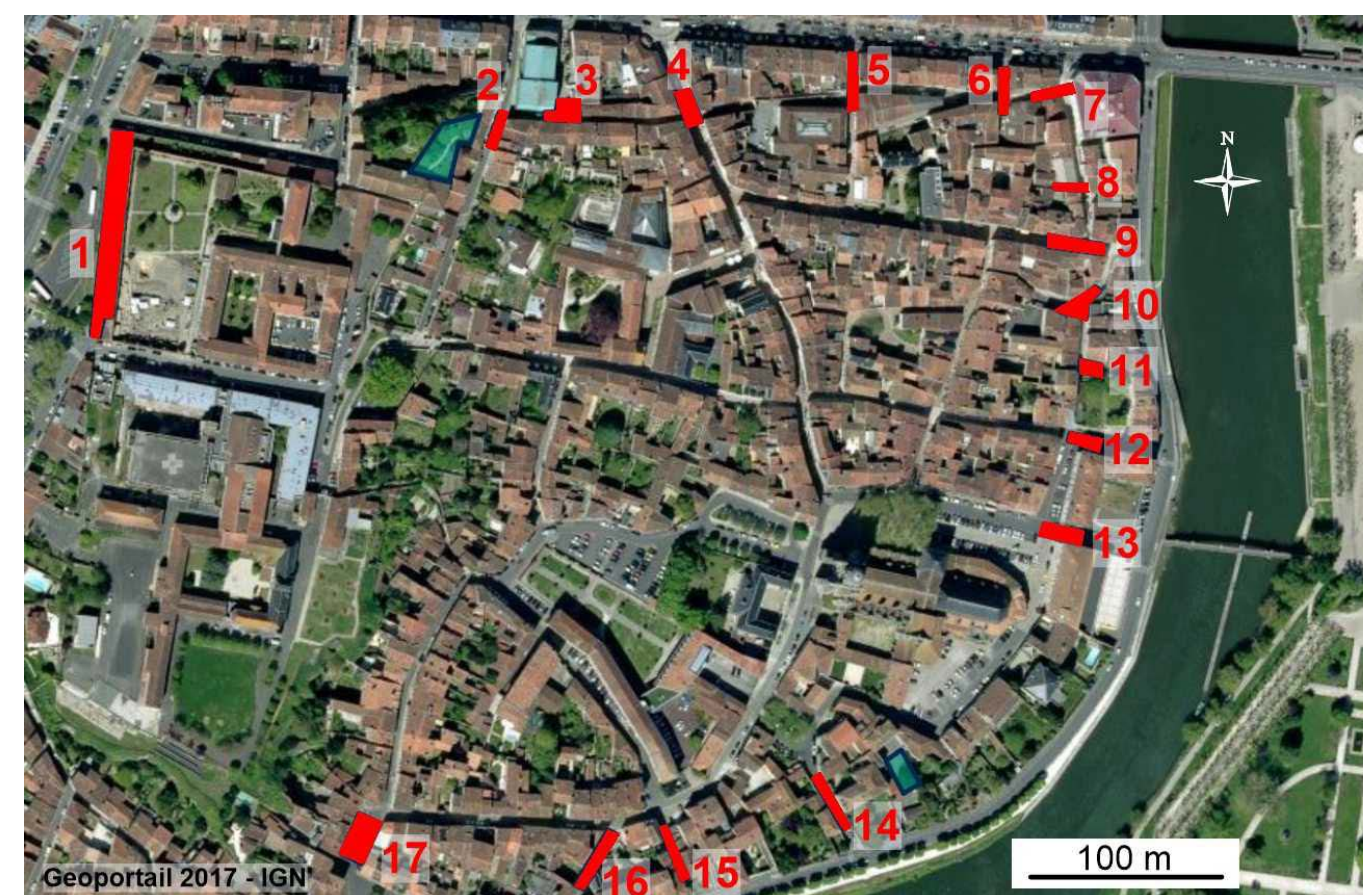
SAINTES Prospection géoradar du rempart romain

Une prospection géophysique a été réalisée en février 2018 dans le centre-ville historique de Saintes. L'objectif de ces investigations était de préciser le tracé du rempart du Bas-Empire romain. Une équipe composée de Jean-Philippe Baigl et de Jean-Paul Nibodeau, archéologues à l'Inrap, ainsi que d'Adrien Camus et de Vivien Mathé, géophysiciens à l'université de La Rochelle, a quadrillé 17 secteurs recoupant le tracé présumé du rempart (voir fig.). Compte-tenu du contexte urbain et du revêtement du sol par des dalles ou du bitume, les prospections ont été réalisées avec un géoradar, aussi appelé « radar-sol ». Cet instrument envoie dans le sol des ondes électromagnétiques à haute-fréquence. Lorsqu'elles viennent heurter une

maçonnerie enfouie, les ondes repartent vers la surface où elles sont captées par le géoradar. La profondeur de la structure enfouie est déduite du temps mis par les ondes pour faire ce trajet. Ici, un signal attribué au rempart a été détecté dans plusieurs secteurs. Il indique une maçonnerie d'environ 4 m de large à une profondeur variable suivant les secteurs.

Ces investigations ont été réalisées avec l'aide des services de la Ville de Saintes, et dans le cadre du PCR « Saintes no limit » coordonné par Jean-Philippe Baigl et Bertrand Maratier.

Mathé Vivien



SAINTES, prospection du rempart, localisation des 17 secteurs prospectés (DAO : V. Mathé)

SAINTES ZAC des Charriers, phase 1

Le projet d'extension de la zone d'activités économiques a conduit les services de l'État à prescrire une opération de diagnostic archéologique. Elle représente une surface d'environ 11 hectares, constitue la phase 01 de ce projet d'extension et fait suite à trois autres diagnostics menés sur des parcelles limitrophes. Ces terrains sont dans une zone d'occupation dense où l'on dénombre plusieurs enceintes néolithiques, un maillage du territoire par un réseau viaire antique et sans doute antérieur, scandé par des occupations réparties dès l'âge du Bronze sur les hauteurs créées par le synclinal de Saintes et dessinées par le réseau hydrographique de la Charente.

Les vestiges retrouvés le sont à la fois sur les points hauts et à flanc de coteaux et dans les talwegs comblés par les sédiments issus de l'érosion. L'opération aura permis de retrouver une portion d'un bâtiment à abside daté par le 14C de la transition premier-second âge du Fer ainsi qu'un probable enclos palissadé attribuable au premier âge du Fer.

Soler Ludovic

- Soler, 2018
- Soler, L. : *Saintes, Les Charriers Phase 01, Occupations protohistoriques en périphérie de Saintes*, rapport de diagnostic archéologique, SAD de la Charente-Maritime, La Rochelle, 2018, 144 p.

SAINTES Église et prieuré Saint-Eutrope

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Gensbeitel Christian

SAINTES Limites et périphéries de Saintes Antique

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Baigl Jean-Philippe

SURGÈRES Rue Barabin

Localisé entre le *castrum*, mentionné dès 992, et l'ancienne seigneurie de Barabin, dont la famille éponyme est connue par les textes à partir de 1109, le site de la rue Barabin a fait l'objet d'une fouille archéologique. Cette intervention fait suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2016 (Vacher, Véquaud, 2016) sur des terrains ayant abrité, des années 1950 à 2000, une usine de peintures, cires d'enrobage pour le fromage et ferments lactiques. L'intervention avait alors mis en évidence une occupation dense de la parcelle du IXe au XIVe s.

La fouille a porté sur une surface d'environ 3 800 m² sur laquelle toute la terre, les reliquats de l'usine (dalles de béton, murs...) et les sédiments pollués ont été ôtés. À l'issue de cette première intervention, les résultats du

diagnostic ont été confirmés et plus de 450 structures en creux ont été inventoriées ainsi qu'un ensemble de constructions en pierre sur cave.

Une première phase d'occupation concerne la période Xe-XIIe s. Les structures en creux paraissent s'organiser par secteurs séparés par des fossés. Ainsi, il a été mis en évidence au sud-est de l'emprise des batteries de très grands creusements dont certains peuvent être des silos (structures de stockage du grain), et d'autres ont une fonction plus sujette à interrogation en raison d'une très grande capacité stockage (fosses de 1,50 à 2,00 m de diamètre et d'une profondeur parfois supérieure à 1,50 voire 2,00 m). Quelques rares structures se recoupent entre elles et l'ensemble présente une très forte densité. Au sud de l'emprise, un

secteur abrite une grande quantité de trous de poteaux qui dessinent d'ores et déjà au moins trois bâtiments.

D'autres secteurs, notamment à l'ouest, recèlent des structures riches en pierres brûlées et charbon de bois. La faune, mammifères, oiseaux, coquillages marins et poissons, est très présente ainsi que la céramique et les objets divers (mortier en pierre décoré, pierre à aiguiser, éperon, outils, fers d'équidés, monnaie...).

Une seconde phase concerne le bas Moyen Âge (XIIIe-XVe s.) mais il est évident qu'il n'y a pas de hiatus chronologique, l'occupation dense perdurant durant tout le Moyen Âge.

Un ensemble de constructions en pierre se surimpose à cette occupation : un bâtiment est installé en partie sur la batterie de silos de la zone nord-est. Plus au nord, une grande construction rectangulaire est composée d'au moins deux pièces parallèles possédant toutes deux les traces d'un foyer adossé. Ces ensembles sont fortement arasés mais les plans restent lisibles.

Les bâtiments sont attribués à ce stade de l'étude à une phase chronologique comprise entre le XIIIe et le XVe s. Les remblais d'abandon indiquent le début du XVIe s.

Une grande cave occupe un vaste espace au nord du site. Elle a été arasée au niveau de la partie supérieure des murs et des éléments appartenant à un arc de porte ont été mis au jour. Cet espace se décompose en trois parties, d'une part, un vestibule avec escalier d'environ 8 m² puis une grande salle d'environ 50 m² et, finalement, un couloir desservant des alvéoles disposées symétriquement par rapport au couloir servant d'espaces de stockage. Le comblement a pour origine, au moins partiellement, la destruction des constructions qui devaient la surmonter. Les niveaux de sols sont inexistant. Les murs présentent des reprises qui indiquent une durée d'utilisation relativement longue avec diverses phases de réaménagement. La chronologie indique une construction du XIIIe s. abandonnée au début de la période moderne. L'histoire de cet ensemble est néanmoins complexe et l'étude du mobilier céramique ainsi que celle des relations stratigraphiques entre les maçonneries permettra d'affiner ces premières conclusions.

Outre ces constructions, de vastes fosses appartiennent elles aussi à cette phase chronologique et l'étude des stratigraphies et du mobilier permettra d'en faire le tri, en tout cas pour un certain nombre d'entre elles. Une latrine est localisée à l'ouest des constructions en dur. Diverses fosses de très grande taille (plus de 3 m de diamètre et une profondeur

supérieure à 3,30 m pour l'une d'entre elles) pourraient être en relation avec une activité d'extraction de calcaire.

À ce jour, hormis la phase d'abandon qui paraît intervenir au tout début de la période moderne, tous les vestiges ont une origine médiévale et témoignent d'une intense occupation de ce secteur de la ville.

Ces vestiges médiévaux sont en tout point similaires et synchrones avec ceux mis en évidence autour de l'enceinte castrale en 2015 et l'on peut préjuger d'une continuité de l'occupation à la période médiévale du château jusqu'à la maison noble de Barrabin (de l'autre côté de la rue, face à la fouille). Il est à noter que cette dernière se situe exactement au droit de la porte ouest de l'enceinte castrale et qu'entre ces deux entités se situe le site en cours de fouille. Ce quartier médiéval se développe donc vers l'ouest de la ville actuelle, le long de la Gères dont le cours a été ponctuellement dérivé pour alimenter les douves du château d'une part, et la roue d'un moulin d'autre part (à l'emplacement de l'actuelle école Jeanne-d'Arc). Dans ce secteur, mais un peu plus au nord, se situe également le chemin rochelais permettant les échanges entre l'arrière-pays aunisien et la côte atlantique via la ville de La Rochelle.

Vacher Catherine

- Vacher, Véquaud, 2016
- Vacher C., Véquaud B. : *Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Surgères, rue Barrabin et rue de la Binetterie*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 68 p.



SURGÈRES, rue Barrabin,
un des pendants de harnais en alliage cuivreux doré avec un décor d'aigle
aux ailes déployées, us 361, 2ème moitié du XIIe s.
(cliché : Landarc, étude J. Soulat)

SURGÈRES Rue de la Chapelle

Notice non parvenue.

Farago Bernard (Inrap)

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME	BILAN SCIENTIFIQUE			
Opérations communales et intercommunales	2	0	1	8

N°Nat.						N°	P.
207120	DOLUS-D'OLÉRON, SAINT-TROJAN-LES-BAINS, SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, SAINT-GEORGES-D'OLÉRON, SAINT-DENIS-D'OLÉRON, LE GRAND-VILLAGE-PLAGE, LE CHÂTEAU-D'OLÉRON, LA BRÉE-LES-BAINS	Le littoral de l'île d'Oléron	SOLER Ludovic	COL	PRT	20	
206846	MARAIS DE BROUAGE	Prospection recherche diachronique	ROBERT Pierre-Philippe	BEN	PRD	26	
206335	PORT-D'ENVAUX, TAILLEBOURG	Fleuve Charente, PK 34	MARIOTTI Jean-François	MC	FPR	30	
206836	SAINTES et FONTCOUVERTE	Courbiac	LETUPPE Jonathan	EP	FPR	44	

**DOLUS D'OLÉRON,
SAINT-TROJAN-LES-BAINS,
SAINT-PIERRE D'OLÉRON,
SAINT-GEORGES-D'OLÉRON,
SAINT-DENIS-D'OLÉRON,
LE GRAND-VILLAGE-PLAGE,
LE CHÂTEAU-D'OLÉRON,
LA BRÉE-LES-BAINS**
Le littoral de l'île d'Oléron

Notice non parvenue.

Soler Ludovic (Coll)

PROSPECTION RECHERCHE
DIACHRONIQUE
Le Marais charentais

La prospection inventaire des ports oubliés du golfe de Brouage, après les communes de Saint-Agnant et de Saint-Jean d'Angle, s'est poursuivie sur la commune de Hiers-Brouage. La commune, encore bordée par des canaux, constitue l'île d'Hiers formée des îles d'Hiers et d'Erablais et d'un très vaste domaine anciennement salicole.

La documentation écrite apporte peu d'information sur les ports : le port de l'Epine est cité en 1235 lors de sa donation au prieuré de Sainte-Gemme, le port d'Hiers est évoqué en 1408 dans un aveu et le Port neuf apparait au cadastre de 1833.

Les chenaux ont pu disparaître ou changer de nom, ils demeurent identifiables à un des « courants » (chenal principal) qui délimitent l'île d'Hiers. La zone intertidale est marquée par le fort courant nord (correspondant à la Brouage) et un courant qui lui est parallèle au sud, l'ensemble complété par des chenaux orientés nord-sud qui se déversent dans ces deux chenaux principaux.

L'inventaire des ports peut être résumé à trois informations importantes : sa localisation, sa période d'activité et l'état d'un chenal.

La recherche de données nouvelles, en particulier d'ordre diachronique, a conduit à reconsidérer deux sources d'information : les appellations et la cartographie ancienne.

La première s'appuie sur une nouvelle dénomination d'un chenal qui peut traduire une modification importante de son état. L'exemple des dénominations du courant sud illustre cette théorie. Le courant au Xle siècle porte deux noms parce qu'il s'inverse en fonction de la marée : La Coubre comtale s'écoule vers l'ouest et le chenal de Feusse vers l'est puis le courant nord. Après le XVe siècle, le courant, identifié au chenal de l'Epine, coule dans la seule direction de la mer tandis que le chenal de Reux se vide dans la Brouage. La perte d'intensité du courant de renverse traduirait une perte de navigabilité du courant.

PRD, P.-P. Robert, Les ports possibles de l'île d'Hiers et le réseau viaire du web sig du PCR.
Essai de restitution des chenaux de Boivin et du Tiranson d'après la carte de Claude Masse et le plan terrier de1770. Fond de carte Open Street Map.

La seconde hypothèse consiste à classier la représentation des chenaux de la carte de Claude Masse en deux états. Le filet bleu représente le chenal actif au début du XVIIIe siècle comme cela se vérifie dans les témoignages de l'époque, tandis que la largeur totale du chenal représentée sur les cartes correspondrait à un état antérieur pouvant dater du début du XVe siècle.

■ Le port de l'Epine

La seule mention du port au XIIIe siècle le situe sur l'ancien chenal de l'Epine et/ou près du lieu-dit inconnu de l'Epine. Le courant sud a encore une direction principale marquée par le chenal de l'Epine et un courant de renverse le Chenal de Feusse, inconnu.

L'enquête sur le toponyme Feusse montre qu'il constitue un très ancien repère géographique : hébergement au XIe siècle, nom donné à un carrefour « Grand chemin de Feusse à Marennes ». L'enquête de terrain a déterminé deux bassins versants à l'origine du chenal de marée de Feusse. Elle relève plusieurs indices de l'existence d'un port possible à Feusse.

Les terrages de la prévôté d'Hiers de l'année 1478 permettent de localiser en un même point un port sur le chenal de l'Epine et à proximité du lieu-dit de l'Epine identifié au terroir du Grand fief sur la commune de

Marennes. Sur la rive gauche du chenal de l'Epine se trouve le site de La planche, relevant du prieuré de Sainte-Gemme et interprété comme un dépôt de sel, et sur la rive droite l'abbaye de la Tenaille paie un droit de quillage pour ses marais. Le port de l'Epine serait une échancrure profonde du rivage à l'extrémité d'une gorge séparant les îles de Marennes et de Saint-Just Luzac.

■ Le port d'Hiers

Le port d'Hiers a été un port multiple avant de devenir le port de Brouage. La difficulté est de pouvoir identifier les différents sites potentiels.

Le port est mentionné en 1408 devant la maison ou hébergement qui fut d'Audéart d'Erablais. Selon l'emplacement de la maison trois hypothèses sont possibles. La thèse d'un port maritime devant l'église de Saint Hilaire est à l'étude. Dans l'hypothèse où la maison de d'Audéart d'Hérablais désignerait l'île d'Hérablais le port d'Hiers correspondrait au port possible de la Fragnais localisé par prospection. La dernière hypothèse est d'attribuer le port d'Hiers au lieu-dit « le marais du Port neuf » présent sur le cadastre de 1833.

Robert Pierre-Philippe

Haut Moyen Âge

TAILLEBOURG, PORT-D'ENVAUX Fleuve Charente

La campagne de fouille 2018 clôt la recherche engagée sur le seuil S1, qui matérialise la limite amont de la zone portuaire du haut Moyen Âge. Ce haut fond concentre sur son emprise et à ses abords immédiats, épaves, mobilier et structure. Dès la campagne de 2014, la taphonomie observée des vestiges plaide pour un cycle d'occupation allant de la période mérovingienne à la période carolingienne.

La séquence formée par la pirogue PG15 (datée de 430/610 cal AD), recouverte par l'épave EP1 elle même traversée par les pieux de la pêcherie (implantée en 850 et entretenue jusqu'en 920), est confirmée par les datations acquises en 2018.

L'épave EP1 est désormais clairement datée par dendrochronologie (laboratoire Dendrotech) : elle a été construite entre les années 657-671. Cette datation infirme définitivement son rattachement à la période antique, elle augmente avec celle de l'épave EP2 du Priouté (701-724) le corpus des épaves du haut Moyen Âge.

Le démontage de l'empierrement couvrant le seuil, engagé en 2016 pour trouver de possibles traces d'occupation mérovingienne, avait permis la découverte d'une nouvelle pirogue (PG18). Celle-ci, datée par 14C (764-891 cal AD, laboratoire de Poznan)

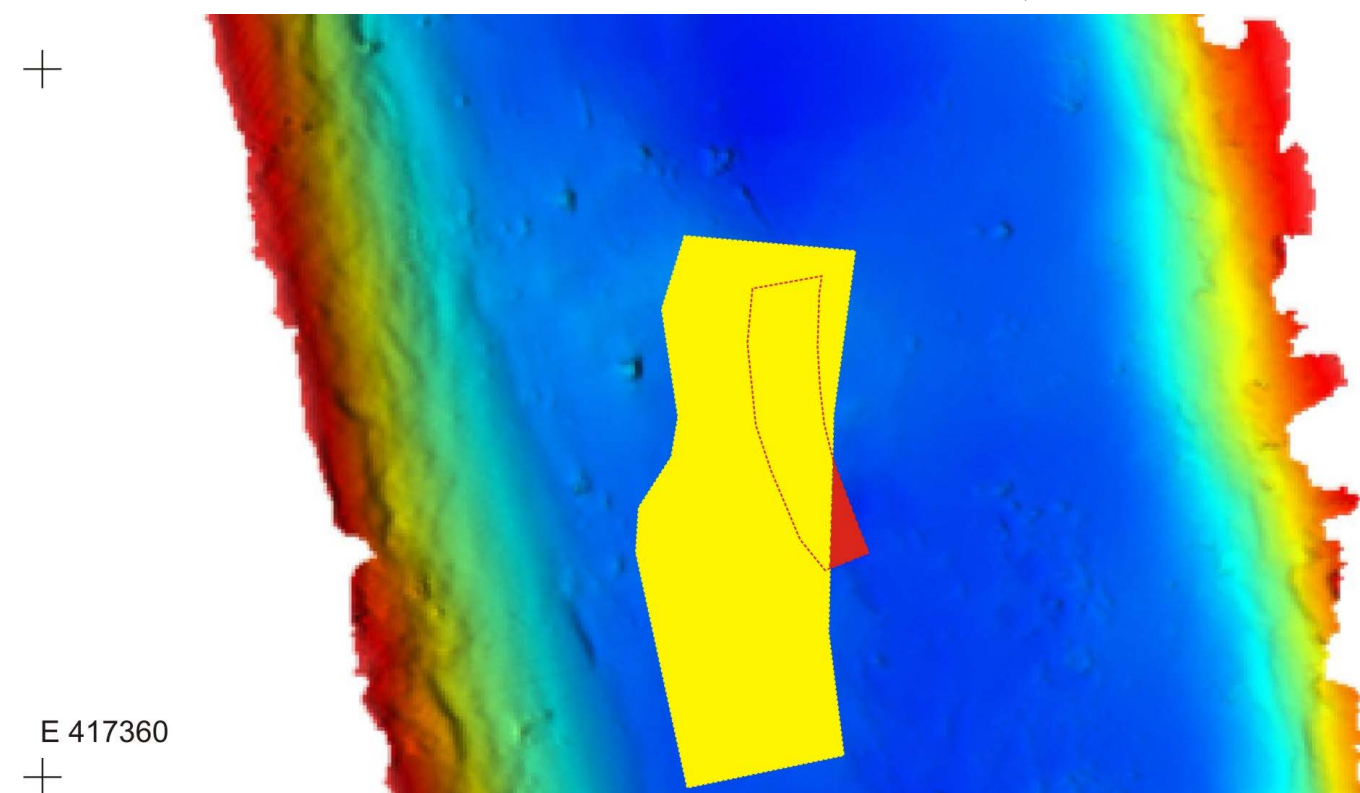
est certainement antérieure à l'aménagement du seuil. La poursuite de ce second sondage aboutit au même constat établi en 2014 et 2015 (en 2015 un couloir de fouille a été ouvert dans le prolongement du sondage sur EP1) : une présence parcellaire d'un niveau caillouteux (US30) et sa disparition rapide en remontant vers la rive gauche. Cette nouvelle US est sensiblement à la même altimétrie que les US 014, 020 et 027 mises au jour en 2015 et 2016. Elles ont été interprétées comme les témoins de l'ancien lit à la période mérovingienne. L'US 30 marque la limite supérieure (-5,08 m NGF) du niveau caillouteux présent sous les épaves EP1 et PG15 à -5,61 m NGF.

La superposition des plans de la prospection thématique de 2002 et des fouilles engagées à partir de 2014, met en évidence une emprise réduite des niveaux mérovingiens et une emprise plus étendue des vestiges carolingiens vers la rive gauche.

Les vestiges mérovingiens sont principalement des épaves (hormis une hache et une céramique trouvées aussi dans le chenal). L'occupation carolingienne a livré plusieurs pirogues mais aussi un grand nombre d'objets répartis beaucoup plus vers la berge. Cette occupation différenciée tient probablement à la présence de la pêcherie carolingienne qui a engendré

une activité durable importante sur une zone réduite du chenal. Cette activité est la seule clairement identifiée, à ce jour, au niveau du seuil S1.

Mariotti Jean-Francois



E 417360

TAILLEBOURG, Port-d'Envaux, emprises de l'occupation carolingienne entre -4 et -5 m NGF (en jaune) et des niveaux mérovingiens entre -5,8 et -5,61 m NGF (en rouge), en rive gauche. Extrait de la bathymétrie Mesuris (DAO : J.-F. Mariotti).

Antiquité

SAINTES ET FONTCOUVERTE Courbiac, fleuve Charente

Le site concerne deux épaves romaines découvertes dans le fleuve Charente en 2008 lors d'une prospection inventaire diachronique sous la direction de Vincent Lebaron (ArepMaref), sur les communes de Saintes et Fontcouverte, toutes les deux en position retournée.

La campagne 2018 a permis de travailler en même temps sur les deux épaves romaines de Courbiac grâce à une équipe composée de treize plongeurs et deux personnes en surface. Le sondage débuté en 2017 sur l'épave n°1 a été poursuivi. Très dégradée, elle se présente en position retournée à une moyenne de 7,50 m de profondeur (Alti -5,30 m NGF), comme Ep2. L'étude des éléments architecturaux présents dans le sondage orientent, pour le moment, vers une technique d'assemblage à pointe rabattue deux fois, comme Ep2. La datation par dendrochronologie a permis de situer une phase d'abattage des bois à 335-347 de notre ère. Cette épave est contemporaine d'Ep2 qui a été datée de 250 AD - 400 AD par 14C.

Un démontage systématique des bois étudiés in situ a permis d'observer des éléments architecturaux de ré-emploi. Étudiés en surface les éléments de la coque

ont été systématiquement documentés et scannés en 3D grâce au laboratoire de l'UMR 5607 Ausonius-université de Bordeaux-Montaigne

L'étude d'Ep2 révèle une coque mesurant environ 19 m de long pour 3,50 m de large en son centre. L'élévation de sa coque est comprise entre 0,99 et 1,02 m au centre de l'épave. Cette élévation est l'élévation totale d'origine. Aux deux extrémités, l'élévation de la coque est d'1,82 m en amont et d'1,85 m en aval. Il est important de souligner ici qu'il s'agit des élévations d'origine, aucun élément architectural ne semble manquer.

L'étude des formes et l'étude hydrostatique courant 2019 permettront de mieux cerner les capacités de cette épave.

Letuppe Jonathan

- Letuppe, 2019
- Letuppe J. : *Epaves romaines EP1 et EP2, Courbiac, Saintes-Fontcouverte, fleuve Charente (17)*, rapport de fouille programmée subaquatique, Poitiers, DRAC - SRA, 2019, 339 p.